

# Sommaire

Introduction.....	1
Partie I : Présentation du milieu d'étude et description du projet.....	3
Chapitre I : Présentation monographique du FKT d'Ambatomitsangana .....	3
Section I : Cadre physique .....	4
1- Situation géographique .....	4
2- Climat .....	5
3- Réseau hydrographique .....	5
4- Végétation .....	5
Section II : Les infrastructures de base.....	5
1- Les infrastructures de communication.....	6
2- Infrastructures sanitaires et d'hygiène .....	6
3- Infrastructures d'éducation et de loisir.....	7
Section III : Milieu sociodémographique .....	8
1- Historique du peuplement du FKT .....	8
2- Cadre sociodémographique .....	9
3- Cadre socio-organisationnel.....	10
Section IV : Situation socioéconomique avant le projet .....	11
1- Cadre socioéconomique.....	12
2- Les contraintes de mise en valeur agricole .....	13
3- Surface cultivée .....	14
4- Techniques agricoles et types de culture.....	14
5- Les contraintes socioéconomiques .....	16
Chapitre II : Description du projet.....	18
Section I : Notions sur le terme projet .....	19
Section II : De l'idée initiale à l'évaluation des moyens .....	21
1- Identification du projet .....	22
2- Les moyens nécessaires.....	22



Chapitre II : Perspectives économiques après le projet.....	49
Section I : La rentabilité du projet .....	50
1- Evolution de la production .....	51
2- Etude du marché.....	51
3- Avantages tangibles du projet au sein de la collectivité locale.....	54
Section II : Suggestions.....	55
1- La sécurité foncière .....	55
2- L'accès au crédit .....	56
3- La redynamisation de l'approche Organisation Paysanne .....	57
4- L'accompagnement des paysans à la maitrise d'ouvrage .....	58
5- La mise en place d'une vulgarisation agricole appropriée .....	58
6- La mise en application des systèmes agricoles favorables .....	59
7- La mise en place d'une mutuelle agricole locale.....	60
<b>Conclusion générale.....</b>	<b>62</b>

# Glossaire

**Approche participative:** C'est une méthode de développement dans laquelle les populations dites "Bénéficiaires" ont un rôle déterminant dans le processus de conception et de mise en œuvre des actions de développement. Elle met l'accent sur le processus à travers lequel les populations peuvent concevoir et mettre en œuvre par elles-mêmes leurs actions de développement.

**Développement (économique) :** C'est le relèvement durable du niveau de vie mesuré non seulement par le niveau de la consommation, mais aussi par le niveau d'instruction, l'état sanitaire de la population et par le degré de la protection de l'environnement (développement humain durable). C'est en d'autres termes, un processus destiné à étendre la gamme de choix des individus par l'augmentation du revenu, une alimentation adaptée, l'accès à l'eau potable, l'amélioration des services de santé, un accès plus large des enfants à un système éducatif de meilleure qualité, des transports à des prix abordables, la possibilité de se loger convenablement, l'accès à des emplois productifs et gratifiants (...). Bref, c'est un processus qui permet à toute la population d'un pays, sans distinction de sexe, d'origine ethnique, de religion ni de race, de jouir de droits économiques, politiques et civiques les plus étendus.

**Développement local,** aussi appelé **développement à la base**, est un processus utilisant les initiatives locales au niveau des petites collectivités comme moteur du développement économique. Il repose sur des actions mobilisant les initiatives locales au niveau des CTD et des habitants eux-mêmes, éventuellement avec une aide technique ou financière extérieure. Il est promu dans les pays en développement en complément des mesures macroéconomiques et des grands projets.

**Focus group** (ou **groupe de discussion**) : C'est une méthode de recherche d'informations qui prend forme au sein d'un groupe spécifique culturel, sociétal ou idéologique, afin de déterminer la réponse de ce groupe et l'attitude qu'il adopte au regard d'un point de vue ou d'un concept. Il est utilisé pour étudier des problématiques sociétales non à travers l'enquête d'individus, comme c'est le cas dans l'enquête par sondage, mais par la discussion du groupe.

**Leadership** : Influence d'une personnalité physique ou morale, sur un groupe, qui se manifeste par sa capacité à fédérer et à mobiliser les énergies autour d'une action collective. Elle se traduit par une élection formelle ou informelle, explicite ou implicite, au cours de laquelle la majorité des membres du groupe reconnaît un des leurs comme le leader légitime et lui délègue son pouvoir de décision (leur liberté de décider).

**Monétarisation de l'économie agricole** : Transformation de la production agricole en valeur monétaire, par la promotion et l'introduction de nouvelles formes de moyen d'investissement et de commercialisation.

**Partie prenante** : C'est un acteur, individuel ou collectif (groupe ou organisation), activement ou passivement concerné par une décision ou un projet ; c'est à dire dont les intérêts peuvent être affectés positivement ou négativement à la suite de son exécution (ou de sa non-exécution).

**Population ciblée** : Tranche de la population visée directement ou indirectement par un projet.

**Projets de type Top-down (ou approche du haut vers le bas)** : Ce sont des projets de développement qui sont conçus par des experts puis amenés et implantés dans les communautés sans toutefois avoir eu les opinions des bénéficiaires. Dans ce genre de projets, les choix de stratégie de développement sont désignés et imposés par une décision technocratique, sans concertation ni participation des populations concernées.

**Système agricole** : Ensemble de méthodes et de procédés d'exploitations agricoles comparables en termes de bases de ressources, de moyens d'existence et de contraintes, et pour lesquels il serait approprié d'appliquer des stratégies et des interventions de développement analogues.

# Liste des acronymes

- AFDI : Agriculteurs Français et Développement International
- APAD : Association Pour une agriculture Durable
- AROPA : Projet d'Appui au renforcement des Organisations Professionnelles et aux services Agricoles
- AUE : Association des Usagers de l'Eau
- CARE : Cooperative for American Relief Everywhere
- CECAM : Caisse d'Epargne et de Crédit Agricole de Madagascar
- CirDR : Circonscription du Développement Rural
- COI : Commission de l'Océan Indien
- CM2 : Cours Moyen 2<sup>ème</sup> année
- CP1 : Cours Préparatoire 1<sup>ère</sup> année
- CTD : Collectivité Territoriale Décentralisée
- CSA : Centre de Service Agricole
- DGR : Direction du Génie Rural
- DPS : Document de Projet Sommaire
- DRDR : Direction Régionale de Développement Rural
- DVD : Digital Versatile Disc
- EPM : Enquêtes Périodiques auprès des Ménages
- EPP: Ecole Primaire Publique
- FAO: Food and Agriculture Organization
- FDA : Fonds de Développement Agricole
- FDL : Fonds de Développement Local
- FED : Fonds Européen de Développement
- FERT : Fonds pour l'Epanouissement et le Renouveau de la Terre
- FIDA : Fonds International de Développement Agricole
- FKT : Fokontany
- FRDA : Fonds Régional de Développement Agricole
- GVC : Groupements Villageois à caractère Coopératif
- IST : Infections Sexuellement Transmissibles
- IMF : Institution de Microfinance

MAP : Madagascar Action Plan

MARP : Méthode Accélérée de Recherche Participative

MDAT : Ministère de la Décentralisation et de l'Aménagement du Territoire

MEFB : Ministère de l'Economie, des Finances et du Budget

MinAgri : Ministère de l'Agriculture

MPI : Micro Périmètres Irrigués

OCAM : Organisation Commune Africaine et Malgache

ONG : Organisation Non Gouvernemental

OP : Organisation Paysanne

PF: Périmètres Familiaux

PIB : Produit Intérieur Brut

PME/PMI : Petites et Moyennes Entreprises/Petites et Moyennes Industries

PMI : Project Management Institute

PN2D : Plan National de Décentralisation et de Déconcentration

PPI : Petits Périmètres Irrigués

PPMR : Projet Pluriannuel des Microréalisations

PSDR : Projet de Soutien au développement Rural

RN : Route Nationale

SAHA : Sahan'Asa Hampadrosoanany Ambanivohitra

SADC : Southern African Development Community

SRI : Système Rizicole Intensif

TRI : Taux de Rentabilité Interne

UNESCO: United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization

URL: Uniform Resource Locator

USAID: United States Agency for International Development

VAN : Valeur Actuelle Nette

## **Introduction**

Le constat d'échec, des projets de développement de type *top-down*, enregistré dans les pays bénéficiaires a amené les décideurs politiques et financiers à repenser et mettre en place une nouvelle forme d'approche. Et désormais, tout projet de développement (notamment du développement rural) en quête de financement auprès des bailleurs de fonds internationaux ou même du service public doit impliquer directement les bénéficiaires, dans la conception, la gestion et la mise en œuvre. Ces décideurs s'appuient sur une constatation selon laquelle, il existe une viabilité plus élevée des projets, due à leur appropriation par les bénéficiaires. Ces derniers se préoccupent davantage de la permanence des infrastructures construites et de leur maintenance lorsqu'ils ont pris part à leur création. Néanmoins, l'hypothèse selon lequel les avantages de l'approche participative pour le développement surpassent ses divers coûts et contraintes n'est pas constamment prouvée. Des contraintes peuvent se manifester d'abord entre les organes centraux eux-mêmes (État, partenaires bi et multilatéraux, ONG, etc.). Des divergences sur les décisions clés des projets, souvent d'ordres techniques ainsi que sur la gestion des fonds alloués par les bailleurs, peuvent surgir entre ces acteurs de développement et les bénéficiaires, en majorité avec un niveau d'instruction relativement bas. Des échecs ne sont pas à exclure, surtout lorsque la participation des communautés aux projets de développement, n'accorde pas une certaine importance à la situation sociale, économique et culturelle à laquelle vivent les bénéficiaires. Devant l'importance de ce paradoxe, il est préférable, pour plus d'efficacité, de coordonner les décisions des institutions d'appui au développement, d'organiser avant toute activité de *projet de type participatif* des séances d'informations et de sensibilisation auprès des bénéficiaires directs. L'initiation aux techniques de gestion de projet et dans le cas échéant, de la maîtrise d'ouvrage à ces derniers (de préférence les leaders d'opinion) et la mise en place de certains dispositifs d'appui, notamment financiers, peuvent influer davantage à l'atteinte des objectifs fixés par ce type de projet.

La réalisation d'un projet d'aménagement hydro-agricole, qui s'inspire de cette approche, dans le FKT d'Ambatomitsangana (Commune Urbaine d'Ankazobe), est l'objet d'étude de cet ouvrage. Nous avons voulu expliciter, dans le cadre de cette recherche, les mécanismes de réalisation de l'approche du développement participatif dans le monde rural malagasy, particulièrement sur ce projet. En s'interrogeant sur sa forme généralisée à travers le monde et notamment dans les pays en développement comme Madagascar, une série de questions restent à éclaircir. Cette approche qui, selon ses défenseurs, est «fondée sur l'établissement d'un dialogue permanent entre population et agents techniques, sur le

respect mutuel et le principe du partenariat, ainsi que sur la reconnaissance du savoir-faire local», est-elle adaptée aux différences socioéconomiques, ethniques et culturelles qui composent la société notamment en milieu rural ?

Des recherches menées dans certains pays ont montré la fiabilité de cette approche. Mais pour élucider ses caractéristiques et sa pratique à Madagascar (notamment en milieu rural), et essayer de répondre à la question posée ci-dessus, nous avons effectué une étude sur le comportement des acteurs impliqués dans ce projet par rapport à un tel processus. Les résultats obtenus au cours de cette étude ont fait l'objet d'une recherche dont la méthodologie utilisée est la suivante :

Nous avons exploité, d'une part, divers ouvrages tels que des rapports d'études, des articles, des statistiques, des œuvres des grands auteurs de renom, etc. Ces ouvrages nous ont permis d'analyser et de constater des situations, de confirmer ou d'infirmer des hypothèses par rapport à notre objet de recherche.

Et d'autre part, une fois sur le terrain, nous avons utilisé les outils de collectes d'informations ci-dessous, pour recueillir les données relatives à la pratique de cette approche (cf. Annexe 6 pour plus de détails).

- Interview semi-structurée avec guide d'entretien
- Focus group
- Missions de prospection
- MARP

Entretiens et différentes réunions qui ont été menés auprès de cinq catégories d'acteurs : il s'agit des autorités locales, institutions d'appui au développement, organisations paysannes, leaders d'opinions et la population. Nous avons opté pour un échantillonnage mixte représentant toutes les groupes sociopolitiques et professionnels en fonction de leur niveau d'implication dans le projet. Nous avons également interviewé des personnes ressources et des individus qui ont la maîtrise du milieu.

Pour faciliter la lecture et la compréhension des résultats obtenus au cours de cette recherche, on a divisé ce travail en deux parties :

- La première exposera la présentation du milieu d'étude et la description du projet
- La deuxième partie traitera le diagnostic participatif, ses enjeux et ses pratiques dans la réalisation de ce projet.

## **Première Partie :**

**Présentation du milieu d'étude et description du projet**

La présentation monographique a pour but de résumer toutes les informations physiques et socioéconomiques de la zone d'étude afin de permettre l'identification des besoins de la population ainsi que ses potentialités de développement. Les types de données présentées dans cette étude monographique dépendent de l'orientation de notre recherche et des moyens disponibles.

Comme tout autre terroir, le FKT d'Ambatomitsangana possède ses particularités propres (atouts et contraintes) qui doivent être connues afin de faciliter les éventuelles interventions pour le développement. En effet, ce FKT regorge des terres cultivables et surtout des grandes rizières qui s'étendent à une superficie de 800ha. Cependant, moins de la moitié de ces rizières sont cultivées, une fois par an avec un rendement de 2 tonnes/ha. L'une des causes fondamentales de ce médiocre rendement est l'insuffisance d'eau. Or l'eau il en existe dans les environs mais elle est mal maîtrisée et non irriguée. Pour réduire le problème, 100 paysans regroupés dans une association des usagers de l'eau (AUE) dénommée « *Ezaka-AUE* » en partenariat avec le MinAgri, à travers la Circonscription pour le Développement Rural (CirDR) du district d'Ankazobe ont eu l'initiative de concevoir et réaliser un projet « d'Aménagement Hydro-agricole » dans cette zone. Le but est d'irriguer et cultiver 600 ha de rizières, deux fois par an, avec un rendement d'au moins 4 tonnes/ha.

Les trois chapitres qui constituent cette première partie mettent en évidence les caractéristiques physiques, démographiques, socioéconomiques, mais aussi la description du projet d'aménagement hydro-agricole en cours de réalisation dans le FKT.

## **Chapitre I : Présentation monographique du FKT d'Ambatomitsangana**

A Madagascar, le PN2D confère aux communes et aux régions la compétence d'élaborer et d'exécuter leurs politiques et plans de développement dans le respect des grandes orientations de l'Etat. Les études monographiques sont des outils permettant d'aider les municipalités à focaliser leurs activités sur les opportunités et besoins en développement des habitants de la communauté et contribuer à l'atteinte des objectifs du PN2D. Néanmoins, le manque de financement, d'appui technique et l'incompétence de la majorité des autorités locales rurales demeurent un handicap majeur.

Les caractéristiques physiques, socioéconomiques et les particularités du FKT d'Ambatomitsangana: ses atouts et ses contraintes vont être brièvement exposés dans ce chapitre. Il se subdivise en quatre sections. Une première section fait l'étude du milieu

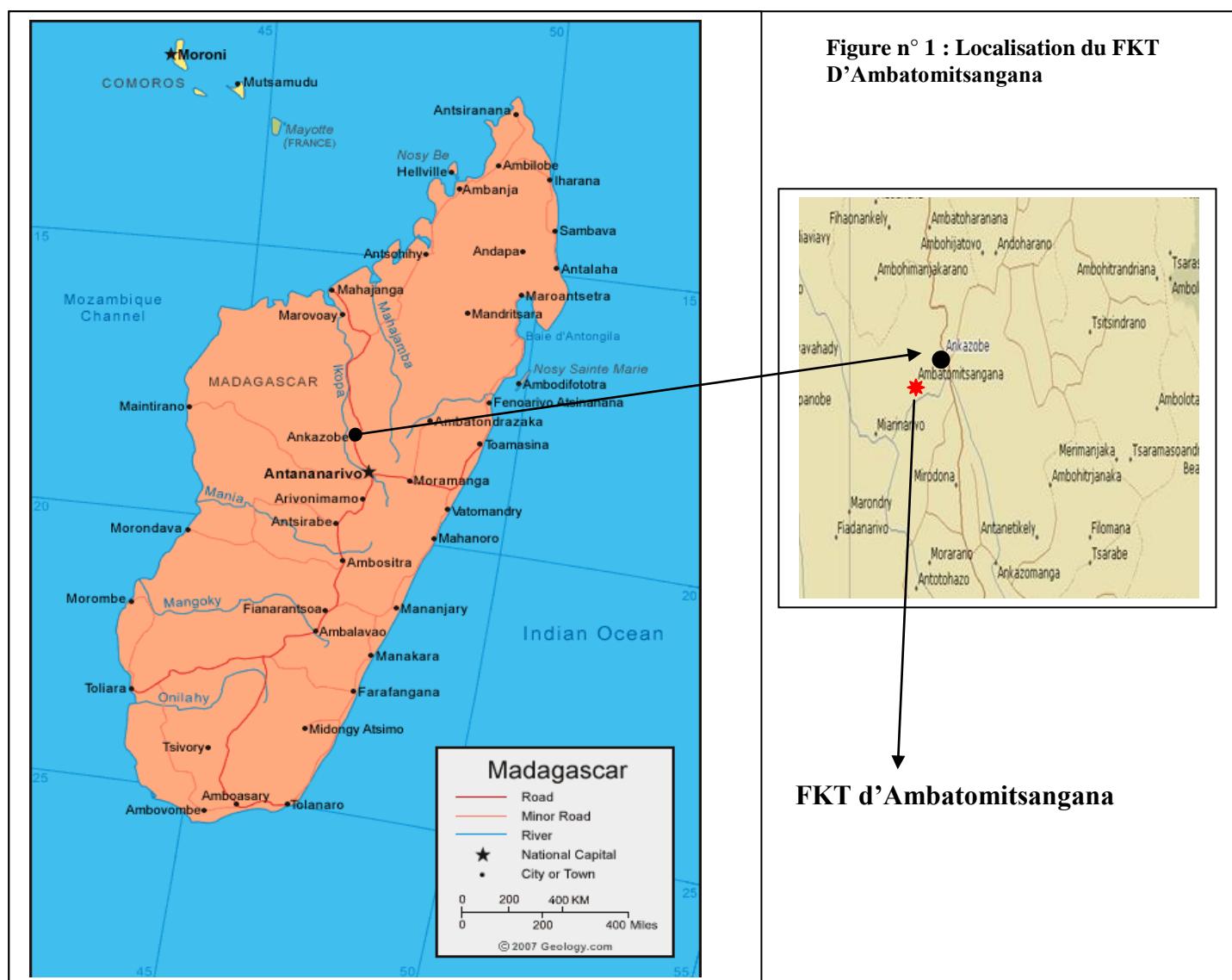
physique et naturel, la seconde fait un survol de l'environnement des infrastructures de base autour de ce FKT, la troisième fait une brève étude démographique, tandis que la quatrième présente la situation socioéconomique de la population.

## Section I : Cadre physique

Les données physiques et biologiques d'une région permettent de mieux connaître cette dernière. Cette section présente la situation géographique et quelques caractéristiques liées au climat, à la végétation et à l'hydrologie dans le FKT.

### 1- Situation géographique

Ambatomitsangana est un FKT rural isolé et enclavé. Et pourtant, il fait parti des 13 FKT qui constituent la Commune Urbaine d'Ankazobe. Cette Commune se situe à une distance de 94 km suivant la Route Nationale n° 4 au Nord-ouest de la ville d'Antananarivo. Le FKT compte 2 villages et 4 hameaux éloignés en moyenne de 2km les uns des autres. La figure suivante indique la localisation géographique de ce Fokontany.



Source : <http://nona.net/features/map/placedetail.1998407/Ankazobe/>

## **2- Climat**

Bénéficiant d'une moyenne pluviométrique annuelle de 1250mm par an, favorable pour la culture durant une partie de l'année, le FKT connaît un climat tropical d'altitude présentant deux saisons distinctes : l'une pluvieuse et moyennement chaude, de novembre à avril et l'autre fraîche et relativement sèche durant le reste de la saison. Son altitude est d'environ 1 000 m. La température moyenne est de 20°C avec des minima de 8°C et des maxima de 32°C<sup>1</sup>.

## **3- Réseau hydrographique**

Les rizières de la vallée de Kelimantra et Akanobe disposent d'une section de 7km de la rivière Andranobe tributaire de l'Ikopa en aval du District d'Ankazobe. Cependant, les masses d'eau véhiculées par cette rivière ne sont pas exploitées par les paysans puisqu'elles se déversent à une profondeur de 3 m en dessous du niveau des rizières. Les autres sources d'eau en amont de la vallée (parmi elles Antandroka où se construit l'infrastructure hydro-agricole que nous allons étudier) sont relativement loin des rizières, ce qui complique l'irrigation des surfaces rizicoles en saison sèches.

## **4- Végétation**

La végétation est composée de quelques poignées d'eucalyptus en voie de disparition sous l'influence anthropique. Les quelques petites étendues de forêt visibles sont, la plus part d'entre elles, associées aux cultes « Doany ». Selon les anciens du FKT, il y a quelques décennies, il existait une forêt naturelle boisée dans la zone. Mais le bois de chauffe, l'implantation des cultures et les feux de brousse non contrôlés sont les principaux éléments responsables de la dégradation de cette forêt.

## **Section II : Les infrastructures de base**

Les infrastructures de base tiennent une place importante dans le processus développement d'une région. Certaines comme la route ont une fonction de support pour la circulation des personnes et des biens, l'une des conditions essentielles de la relance de l'économie. D'autres permettent d'assurer l'enseignement des enfants, un socle pour le développement local, régional et national dans le futur. La description de l'état des infrastructures de communication, de santé et d'hygiène, d'éducation et de loisir dans le FKT fait le contenu de cette section. Elle permettra au passage d'évaluer, à partir des

données recueillies, l'environnement sanitaire et éducatif des villages. Elle comprend les trois paragraphes suivants:

### **1- Les infrastructures de communication**

Les infrastructures de communication représentent les moyens qui sont à la disposition de la population pour circuler, s'informer et se relier avec le monde extérieur. Elles sont d'une importance capitale pour la vie de tous les jours : économie, évacuation sanitaire, sécurité publique, etc.

- **La route**

Le FKT d'Ambatomitsangana se situe à une distance de 8 km par rapport à la ville d'Ankazobe. Il est relié à la RN4 par 5 km de route (route d'intérêt communal) en terre, difficilement praticable en période de pluies. Un petit pont en bois, construit à quelques mètres de l'infrastructure hydro-agricole avec lequel nous faisons notre recherche, est en mauvais état. Au cas où il serait endommagé, la circulation par véhicule motorisé serait impossible. Ce pont est aussi très essentiel pour l'acheminement des produits agricoles au marché d'Ankazobe. Toutes les charrettes en partance et en provenance de la ville d'Ankazobe et de la RN4 passent obligatoirement par ce petit pont pour relier le FKT mais aussi d'autres communes rurales éloignées (cf. Annexe 4).

- **Postes et télécommunications**

Le FKT est couvert par les réseaux téléphoniques des trois principaux opérateurs mobiles de Madagascar<sup>2</sup> (Telma, orange et Airtel). Cependant, « seul 6% de la population possèdent un téléphone<sup>3</sup> ». En outre, toutes les maisons dans tous les villages n'ont pas d'adresses postales. Les courriers en provenance de l'agence des postes et télécommunication d'Ankazobe arrivent directement chez le chef FKT qui les distribue à son tour aux destinataires.

### **2- Infrastructures sanitaires et d'hygiène**

Les milieux ruraux sont souvent sujets à des maladies et infections dues à la malnutrition, l'utilisation des eaux insalubres, l'automédication, la méconnaissance des IST, etc. Ce paragraphe donne des renseignements sur l'état des centres de santé de base, de latrines et d'infrastructures d'adduction d'eau potable.

---

<sup>2</sup>Monographie de la Commune d'Ankazobe

<sup>3</sup>Idem

- **Centres de santé**

Il n'existe pas de centre de santé dans le FKT. La population doit se rendre à Ankazobe pour se soigner en cas de maladie grave ou d'accouchement. Si 75% des femmes accouchent à la maternité, la plupart des malades ont souvent recours aux tradipraticiens et à l'automédication. En cas d'urgence médicale, le transport du malade se fait à dos d'homme en traversant la rivière Andranobe, le chemin le plus court pour rejoindre Ankazobe, au risque et péril d'être attaqué par des crocodiles.

- **Latrines et Approvisionnement en eau**

L'accès à l'eau est un indicateur élémentaire de confort : or dans le FKT d'Ambatomitsangana, aucun ménage n'a accès à un approvisionnement en eau qui assurerait un minimum de salubrité (eau courante, pompe publique, puits...). Il n'existe même pas de puits aménagés dans tous les villages et 100% des ménages s'approvisionnent directement dans des sources d'eau insalubres. Si on relie les conditions d'approvisionnement en eau au type d'aisance disponible, on peut mesurer l'étendue des problèmes d'hygiène. Néanmoins, 60% des foyers abritent des latrines en fosse traditionnelles (63% dans la moyenne nationale<sup>4</sup>), ce qui signifie que dans 40% des ménages, les habitants sont obligés d'aller se soulager dans la nature ou demander chez les voisins.

### **3- Infrastructures d'éducation et de loisir**

« L'éducation est un bon investissement à long terme », nous a confié Madame RAZANANTSOA Haingosoa Landimanana, Directrice de L'EPP Ambatomitsangana. Et La Déclaration des Droits de l'Enfant des Nations-Unis stipule en son principe 7 que « l'enfant à droit à une éducation qui doit être gratuit et obligatoire au moins aux niveaux élémentaires [...]. Les infrastructures de loisir et de divertissement procurent des activités sportives et culturelles aux jeunes leur permettant de rester dans leur localité et éviter donc l'exode vers les villes voisines, au risque d'abandonner les études et tomber dans la délinquance.

- **Education**

Comme l'indique le tableau N°1(page 10), près de 43% des habitants du FKT ont moins de 15 ans, ce qui signifie qu'il y a 569 enfants scolarisables. Or, l'EPP du FKT ne compte dans son effectif total que 18% de ces enfants repartis en 5 classes (CP1 en CM2). Notons qu'il n'existe que 3 salles de classes et 03 enseignants dans cet établissement. Une

autre école primaire privée accueille 63 élèves (soit 11,07%) repartis eux aussi en 5 classes mais cette fois avec un seul instituteur. Ces deux établissements sont construits en terre battue et les toits sont en paille. Les tables bancs sont en très mauvais états et beaucoup d'élèves s'assoient à même le sol pour étudier. Les enseignants viennent d'Ankazobe, la Directrice elle est originaire d'Antananarivo. L'abandon scolaire est très fréquent et il touche beaucoup plus les jeunes filles que les garçons.

- **Loisir et divertissement**

Il n'existe pas d'infrastructures de loisir et de divertissement dans ce FKT. Seule la place de la cours de l'EPP est utilisée souvent par les jeunes garçons pour jouer au Football. Un grand nombre d'adolescents du FKT sont souvent visibles dans les clubs vidéo à Ankazobe et ne rentrent chez eux qu'au crépuscule du soir.

### **Section III : Milieu sociodémographique**

Cette section présente un bref historique de la population de ce FKT, son évolution, ses mutations et son organisation sociale. On évoque ici des indicateurs démographiques tels que l'effectif de la population, la répartition de la population par âge et par sexe et les relations sociales unissant cette communauté.

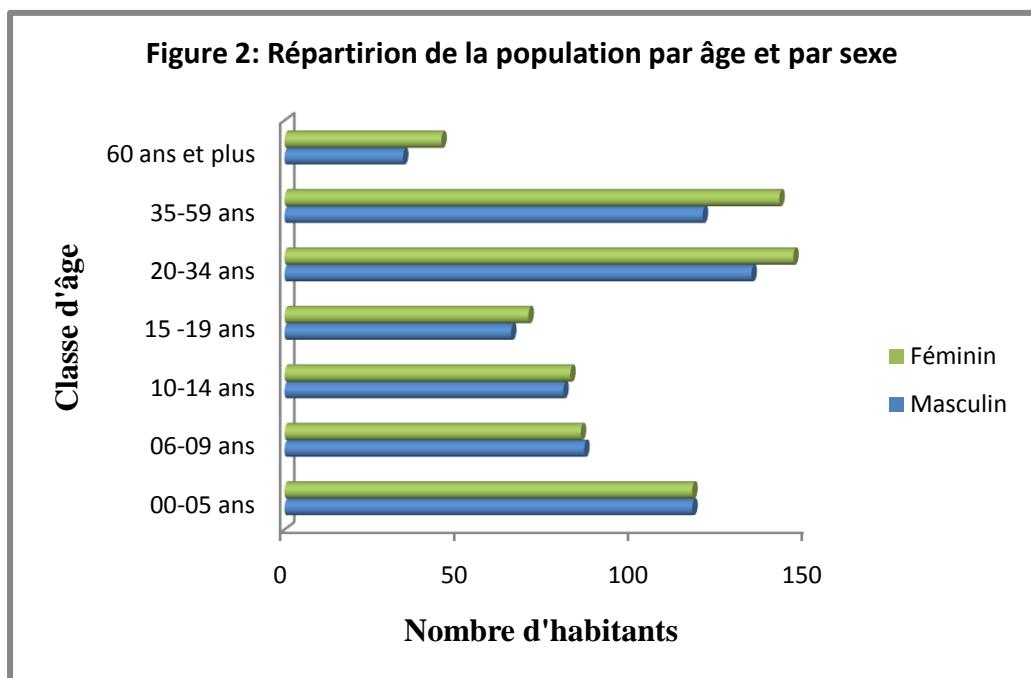
#### **1- Historique du peuplement du FKT**

L'histoire du peuplement du FKT d'Ambatomitsangana et même de la Commune d'Ankazobe est peu étudiée. Cependant, on remarque dans ce FKT une cohabitation de la population Merina autochtone (58%) avec une population issue des différentes ethnies de Madagascar. La majorité des individus sont de religion catholique ou protestante. Cependant, un quart des personnes enquêtées déclarent ne pas appartenir à une religion monothéïste (ce qui ne veut pas dire qu'ils soient athées, mais qu'ils sont plutôt proches du culte des ancêtres). Cette diversité socio-ethnique et religieuse ne fait pas de discrimination dans la communauté. La majorité des personnes enquêtées affirment que la population du FKT vit en parfaite harmonie.

## 2- Cadre sociodémographique

Le FKT d'Ambatomitsangana compte 1321 habitants répartis en 252 ménages<sup>5</sup>. Cette population est composée à 53% des jeunes de moins de 20 ans. Les personnes de plus de 60 ans sont peu nombreuses (4,8%). La taille moyenne des ménages est de 5,24 personnes. Un peu plus de la moitié de ces ménages sont des familles nucléaires strictes, composées du couple parental et des enfants. Cependant, on trouve 19% des ménages qui sont monoparentaux, c'est à dire un chef de ménage (une femme dans 89% des cas), sans conjoint, qui vit avec ses enfants. Les personnes vivant totalement seules (ménage unipersonnel) ne forment pas plus de 3% des ménages. La séparation ou le divorce des conjoints touche 2,6% des adultes masculins et 6,5 % des adultes féminins. Cette différence entre les sexes laisse penser qu'une partie des hommes dans cette situation ont quitté les villages, alors que leurs anciennes épouses y restaient. Le veuvage affecte 1,2% des adultes masculins et 4% des adultes féminins<sup>6</sup>.

- Structure de la population par sexe et par âge



Source : Données du plan communal de développement (adapté)

L'aspect de cette structure de répartition de la population par sexe et par âge est conforme au modèle des populations stables à forte croissance. Une telle structure de la population implique une forte fécondité.

<sup>5</sup>Cahier de suivi du chef FKT, 2011

<sup>6</sup>Idem

**Tableau n° 1: Classement de la population par âge**

Groupes d'âge	Proportion de la population (%)		
0-5	17,6	53	43
6-9	13		
10-14	12,4		
15-19	10		
20-34	22	42,2	52,2
35-59	20,2		
60 et plus	4,8	4,8	4,8
<b>TOTAL</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

*Source : cahier de suivi du chef FKT*

### **3- Cadre socio-organisationnel**

La promotion des dynamiques locales à travers les groupements et organisations paysannes constitue souvent l'approche préférée des développeurs pour intervenir en milieu rural. Nous avons identifié dans le FKT deux organisations paysannes formelles et une autre en restructuration. Les deux premières dénommées toutes les deux "Ezaka" (Association des Usagers de l'Eau pour l'une et Association des Eleveurs de Bovins pour l'autre) sont des organisations mixtes regroupant hommes et femmes qui se sont volontairement réunis sur leur propre initiative en vue de satisfaire leurs besoins et aspirations économiques et sociaux communs. L'autre en restructuration est une organisation féminine qui cherche à valoriser la place des femmes dans l'organisation de la société pour promouvoir le développement des villages.

- **Places des femmes dans les organisations paysannes locales**

L'association "*Ezaka-AUE*", bénéficiaire du projet d'Aménagement Hydro-agricole en cours, compte dans ses membres 20% des femmes, dont la majorité, sont des chefs de familles. Cependant, le contexte socioculturel de la communauté locale éprouve moins de soutien à l'émergence des femmes. Cette attitude influe encore aujourd'hui sur la considération sociale donnée aux femmes, notamment par rapport au rôle de leader dans la société. Lors d'un focus group dans un des villages, sous notre insistance, une femme a

prise la parole et elle a dénoncé la non-considération de l'opinion féminine dans les prises de décisions au niveau de la communauté et même dans leurs propres familles. Néanmoins, un éveil de conscience commence à s'observer, puisque selon cette même interlocutrice, une association féminine locale pour la promotion des droits des femmes est déjà créée, elle va être officialisée dans les mois à venir.

Par ailleurs, lorsque nous avons interrogé certaines femmes initiatrices de cette idée de créer l'association, si elles connaissent la Fédération des Femmes Rurales de Madagascar (*Federasionan'ny Vehivahy Tantsaha Eto Madagasikara*), elles ont répondu qu'elles n'en ont jamais entendu parler. Or, cette fédération créée en 2001 pour donner plus de poids aux problèmes spécifiques rencontrés par les femmes, qui souffrent de leur marginalisation au sein des communautés rurales, a des unions régionales dans les 22 régions de l'Île.

- **Contraintes des organisations paysannes locales**

Notons que l'association «*Ezaka-AUE*» compte seulement 100 membres dans une communauté où près de 57 % de la population sont des adultes. Plusieurs personnes (non membres de cette association) interrogées ne voient qu'un enrichissement personnel des membres de cette dernière. Dans cette situation, la collaboration, la mise en synergie des idées, le partage et le renforcement mutuel peuvent être mis en cause.

En outre, lorsque nous prenons le cas de cette même association, sur 100 membres au total, seuls 02 ont le niveau de Baccalauréat et un autre à le niveau de 3<sup>ème</sup>, tous les trois sont des hommes. Les 97 autres membres n'ont même pas dépassé le primaire. Conséquence, la question relative à la monopolisation du pouvoir de décisions par quelques leaders et notamment ces trois responsables (le premier est le président de l'association, le second est le secrétaire général et le dernier le chef FKT) n'est pas à exclure.

## **Section IV : Situation socioéconomique avant le projet**

Cette section décrit la situation économique dans le FKT. Elle permet d'évaluer les principales activités économiques de la population ainsi que les différentes contraintes de mise en valeur de ces activités. Elle met en évidence des concepts clés tels que l'épargne des ménages, l'investissement agricole, l'équipement agricole, la population active, le chômage, etc. Elle comprend les cinq paragraphes suivants :

## **1- Cadre socioéconomique**

L'activité agricole constitue le moteur de l'économie dans le FKT d'Ambatomitsangana. Elle fait vivre près de 100% de la population et procure de l'emploi à 99,5% d'individus<sup>7</sup>. Le chômage est donc quasi-négligeable dans le FKT. Toutefois, presque la totalité des ménages exercent aussi une activité secondaire, le plus souvent articulée à l'agriculture (élevage dans la plus part des cas). Le tableau ci-après présente, en moyenne, les espaces réservées à la production agricole classée par ordre d'importance.

**Tableau n°2 : Classement des cultures par ordre d'importance**

Culture	Superficie	Rendement
Riz	400 ha	2 t/ha
Manioc	50 ha	15 t/ha
Haricot	10 ha	02 t/ha
Voanjobory	10 ha	02 t/ha
Gingembre	03 ha	05 t/ha

Source : cahier de suivi du chef FKT

### **• La culture du riz**

Comme l'indique le tableau ci-dessus, la culture du riz représente l'essentielle de l'activité agricole dans le FKT, tous les ménages en pratiquent. Un peu plus 55% de la récolte est principalement réservée à la consommation familiale, 42% sont vendues pour subvenir aux autres besoins essentiels des ménages<sup>8</sup>, enfin le reste est conservé pour les semences essentiellement. La consommation familiale de riz augmente avec le niveau de production, elle diminue principalement en période de soudure et peut même être substituée à d'autres céréales (maïs) ou des tubercules (manioc).

La production rizicole destinée à la vente est vendue aux collecteurs locaux qui conservent souvent une partie de ce riz sur place pour le revendre en période de soudure, à un prix parfois deux fois plus que le prix initial. Des personnes enquêtées ont confirmé aussi que certains paysans vendent souvent à bas prix le riz encore vert à des spéculateurs ou à des institutions de microfinance comme la CECAM. Alors que le FKT n'est pas électrifié, ces paysans achètent parfois des appareils électroménagers (radios, postes de

<sup>7</sup>Recherches personnelles, enquêtes auprès des personnes ressources

<sup>8</sup>Idem

télévision, lecteurs DVD, groupes électrogènes...) avec l'argent du paddy vendu. Ils reviendront racheter leur propre riz à un prix exorbitant en période de soudure. Et les appareils achetés seront inutilisés après quelques mois voire vendus à bas prix dans les villes voisines.

Les autres cultures notamment le manioc, le haricot et le voanjobory sont principalement destinées à la consommation familiale; moins de 10% de la récolte est mise à la vente. Par contre toute la récolte du gingembre est vendue.

- **Autres activités**

L'élevage bovin constitue l'activité secondaire pratiquée par les paysans. On compte 484 têtes de bœufs dans le FKT soit en moyenne<sup>9</sup>, 2 têtes de bétail (1.92 arrondi) par ménages. L'élargissement porcin et volaille est peu pratiqué, on remarque cependant quelques porcheries artisanales dans certains ménages. L'élevage bovin a une grande importance économique et aussi symbolique (signe de prestige). Les bœufs sont utilisés pour la traction animale, qui est la technique la plus utilisée pour labourer les champs.

- **Population active**

La majorité des actifs agricoles ont moins de 40 ans et plus de 75% d'entre eux travaillent tous les jours aux champs en plein temps. Le nombre de femmes actives est proche de celui des hommes (49,4% de femmes et 50,6% d'hommes). La proportion d'actifs agricoles ayant plus de 50 ans ne représente que moins de 10%<sup>10</sup>.

## **2- Les contraintes de mise en valeur agricole**

Les principaux problèmes que rencontrent les paysans dans l'agriculture résident en amont de la production. Les exploitants se plaignent des problèmes d'irrigation, du manque de moyens et des difficultés d'accès au crédit, du manque d'encadrement et des difficultés d'approvisionnement en matériel agricole. Le développement du secteur agricole, malgré la diversité des produits agricoles (même si le riz occupe une place dominante, cf. tableau n°2, page 12), se heurte à plusieurs obstacles parmi lesquels on peut citer :

- L'absence des infrastructures agricoles;
- La dégradation du milieu naturel;
- La faible productivité des méthodes culturales;
- L'insuffisance du marché et isolement des zones de production;
- Le manque des infrastructures de transport et vétusté des moyens.

### **3- Surface cultivée**

La quasi-totalité des exploitants agricoles dans la Commune d'Ankazobe sont des petits paysans parcellaires dont leurs exploitations dépassent très rarement le 1,5ha de surface cultivée. A cela s'ajoute le problème d'irrigation de ces petites parcelles. La Direction du Génie Rural (DGR) classe les périmètres irrigués en quatre groupes : les Grands Périmètres Irrigués (GPI), les Petits Périmètres irrigués (PPI), les Micro Périmètres Irrigués (MPI) et les Périmètres Familiaux (PF). Selon le CSA d'Ankazobe, la Commune n'abrite que les trois derniers groupes dont deux PPI et plusieurs MPI et PF.

- Les PPI sont des périmètres irrigués dont la superficie est comprise entre 100 ha et 3000ha. Ils ont été soit entièrement créés par l'Etat, soit avec sa participation. Ils sont en principe gérés et entretenus, dans leur majorité, par les services de la Direction du Génie Rural et sont de ce fait appelés périmètres "classés". Les usagers de l'eau de ces périmètres participent souvent à l'entretien manuel des réseaux. A Ankazobe, ces périmètres souffrent pour leur majorité d'un manque d'entretien et d'une détérioration avancée de leurs réseaux. Cette dégradation est due essentiellement à l'absence de moyens financiers des services publics qui n'assurent plus le travail de gestion et d'entretien.

- Les MPI sont de conceptions et de constructions rudimentaires (prises d'eau manuelles, ouvrages provisoires, etc.). Ils sont de taille inférieure à 100 ha. Ils ont pour la plupart été créés par les agriculteurs eux-mêmes et les services publics n'y interviennent ni dans la gestion, ni dans l'entretien.

- Les PF sont de très petits périmètres dont les superficies varient entre quelques ares. Ils sont généralement aménagés manuellement, sans l'aide de l'Etat, par des familles ou groupes de familles paysannes qui en partagent les eaux. Les ouvrages de dérivation et de conduite d'eau ne sont souvent pas durables et doivent être reconstruits presque entièrement chaque année.

### **4- Techniques agricoles et types de culture**

Les paysans d'Ambatomitsangana se contentent des techniques agricoles traditionnelles. L'utilisation des engrains chimiques et des pesticides n'est pas dans l'habitude des paysans à cause de leur prix dépassant le pouvoir d'achat de ces derniers. Or l'équipement agricole constitue avec la terre et la main-d'œuvre un des trois facteurs clefs déterminant le processus de production, selon un ingénieur de la CirDR. Sa mobilisation prend deux formes, qui dépendent des ressources disponibles des exploitants,

aussi bien humaines que financières. En premier lieu et comme dans toute agriculture de type traditionnel, les ménages comptent sur leurs propres forces (chef de ménage, main-d'œuvre familiale) pour effectuer les travaux des champs. En second lieu, l'entraide joue un rôle non négligeable d'apport en travail dans ce FKT. Son importance dépend des traditions locales encore en vigueur, et pour chaque ménage pris individuellement, de sa capacité propre à s'insérer dans des réseaux de solidarité.

- **Equipement agricole**

L'équipement des exploitants agricoles du FKT reste très rudimentaire : bêche, hache, coupecoupe, fauille et nattes sont les seuls outils possédés par presque la totalité des ménages. La traction animale est la pratique employée par tous les paysans pour cultiver les rizières. Près de 40% des ménages possèdent une charrue, et 15% une charrette<sup>11</sup>. Aucun ménage en revanche ne dispose d'équipements motorisés. L'association «Ezaka-AUE» serait entrain de mobiliser des fonds avec l'appui financier du FRDA pour s'acheter un motoculteur kubota.

Les investissements en matériel agricole sont faibles vu le bas niveau de revenu des paysans, il se lèverait à 390 000 Ar/personne/an<sup>12</sup>. Certains ont souvent recours aux institutions de microfinance (11% sont membres de la CECAM) pour leurs besoins essentiels mais très peu d'entre eux font des crédits pour investir dans l'agriculture.

Deux types d'équipement, suivant le montant de l'investissement requis, sont utilisés par les paysans du FKT :

- L'équipement de base comprend les « angady » les haches et les coupes-coupes. 93% des ménages possèdent une « angady », les haches et les coupes-coupes sont eux aussi largement utilisés par les paysans<sup>13</sup>.
- Le second type d'équipement nécessite un investissement plus important. On y trouve les charrues, charrettes et quelques brouettes. Il n'y a pas de différence en termes de possession d'équipements entre les membres de l'association «Ezaka-AUE» et les autres paysans du FKT. Les autres équipements sont les fauilles et les nattes pour mettre le riz récolté.

---

<sup>11</sup> Monographie de la Commune d'Ankazobe

<sup>12</sup> Calculé approximativement selon la moyenne des dépenses mensuelles des ménages (recherches personnelles)

<sup>13</sup> Recherches personnelles

Plusieurs variétés de riz sont cultivées par les paysans. Nous avons eu des difficultés à les répertorier vu leur nombre important (Rojo, Ovobe, Hybride, Panarivo, Telovolana, Japonais...) et parfois les paysans donnent plusieurs noms à une même espèce. Certaines de ces variétés sont plus productives que d'autres, selon les paysans. Mais à la question pourquoi ne pas cultiver seulement celles qui donnent beaucoup plus de rendement ? Ils répondent que certains terrains ne sont pas favorables à l'une ou à l'autre de ces variétés. Les unes ont besoin beaucoup d'eau, les autres moins et les paysans en choisissent.

La Commune d'Ankazobe n'a pas connu un intense encadrement agricole, l'équipement agricole des producteurs est réduit au minimum. Cette sous-capitalisation des exploitations limite les possibilités d'accroissement et d'intensification de la production.

## 5- Les contraintes socioéconomiques

Le FKT d'Ambatomitsangana vit une situation économique difficile qui s'est caractérisée par une paupérisation de la population. En dehors de la consommation de leurs propres produits agricoles, les ménages réduisent au strict minimum leurs besoins essentiels. Avec une telle situation, les ménages n'ont pas d'épargne suffisant pour satisfaire les besoins naturels et socioculturels (mariages, enterrements, famadiana, fêtes religieuses...), tenir aux chocs dus par les cataclysmes naturels (cf. Annexe 7-a et b) et faire des investissements dans leurs activités génératrices de revenu.

### ▪ Consommation des ménages

Nos enquêtes pour les évaluations relatives aux dépenses de consommation des ménages se sont heurtées à des sérieuses difficultés de mesure. En effet, les paysans n'utilisent pas toujours des unités de mesure standard (kilos ou tonnes...), mais parfois aussi des mesures spécifiques (kapoaka, nombre de charrette...), qui varient souvent d'un ménage à un autre. Devant tant de paramètres subjectifs, on mesure ici les difficultés de conversion et les risques d'erreur. Cependant, les chiffres que nous avons recueillis ont, sauf quelques exceptions, leur cohérence.

Le riz reste la consommation principale de la population du FKT. En effet 79% des ménages interrogés affirment pouvoir consommer du riz trois fois par jour. Le reste de notre échantillon mange du riz le matin et soir, ils consomment du manioc à midi. Nous avons aussi remarqué que, plus les récoltes au sein d'un ménage sont importantes, plus la consommation journalière augmente. Les dépenses pour l'habillement et les cérémonies

culturelles et religieuses suivent celles de la nourriture. Les dépenses pour la réhabilitation ou la construction des habitations sont moindres, puisque les paysans fabriquent eux-mêmes leurs maisons avec souvent l'aide familiale et des voisins.

- **Investissement**

Les dépenses des paysans en matière d'intrants agricole constituent des données supplémentaires pour faire une évaluation de leur situation socioéconomique. Une enquête sur la capacité des paysans à satisfaire leurs besoins en équipements agricoles de base, dans le contexte économique difficile décrite ci-dessus, a été faite. Les stratégies d'accumulation des paysans, s'ils arrivent à dégager un surplus de revenu, sont remarquables. En effet, près de 43% des ménages investissent dans l'achat de bœufs. Il faut rappeler que les bœufs ont une place centrale dans la riziculture (notamment pour le piétingage des rizières). Les investissements productifs, en dehors de l'achat de zébus, se caractérisent par l'équipement en intrants agricoles de base.

La réticence des paysans à investir en intrants, même s'ils ont un surplus de revenu pouvant servir à en acheter, peut aussi s'expliquer par :

- L'augmentation du coût de ces intrants (engrais, petit matériel agricole : une grande partie de ces produits dépendent des importations et suivent donc l'évolution de l'Ariary par rapport aux devises) est défavorable aux petits producteurs.
- La faible efficacité des services de vulgarisation agricole due au dénuement des services en termes de moyens de fonctionnement (notamment, à l'absence de moyens de locomotion et des ressources humaines qualifiés).

Cette situation a abouti à une stagnation voire une régression des techniques de culture, repli des productions destinées en grande partie à la consommation familiale et une réduction des superficies cultivées.

- **Epargne**

Le revenu des paysans peut être évalué aussi dans la capacité de ces derniers à faire des économies. Le tableau ci-après décrit le placement du surplus de revenu des paysans du FKT d'Ambatomitsangana.

**Tableau n°3 : Placement de l'épargne par ordre d'importance décroissante**

Rubriques	Proportion (%)
1- Achat de zébus	56
2- Achat d'autres animaux d'élevage	12
3- Réserve d'argent pour les cérémonies	08
4- Thésaurisation	08
5- Amélioration du logement	05
6- Prêt à d'autres personnes	05
7- Placement dans une institution de crédit	03
8- Achat de terres	03
<b>Total</b>	<b>100</b>

*Source : Recherches personnelles.*

L'épargne monétaire est peu prisée, que ce soit sous forme de thésaurisation à la maison ou de placement dans une institution de microfinance : ce désintérêt est sans doute lié à un manque d'information sur l'utilité de placer son argent dans un organisme de crédit.

Dans l'espoir de pouvoir réduire leurs difficultés économiques, une partie des paysans, propriétaires des rizières de la vallée de Kelimantra, se sont mobilisés pour chercher les moyens d'irriguer leurs champs. Leur initiative a eu l'appui du MinAgri et a abouti à la réalisation d'un projet d'aménagement hydro-agricole dans cette zone. Le projet va être réalisé suivant l'approche participative pour le développement, c'est-à-dire que ces paysans bénéficiaires vont, eux aussi, participer au financement, à la planification et à la réalisation des activités du projet.

## Chapitre II : Description du projet

Ce projet consiste à construire un barrage hydro-agricole et un canal d'irrigation de 5km de long, 1.5m de large et 1 à 4 m de profondeur pour approvisionner en eau 600ha de rizières situées en aval (cf. Annexe 4). Le coût total de l'infrastructure en dehors de celui du canal d'irrigation était estimé à 80 millions d'Ariary dont 80% sont financés par le Ministère de l'Agriculture et les 20% par les paysans en termes d'apport bénéficiaire. Le tableau suivant décrit quelques caractéristiques liées au projet.

**Tableau n°4 : Caractéristiques du projet**

<b>Objectifs du projet</b>	<u>Global</u> : Améliorer la condition de vie des bénéficiaires <u>Spécifiques</u> : <ol style="list-style-type: none"> <li>1) Irriguer 600ha de rizières toute l'année</li> <li>2) Cultiver du riz deux fois par an avec un rendement de 4t/ha</li> <li>3) Faire des cultures de contre-saison</li> </ol>
<b>Groupe cible</b>	Association " <i>Ezaka-AUE</i> "
<b>Parties prenantes</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1) Ezaka-AUE</li> <li>2) CirDR (représentant du MinAgri)</li> <li>3) Commune Urbaine d'Ankazobe</li> <li>4) Les propriétaires des champs où va traverser le canal d'irrigation</li> <li>5) Les riziculteurs en aval du barrage</li> <li>6) Les riziculteurs de la vallée de Kelimantra non membres de Ezaka-AUE</li> </ol>

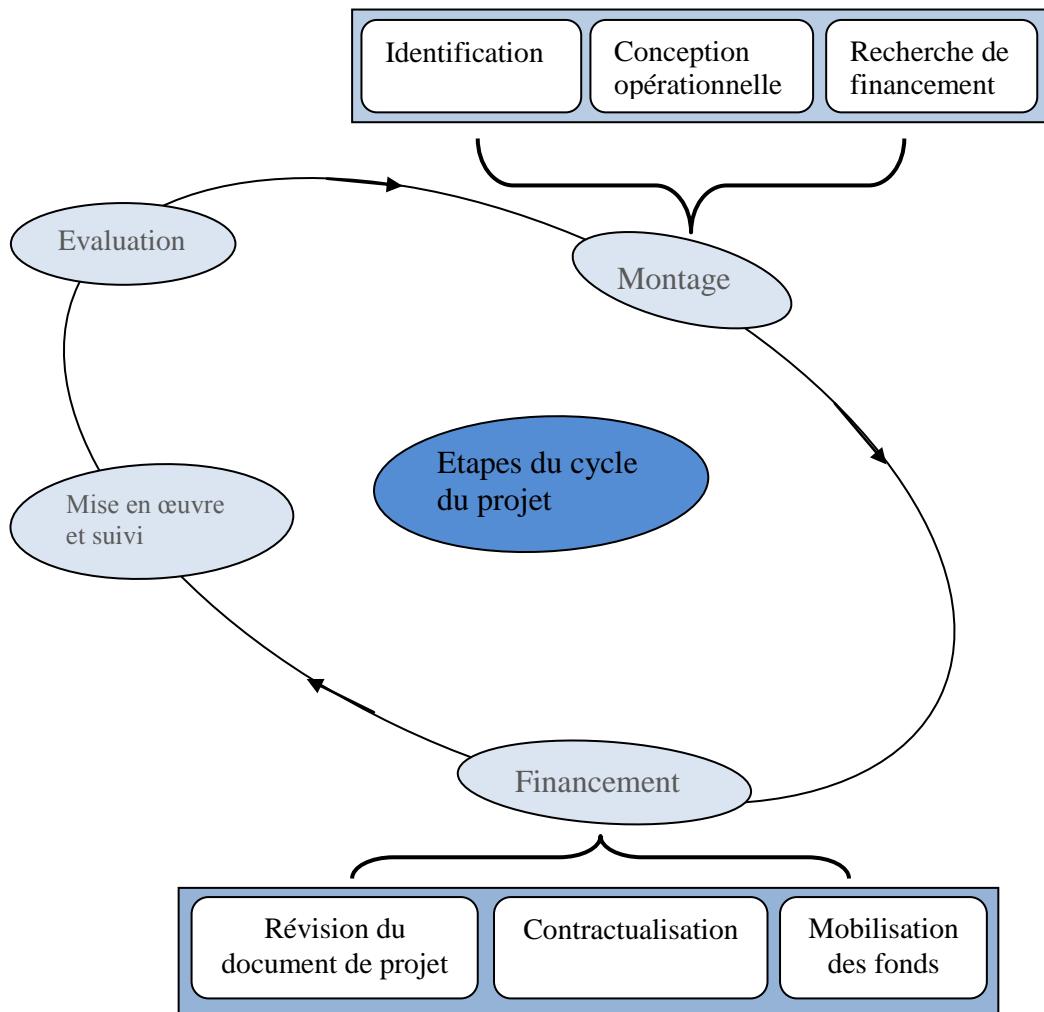
Source : Document de projet sommaire

### **Section I : Notions sur le terme "projet"**

Le Project Management Institute (PMI) définit le mot *projet* comme « toute activité réalisée par une seule organisation ou par un groupe d'organismes, doté d'un début et d'une fin déterminées et qui vise à créer un produit ou un service <sup>14</sup> ». Il peut s'agir de quelque chose d'aussi simple que l'organisation d'un évènement d'une journée ou d'aussi complexe que la construction d'un barrage sur une rivière. Il est constitué de différentes phases importantes telles que le montage du projet, son financement, sa mise en œuvre, son suivi et évaluation. Un projet contient plusieurs étapes, ils sont schématisés dans la figure ci-dessous :

<sup>14</sup> BTA, *Initiation aux principes fondamentaux de la gestion de projet*, Développement des ressources humaines, 2003, p3

**Figure 3: Les différentes phases d'un projet**



Source : Guide pratique de montage de projet

La phase de montage constitue la base du projet. Elle vise à donner la consistance à l'idée qui deviendra le projet concret et durable à partir des étapes suivantes :

- L'*identification* au cours de laquelle on va tester et préciser les contours de l'idée initiale
- La *planification* qui va permettre de concrétiser l'idée en un projet réalisable
- La *recherche de financement* pour laquelle on va élaborer un dossier de projet et identifier les ressources de financement potentielles.

La phase de financement du projet est une étape de négociation et de contractualisation avec le(s) bailleur(s) du projet, permettant de mobiliser les moyens nécessaires à sa mise en œuvre.

La mise en œuvre (ou phase d'exécution) est la phase opérationnelle du projet. Elle doit aboutir à des résultats concrets permettant d'atteindre les objectifs fixés. L'étape de suivi consiste à vérifier la bonne exécution des activités du projet, identifier les éventuelles difficultés et à réajuster les moyens nécessaires pour atteindre les résultats attendus.

L'évaluation consiste à porter une appréciation sur le projet en s'intéressant à sa conception, sa mise en œuvre et ses résultats en fonction des objectifs initiaux. Elle se déroule généralement en fin de projet, mais des évaluations intermédiaires permettent une réorientation des actions du projet.

## **Section II : De l'idée initiale à l'évaluation des moyens**

L'idéal des projets de type participatif est que l'idée initiale soit issue de l'initiative des bénéficiaires. Mais cette idée peut-être aussi issue d'un vulgarisateur de développement d'un service déconcentré public ou privé. L'essentiel est qu'elle soit, avant tout, appréhendée et appréciée par les bénéficiaires. Le regroupement des bénéficiaires, l'organisation et le bien-fondé du projet constituent des facteurs incontournables pour la réussite des activités planifiées. Ainsi, pour s'assurer de la réussite d'un tel processus, il faut prendre en compte les réalités sociologiques et culturelles locales. Sur ce dernier point, la Directrice Générale de l'Unesco affirme que «l'expérience prouve que les modèles de développement efficaces sont ceux qui savent intégrer les spécificités culturelles locales pour susciter la participation des populations concernées<sup>15</sup>». L'approche participative permet donc, par l'intermédiaire des concertations et du travail en commun, de mobiliser et d'impliquer plus efficacement les acteurs locaux. Une telle démarche est souvent présentée comme un moyen d'améliorer la synergie des acteurs et susciter des dynamiques innovantes et porteuses pour le développement d'un territoire.

---

<sup>15</sup>UNESCO, message de la Directrice Générale, IRINA Bokova, à l'occasion de la journée mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue et le développement, le 21 mai 2012

## **1- Identification du projet**

L'idée première des paysans d'Ambatomitsangana était de creuser un canal pour irriguer leurs champs rizicoles. A ce temps-là, ils ignoraient qu'ils pouvaient demander un appui technique et financier auprès des services déconcentrés du Ministère de l'Agriculture sis dans leur District. Cette situation démontre le manque d'informations des paysans et met en cause le travail des agents de vulgarisation du Centre de Service Agricole (CSA) rattaché à la CirDR dans le District.

C'est au milieu de l'excavation du canal que des agents de la CirDR ont sensibilisé les paysans sur le fait qu'ils pourront bénéficier d'un appui du Ministère de l'Agriculture s'ils en faisaient la demande. Le processus légal qui a abouti au projet a commencé là et désormais, il ne s'agit pas seulement de construire un canal mais aussi un barrage hydraulique pour faciliter l'acheminement de l'eau vers les rizières.

Une fois le projet identifié, les acteurs principaux à savoir les paysans et la CirDR se sont mis d'accord, à travers des réunions de concertation, de travailler ensemble en tant que parties prenantes et principaux acteurs pour la concrétisation du projet. L'autre fait important de ce projet est que les paysans doivent se regrouper en organisation paysanne puisqu'il est facile, selon les bailleurs de fonds, de travailler avec des groupements de personnes qu'avec des individus dont chacun revendiquerait ses propres intérêts. D'où, la naissance de l'association "*Ezaka-AUE*".

## **2- Les moyens nécessaires**

La détermination des moyens nécessaires à la réalisation des activités consiste à faire une évaluation des besoins en ressources humaines, matériels et financières. Cette démarche détermine la faisabilité du projet et examine la planification de ces ressources en termes quantitatifs et qualitatifs. Les principaux acteurs du projet d'aménagement hydro-agricole d'Ambatomotsangana ont formulés leurs moyens comme suit :

- Les moyens humains**

Une projection à cours et à moyen terme a été faite pour déterminer les besoins en personnel ayant les compétences et la motivation nécessaires pour pouvoir et vouloir exercer les activités inscrites dans la logique d'intervention et assurer les responsabilités

qui se révèleront nécessaires. L'association "*Ezaka-AUE*" fournit la grande partie des mains-d'œuvre qui demande moins de qualification et la CirDR, appuyé par le président et le secrétaire général de ladite association, s'occupent des questions beaucoup plus techniques et règlementaires.

- **Les moyens financiers**

La planification financière classifie la participation de chaque partie prenante dans le financement du projet. Les principaux acteurs ont reparti la participation contributive comme suit :

- ✿ **Apport bénéficiaires : 20% du budget total**

La contribution en apport bénéficiaire pour les projets de développement dans les communes rurales à Madagascar est fixée à 10% du budget total. Par ailleurs, le FKT d'Ambatomitsangana, même s'il est isolé et enclavé, il fait partie intégrante de la Commune Urbaine d'Ankazobe. Or, l'apport bénéficiaire pour les projets de développement dans les communes urbaines est de 20%. Cependant, pour le cas de ce projet, la contribution financière des bénéficiaires est répartie en deux, 10% en nature (soit 8 millions d'Ariary) et 10% en mains-d'œuvre.

- ✿ **Apport bailleur de fonds : 80% du budget total**

Le Ministère de l'Agriculture est le principal bailleur de fonds identifié de ce projet. Il a financé cette infrastructure à hauteur de 64 millions d'Ariary. La gestion de ce montant ainsi que la supervision de toutes les activités y afférentes ont été à la charge des institutions déconcentrés du dit Ministères, à savoir la Direction Régionale de Développement Rural Analamanga et la Circonscription du Développement Rural d'Ankazobe.

- **Les moyens matériels**

L'équipement nécessaire à la réalisation des travaux de construction du barrage hydraulique était à la charge de l'entreprise prestataire. A l'exception des matériaux fournis par les paysans en termes d'apport bénéficiaire (les 10% en mains-d'œuvre), le reste des matériels et matériaux était sous la responsabilité de l'entreprise qui a construit l'infrastructure.

Le projet est réalisé suivant les directives de l'approche participative pour le développement. L'enjeu de cette démarche est de favoriser la promotion de l'auto-développement des communautés villageoises et une prise en charge active de leur propre avenir. La section suivante présente quelques éléments de connaissance sur le terme développement participatif.

### **Section III : Notion sur le développement participatif**

Il est défini par la FAO (rapport 2002) comme « l'occasion offerte à la population, hommes et femmes de s'exprimer sur leur situation actuelle, de participer et de prendre des décisions sur leur futur, à savoir leurs priorités de développement ». Il permet à toutes les parties prenantes d'un projet d'ouvrir un espace de dialogue, de partage d'informations et d'expériences, d'échange des savoirs et des techniques. En d'autres termes, il permet aux bénéficiaires des projets d'être les principaux acteurs de développement de leur terroir, en exprimant clairement leurs problèmes, leurs besoins, leurs obstacles et leurs opportunités. Ce processus permet à la population d'identifier, prioriser et planifier les actions de leur propre développement local. Il conditionne une meilleure compréhension des priorités locales et des stratégies paysannes et facilite de ce fait l'élaboration de plan de développement concerté, réaliste et efficace, tout en évitant des pertes de temps, d'énergie et de fonds, ainsi que des frustrations inutiles de part et d'autre.

Toutefois, les modalités pratiques de cette procédure sont souvent difficiles à mettre en place. Les résultats des enquêtes menées au cours de cette recherche ont permis de constater que certains bénéficiaires du projet sont moins informés et se méfient des autres acteurs venus des milieux urbains. L'un des techniques pour éviter de telles situations est de se familiariser avec les communautés et créer un climat de confiance entre les différents acteurs. Les deux paragraphes de cette section retracent un bref historique de l'approche.

#### **1- Genèse de la participation pour le développement**

La participation est citée pour la première fois par les sociétés allemandes en 1952. Après, elle est devenue un concept théorique global appliqué par les pays européens démocratiques. En effet, depuis les années 60, la notion de participation est devenue un slogan en Europe, et aujourd'hui elle est vivement exigée dans tous les processus de planification des projets de développement, surtout dans les milieux ruraux.

## **2- Début de la participation villageoise en Afrique et à Madagascar**

Bien avant 1969, une tentative timide de création de Groupements Villageois a déjà vu le jour dans certains pays d'Afrique. Au Dahomey d'alors (l'actuel Bénin), « l'initiative est partie des Départements du Zou, du Mono et de l'Atacora. Mais c'est surtout avec la Conférence des pays membres de l'Organisation Commune Africaine et Malgache (OCAM), tenue en Décembre 1969 à Niamey (République du Niger), que la recommandation de prendre les villages comme unité de base pour le développement communautaire a été faite ». C'est en application de cette recommandation qu'à partir de 1970, l'expérience des Groupements Villageois à caractère Coopératif (GVC) a été généralisée à tous les pays membres de cette organisation. Ces groupements sont des structures de participation communautaire puisque l'idée naissait dans un contexte où la participation des paysans était perçue comme la condition sine-qua-non de développement. Toutefois, cette recommandation n'a pas été suivie de faits significatifs dans la plupart des pays jusqu'à ce qu'il soit exigé, dans les années 1990, par les bailleurs de fonds comme condition d'octroi de financement des projets. Les avantages et limites de cette stratégie sont décrits dans le chapitre ci-dessous.

## **Chapitre III : Avantages et limites de l'approche participative**

En s'appuyant sur les critiques portant sur l'efficacité de l'aide-pays traditionnelle, les défenseurs de l'approche participative pour le développement mettent en avant plusieurs atouts propres à l'inclusion de la population ciblée dans la gestion des projets et des financements. Un premier atout supposé est la viabilité plus élevée des projets due à leur appropriation par les bénéficiaires, qui se préoccupent davantage de la permanence des infrastructures construites et de leur maintenance lorsqu'ils ont participé à leur réalisation. Par conséquent, la qualité des infrastructures et de la performance en termes de services offerts seraient supérieures à celles des biens fournis par l'État. Néanmoins, de tous ces avantages, la participation ne constitue pas une fin en soi, elle a aussi ses limites, qui peuvent constituer un frein pour l'atteinte des objectifs fixés par les projets. Ce chapitre fait un tour d'horizon des avantages du développement participatif mais aussi de ses limites.

## **Section I : Atouts de la participation paysanne**

Un des atouts de l'approche participative pour le développement est que les autorités locales et les communautés, par leur meilleure connaissance du terrain, disposeraient d'une plus grande capacité à cibler les foyers les plus pauvres et les catégories les plus défavorisées. Cet avantage informationnel permettrait d'améliorer l'impact des projets de développement en termes de réduction de la pauvreté. En outre, associer les communautés dans la gestion des projets et les accorder un pouvoir de décision permettrait d'améliorer les capacités de gouvernance et le capital social de ces communautés. Ces projets participatifs poseraient donc la base d'un processus de développement endogène, en renforçant les compétences de la population locale, tout en obtenant de meilleures performances en termes d'amélioration des conditions de vie.

La participation accroît en outre la prise en charge et la motivation à l'égard des projets, condition non-négligeable pour leur réussite. Certains auteurs estiment que la participation est un droit humain car elle reconnaît aux personnes et aux communautés locales, le droit fondamental d'être associés à la prise de décisions qui influe sur leur avenir. Le FIDA (2001) en voulant accroître l'impact de ses projets au moyen des approches participatives, résume les atouts de la participation, en notant qu'elle permet de :

- S'assurer que la conception du projet traduise bien les priorités réelles des bénéficiaires et soit pertinente et réaliste de leur point de vue;
- S'assurer que le projet atteint la population qu'il vise et écoute son opinion ;
- Renforcer la prise en charge, la motivation et en fin de compte la durabilité ;
- Rendre le projet transparent pour les bénéficiaires ;
- Produire des savoirs ;
- Faciliter la sensibilisation au sommet (partenariats) et à la base ;
- Avertir rapidement des problèmes qui surgissent.

La banque mondiale (1992) quant à elle ajoute que la participation permet aux gouvernements :

- D'avoir des informations représentatives sur les besoins, les priorités et les compétences de la population locale, ainsi que l'impact des programmes et des initiatives du gouvernement ;
- D'adapter les programmes aux conditions locales ;
- De délivrer des services de qualité ;
- De mobiliser les ressources locales.

Par ailleurs, on ne pourra pas donner de façon exhaustive l'importance capitale que revêt l'approche participative dans le cycle de vie du projet. Les points évoqués ci-dessus ne constituent qu'une élaboration de quelques éléments exprimant au maximum la place de la participation dans la préparation, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des projets de développement. D'autres avantages plus pratiques sont à considérer et doivent être pris en compte pour la réussite des projets de types participatifs. Ils sont évoqués dans les trois paragraphes suivants :

## **1- Partage d'expériences**

Comme on l'a souligné dans les chapitres précédents, la démarche participative se fait en équipe multidisciplinaire. Elle regroupe des intervenants de plusieurs secteurs et niveaux : paysans, agent de base, projets, autorités administratives et politiques. La mise en œuvre de cette approche impose donc l'apprentissage d'un mode d'intervention nouveau tant pour les paysans, que pour les agents techniques. L'analyse des diverses contraintes et priorités, conception et programmation des actions à entreprendre, réalisation, gestion et suivi/évaluation de l'ensemble du programme nécessite un partage des acquis entre les paysans et les techniciens. Le projet d'Aménagement hydro-agricole d'Ambatomitsangana a su tenir compte certaines connaissances des paysans bénéficiaires dudit projet.

## **2- La formation**

La programmation de la formation est un des points clés pour l'extension de l'approche participative. Le plan de formation doit être préparé par le service qui a le leadership technique et est approuvé par ceux qui détiennent le leadership politique. Des compétences professionnelles limitées, la plupart des OP restent confrontées à d'importantes difficultés: absence de vision, objectifs instables, absence d'outils de planification et de suivi, faiblesse des outils de gestion, responsables insuffisamment formés. Un grand nombre d'OP, insuffisamment accompagnées, disparaissent dès que le projet qui les a vues naître se termine. Pour susciter cette participation, il est nécessaire de procéder à une série d'actions de sensibilisation, de formation et de responsabilisation des acteurs. Selon le rapport final de conception du projet AROPA à Madagascar, les dispositifs d'appui au renforcement des capacités des OP, pratiqués à travers le pays, peuvent être rangés en deux catégories:

- Des dispositifs propres aux projets qui les financent, composés d'animateurs de proximité, éventuellement accompagnés par des paysans relais. C'est par exemple le cas des dispositifs soutenus par le FERT, CARE ou encore l'AFDI. Ces dispositifs sont souvent très intensifs (un ou deux animateurs par commune) et ils permettent de structurer progressivement un milieu, en accord avec les rythmes et les capacités des paysans. En revanche leur durabilité est rarement assurée au-delà des projets qui les mettent en place. La mise en place des FRDA pourrait constituer une source de financement plus durable.
- Des dispositifs faisant appel à des prestataires de services: ils reposent sur le financement de prestataires et contribuent à développer une offre de services fondée sur le marché. Dans le cas du PSDR financé par la Banque mondiale, les prestataires proviennent à 95% de la capitale. Dans le cas de SAHA financé par la coopération suisse, il s'agit d'examineurs ou vulgarisateurs ou encore de jeunes sans emploi qui sont recrutés localement et bénéficiant d'une formation. Moins intensif, l'accompagnement génère probablement moins de dépendance. Enfin, la pérennité de ces dispositifs dépend elle aussi de la continuité de subventions accessibles aux OP, qui n'ont pas la capacité financière pour se les payer.

Du paysan au cadre technique, chaque participant à l'action collective doit avoir au moins les notions de base de l'approche. La formation a comme intérêt de renforcer les capacités intellectuelles des participants. Sur cette même vision, RIGOBERT Tossou pense qu'en ce qui concerne les paysans, « le système doit se fixer comme objectifs la formation dans le domaine agricole et la formation dans le cadre du transfert des activités de distribution des intrants et des crédits agricoles des agents de vulgarisation aux Groupements Villageois ». Une formation qui doit être faite dans le domaine des compétences de transfert des techniques et outils de planification. Elle doit être axée sur :

- Un appui organisationnel et au fonctionnement des commissions techniques et des cadres de concertation dans l'élaboration et la mise en œuvre de plans d'action opérationnels ;
- Le renforcement d'une stratégie de communication et d'intermédiation.

Toutefois, aucune formation n'a pas été organisée pour renforcer les capacités des membres de «Ezaka-AUE» dans le cadre de ce projet d'aménagement hydro-agricole d'Ambatomitsangana.

### **3- La viabilité des infrastructures construites**

Selon certains chercheurs et notamment les défenseurs de la participation paysanne au projet de développement, il existerait une viabilité plus élevée des projets de type participatif. Une viabilité due à l'appropriation par les bénéficiaires des infrastructures construites.

Alain Pliez, ancien coordinateur national du Projet pluriannuel des microréalisations (PPMR) du FED au Togo cité par Handicap International, affirme qu'« il ne reste actuellement aucune trace des projets mis en place dans les années quatre-vingt au Togo, alors qu'ils ont nécessité énormément de ressources financières et de ressources humaines ». Cette situation peut être observée aussi dans d'autres pays en développement et à Madagascar. La raison est que sur le terrain, c'était un déploiement d'experts et de véhicules. Des rapports d'évaluation ont montré que les projets étaient conçus par des conseillers économiques et financiers, qui ne tenaient pas compte des mentalités et du

contexte local. Dans plusieurs régions, on réalisait les mêmes projets avec les mêmes méthodes et approches. On les imposait à la population. Cette illustration de cas incite à une redéfinition de la relation entre les développeurs et les communautés rurales bénéficiaires des projets. Ce qui suggère une conceptualisation nouvelle de la notion de "communication au service du développement" de telle manière que cette communication puisse satisfaire les besoins réels des communautés rurales. Pour atteindre un tel objectif, il devient nécessaire de porter plus d'attention à ces communautés rurales en cherchant à renforcer les organisations paysannes afin de les amener à, désormais, prendre l'initiative et l'habitude d'exprimer leurs besoins. En d'autres termes, il revient à rendre ces organisations paysannes plus puissantes et plus aptes à exiger des changements quantitatifs et qualitatifs pour le développement de leur milieu.

Pour le FIDA (2001), «la participation est un investissement; elle exige plus de temps et d'argent mais à la longue, elle renforce l'impact ». Plusieurs institutions d'appui au développement des pays du sud énoncent que les projets qui reposent sur les avoir-faire et les priorités locaux ont plus de chances d'être durables parce qu'ils sont pertinents et acceptables pour les bénéficiaires.

## **Section II : Les limites de l'approche participative**

Dans le management des projets de type participatif où se côtoient techniciens et bénéficiaires, il peut surgir toute forme de contradictions et de mésententes puisque derrière l'apparence de chercher l'intérêt collectif, se cache une personne rationnelle avec des ambitions d'intérêt personnelle. Des difficultés ont été observées par des chercheurs lors de la mise en œuvre des projets suivant l'approche participative:

- La divergence entre les préoccupations des populations ciblées par les projets et celles des développeurs est un des handicaps considérables enregistrés,
- La marginalisation de certains acteurs par d'autres acteurs,
- L'incapacité de certains bénéficiaires à formuler en des termes clairs leurs expériences et attentes,
- La faiblesse des moyens financiers a constitué un handicap sérieux pour le suivi en continu du projet.

L’expérience des approches participatives a révélé ces contraintes liées à son application, aux coûts qu’elles engendrent et à l’appréhension divergente que les gens ont du concept. Pourtant elle est de plus en plus exigée par les bailleurs de fonds comme un garant de leurs investissements. Elle fait à présent partie de toute conception de projets de qualité. Pour Clayton (1998), les approches participatives exigent plus de temps que les autres méthodes conventionnelles, aussi bien pour les populations rurales ciblées que pour les bailleurs de fonds. Cette remarque semble se justifier pour le cas du projet d’aménagement hydro-agricole d’Ambatomitsangana puisque depuis le commencement des travaux jusqu’alors, les infrastructures ne sont toujours pas fonctionnelles.

Dans cette section, on essaie d’inventorier quelques désavantages qui peuvent être sources d’échec des interventions participatives pour le développement. Pour ce faire, il nous est avéré préférable de les analyser en trois points distincts :

### **1- Risques de conflits**

Certains problèmes d’organisation ou d’ordre financier entraînent souvent des lenteurs et des blocages à cause des intérêts parfois divergents des différents groupes sociaux. Il peut ainsi exister de fortes tensions, au sein de certaines communautés, qui prennent leurs sources dans les structures de pouvoir local, l’exercice de l’autorité, les divisions sociales sur une base ethnique ou religieuse. Mais c’est surtout les inégalités économiques, comme nous l’avons vu précédemment sur le problème de mobilisation de fonds pour l’achat des tuyaux pipelines, qui font surgir le plus souvent les conflits. C’est précisément parce que les projets de type participatif entendent donner des responsabilités et des capacités d’action aux membres d’une communauté donnée que ces projets ne peuvent ignorer le contexte socioéconomique et culturel dans lequel ces membres vivent et s’organisent.

Un des premiers enseignements tirés de l’analyse de ces concepts est qu’il est dangereux de procéder à la mise en œuvre de projets de développement participatif en suivant une série de « bonnes pratiques » censées être valables pour tout type de contexte. Au contraire, l’accent doit être mis sur une conception suivant le contexte de ces projets. Pour Heckathorn (1993), « la façon dont l’action collective est organisée influe sur la possibilité de l’émergence d’un conflit au sein du groupe ».

## **2- Réticence à des contributions onéreuses**

Comme le coût de temps qu'elles engendrent, les méthodes participatives peuvent engendrer des coûts financiers plus importants, surtout pour les bénéficiaires, en particulier ceux qui sont les plus démunis. L'incapacité de l'association «Ezaka-AUE » à mobiliser le fonds nécessaire pour l'achat des tuyaux en est un exemple concret. Ce coût financier élevé s'explique par les différentes formations à tous les niveaux qu'exige la participation. Cette formation concerne aussi bien les agents de développement que la masse paysanne ou certains groupes socioprofessionnels ciblés. Et même si aucune formation n'a été faite tout au long de ce projet, son retard est dû à des difficultés financières.

## **3- Difficultés pour l'application de l'approche à plus large échelle**

Le chercheur MAXIME Lebovics (2007) affirme que la « mise en œuvre sur une large échelle des projets de développement participatif est un processus complexe et il est difficile d'évaluer les probabilités de succès de ces tentatives de manière générale». Certaines expériences mènent à des conclusions optimistes sur la faisabilité de ce processus. Un exemple est celui d'un projet coopératif mettant en place des mécanismes de microcrédit et d'assurances professionnelles pour les travailleuses pauvres en Inde. Les bons résultats obtenus ont pu ensuite être généralisés avec succès en plusieurs endroits du pays. De façon similaire et toujours en Inde, Kurien (1996) montre que des dévelopeurs ont établi avec succès des coopératives agricoles, avec des résultats satisfaisants en termes d'accès aux marchés et d'accroissement des revenus des fermiers pauvres sur une bonne partie du territoire. Cependant, il n'est pas valable de faire une copie-collée, à Madagascar, de ces expériences réussies ailleurs; puisque chaque pays et chaque nation a ses spécificités et ses valeurs socioculturelles propres.

Pour éviter l'échec de la généralisation de tels dispositifs participatifs, certains chercheurs pensent qu'il est nécessaire d'éviter l'application mécanique d'une série de bonnes pratiques qui donnent de maigres résultats dans certains environnements. Certaines leçons tirées d'expériences de projets participatifs, à l'exemple de l'incapacité de « Ezaka-AUE » à acheter les tuyaux, doivent être prises en compte mais aussi nécessairement adaptées au contexte historique, politique, économique et social des zones ciblées.

Pour procéder à la mise en place à une plus large échelle de l'approche participative et maximiser les chances de succès, Mansuri et Rao (2003), énoncent quelques conditions de départ qui doivent, selon eux, être réunies :

- Une approche graduelle, prenant en compte le contexte non seulement économique du pays et l'évaluation du « capital social » des communautés, mais aussi son organisation politique et les rapports de forces entre les différents acteurs.
- Une évaluation systématique des progrès accomplis et des difficultés rencontrées, afin d'exploiter les effets d'apprentissage.
- Un engagement fort de la part de l'État central à promouvoir un changement concret des processus de décision et de l'environnement institutionnel, afin d'assurer la viabilité des projets. Le processus doit donc être endogène, avec un leadership local, et ne peut reposer seulement sur l'intervention d'agents extérieurs comme les bailleurs de fonds.

Il faut aussi savoir qu'il est inévitable que quelques échecs et expériences infructueuses aient lieu dans des environnements tels que ceux des pays en développement comme Madagascar. La mise en œuvre de projets de développement participatif doit donc nécessairement s'inscrire dans un horizon de long terme, avec un processus de type graduel qui permette de modifier certains aspects du projet dans un souci d'efficacité.

**Deuxième partie :**

**Diagnostic participatif dans la réalisation du projet**

**d'aménagement hydro-agricole d'Ambatomitsangana**

L'approche participative comporte, selon la FAO, une série d'étapes, dont l'identification/connaissance du milieu, la sensibilisation/prise de conscience par la population des enjeux de développement et des possibilités d'agir, l'identification des problèmes et recherche de solutions, l'organisation de la prise en charge et la programmation des actions à entreprendre, la formation thématique, l'évaluation périodique des actions en cours par la population et le suivi-évaluation du programme et de l'ensemble de la démarche, débouchant sur une prise en charge progressive des actions de développement par la population et une appropriation du processus par l'ensemble des intervenants.

Par ailleurs, la mise en œuvre de cette approche impose l'apprentissage d'un mode d'intervention nouveau tant pour les bénéficiaires que pour les agents techniques qui doivent apprendre à écouter la population et à ne pas imposer a priori leur savoir. Les questions qu'on peut se poser, dans le cas de ce projet d'aménagement hydro-agricole d'Ambatomitsangana, sont de savoir si les membres de la toute jeune organisation paysanne "*Ezaka-AUE*" seront-ils capables d'appréhender ce mode d'intervention nouveau ? L'infrastructure qui va être construit sera-t-il de meilleure qualité et mieux entretenue que si elle était fournie par l'État ? L'un des principes de cette approche est la formation de la population en vue d'une prise en charge progressive des actions de leur développement; cette démarche est-elle envisageable pour ce projet ? Qu'en est-il du coût que ce genre d'intervention pourrait engendrer ?

L'analyse faite dans les deux chapitres de cette deuxième partie n'est évidemment pas exhaustive mais elle offre une vision des aspects des projets de développement participatif en milieu rural à Madagascar et plus particulièrement pour le cas de ce projet d'Aménagement hydro-agricole d'Ambatomitsangana. Et quelques suggestions seront émises par rapport aux observations faites au cours de notre stage de recherche.

## **Chapitre I : Analyse de la participation**

L'échec des stratégies d'intervention pour le développement préconisées par le passé dans les pays pauvres a éveillé les esprits des différents opérateurs du développement (Etats, Bailleurs de fonds, ONG...). La nouvelle stratégie est d'intégrer la dimension "*participation de la population*" aux politiques de développement rural. En d'autres termes, la participation populaire devrait constituer un élément clé de toute politique de

développement, comme le souligne le Programme d'Action adopté en 1976 par la Conférence Mondiale de l'Organisation Internationale sur l'Emploi : « Une politique orientée vers la satisfaction des besoins essentiels demande que la population participe aux décisions qui l'intéressent par l'intermédiaire des organisations de son propre choix». Un nouveau concept est donc né à l'issu de cette conférence : *le développement participatif*.

## **Section I : Planification participative et mise en œuvre du projet**

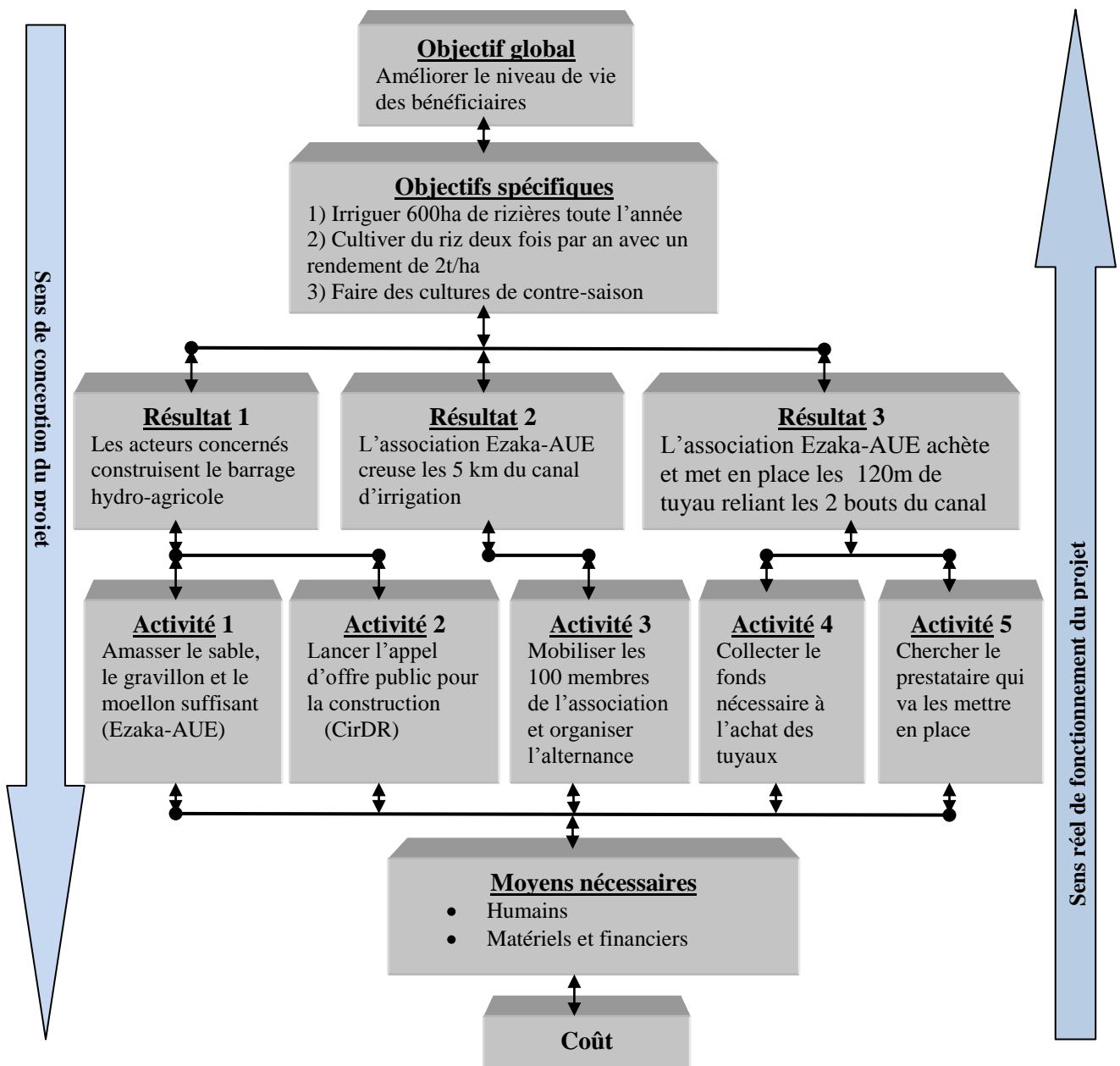
La planification du projet consiste à identifier les activités à réaliser, ceux qui vont les réaliser, prévoir les moyens (humains et matériels nécessaires), les résultats attendus et estimer le budget prévisionnel du projet. Les individus ou groupes de personnes et les institutions qui sont en rapport avec le projet sont identifiés et caractérisés afin de déterminer leurs intérêts et points de vue.

Pour le Pnud (2004), la planification participative locale peut être définie comme « une approche concertée tendant à emmener les acteurs locaux à fixer leurs objectifs de développement dont la réalisation suppose, d'abord, une mobilisation des ressources propres, puis, celle des partenaires». La planification locale peut aussi être assimilée à un processus dynamique à travers lequel les collectivités locales jouent un rôle central depuis la phase d'identification jusqu'à la validation des actions programmées. Cette section expose la logique d'intervention planifiée par les acteurs, les résultats attendus et les activités à réaliser pour atteindre les objectifs du projet.

### **1- La dimension de la participation dans le processus de planification du projet d'aménagement hydro-agricole d'Ambatomitsangana**

Selon le chef de laCirDR d'Ankazobe, la participation des acteurs locaux était déterminante tout au long du processus de planification, par l'appropriation de ces derniers aux actions programmées. Pour susciter cette participation, il était nécessaire, selon la même source, de procéder à une série d'actions de sensibilisation, de négociation et de responsabilisation des acteurs (en particulier l'association «Ezaka-AUE» et les autorités de la Commune d'Ankasobe). Les décisions retenues, à l'issue des différentes ateliers de concertation, ont permis d'établir la logique d'intervention suivante :

**Figure n°4 : Logique d'intervention**



Source : DPS (adapté)

A l'issue de cette phase de planification entreprise dans le cadre de ce projet, il s'agit, à présent, d'en tirer les enseignements majeurs au plan méthodologique et opérationnel en perspective d'une bonne mise en œuvre des activités retenues par les acteurs concernés.

## **2- Les résultats attendus**

Les améliorations et les changements produits par les activités réalisées constituent les résultats attendus de ce projet. Ils permettent d'atteindre les objectifs spécifiques du projet. Les trois parties prenantes directement liées à la planification de ce projet ont pris en compte 03 principaux résultats attendus.

- **Résultat 1 : Les acteurs concernés construisent le barrage hydro-agricole**

La construction de ce barrage est l'accomplissement matériel et effectif de l'action qui a mobilisé les trois acteurs impliqués dans le projet (les bénéficiaires, la commune d'Ankazobe et la CirDR). Sa réalisation va faire intervenir un autre acteur essentiel : l'entreprise adjudicataire de l'appel d'offre. Celle-ci va être chargée de réaliser l'infrastructure tout en acceptant une attitude inhabituelle : une partie des matériaux (sable, moellons et gravillons) sont fournis par les paysans bénéficiaires du projet. Avant de commencer le chantier, deux activités préliminaires sont entreprises :

- **Activité 1 : Amasser le sable, le gravillon et le moellon nécessaires**

L'apport bénéficiaire pour ce projet s'élève à 20% du budget total, les 10% en nature et les 10% restants en main-d'œuvre. Cette main-d'œuvre est associée à l'accumulation, par les bénéficiaires, des stocks de sable, de moellons et de gravillons nécessaires à la construction de l'infrastructure.

Selon le président de l'association "*Ezaka-AUE*", ils n'ont pas acheté ces matériaux; ils les ont ramassés aux alentours du site de chantier et parfois ils les fabriquaient à partir de grosses pierres à l'aide d'une masse. La comptabilisation et budgétisation de ces matériaux émettent certains doutes sachant que l'association en a amassé une quantité non-pesée tout au long du chantier. En effet, la fragilité d'une jeune OP comme "*Ezaka-AUE*" l'expose à des malversations ou des détournements de fonds de la part des autres acteurs.

## ► Activité 2 : Lancer l'appel d'offre public

Arrêté n° 11179/2006/MEFB du 29 juin 2006 fixant les seuils de passation des marchés publics à Madagascar et de contrôle de la Commission National des Marchés<sup>1</sup>,

- Article 03, alinéa 2c:
  - Travaux autres que travaux routiers, au niveau des communes (hors les 6 chefs-lieux des ex-provinces et les communes urbaines d'Antsirabe, de Nosy Be et de Sainte-Marie) ;
    - ⊕ Seuil de passation des marchés : 35 millions d'Ariary
    - ⊕ Seuil de contrôle *a priori* par la Commission Nationale des Marchés : 50 millions d'Ariary

En application des dispositions de l'article 14 du Code des Marchés Publics à Madagascar (Loi n° 2004-009 du 26 juillet 2004 portant Code des Marchés Publics), appuyé par l'arrêté ministériel cité ci-dessus, la construction du barrage hydro-agricole a fait l'objet d'un appel d'offre. Cette activité était à la charge de la CirDR. Elle n'a pourtant pas fait l'objet d'un contrôle par la Commission Nationale des Marchés même si le projet a dépassé le seuil de 50 millions d'Ariary.

## • Résultat 2 : L'association "Ezaka-AUE" creuse les 5km du canal

Le creusement de ce canal est un facteur fondamental pour la réussite du projet. Notons que les surfaces rizicoles à irriguer se trouvent à une distance de 5km du barrage. Malgré son importance capitale, cette seconde infrastructure est laissée exclusivement à la charge des paysans bénéficiaires.

Lorsque les parties prenantes parlent de l'infrastructure hydro-agricole réalisée, elles associent toujours le canal d'irrigation au projet. Or, le fonds alloué à ce projet n'a pas servi, en aucune manière, à la réalisation de ce canal. En dehors de l'intervention des autorités municipales pour éviter toute forme de mésentente entre les paysans bénéficiaires du projet et ceux pour lesquels le canal va traverser leurs champs, aucun autre appui technique ou financier n'a pas été mis à la disposition de cet ouvrage.

---

<sup>1</sup>Le site Web de l'Autorité de régulation des marchés publics, [www.armp.mg](http://www.armp.mg) permet d'avoir des renseignements utiles à ce sujet.

L'autre paradoxe est qu'aucune analyse financière n'a pas été effectuée pour évaluer le coût total de ce canal. Or, selon Gittinger, « l'évaluation financière est la phase de l'étude d'un projet qui permet d'analyser si ce projet est viable, et dans quelles conditions, compte tenu des normes et des contraintes qui lui sont imposées, et à partir des études techniques déjà réalisées<sup>2</sup> ». Elle consiste aussi à valoriser les flux résultant des études précédentes pour déterminer la rentabilité et le financement du projet. Pour cela, on construit généralement plusieurs scénarios résultant d'une analyse de sensibilité, à partir des différents risques encourus par le projet et permettant de définir des stratégies de réalisation

Le creusement du canal n'a donc pas fait l'objet d'un appel d'offre. Les paysans ont dû s'organiser pour le creuser à la main pendant près de 08 mois. Pour réussir à obtenir ce résultat, les paysans ont réalisé une autre activité :

► **Activité 3 :** Mobiliser et organiser les 100 membres de l'association pour creuser le canal d'irrigation

L'excavation de ce canal a exigé d'énormes efforts physiques et une bonne organisation méthodique de la part des paysans bénéficiaires. Les travaux étaient effectués à la main avec des matériels rudimentaires : piques, pelles, pioche, bêches...

La répartition sociale du travail était faite comme suit :

- Un groupe de 16 hommes et 04 femmes travaillaient en moyenne deux fois par semaine.
- Les hommes s'occupaient des travaux les plus durs et les femmes les tâches qui demandaient moins d'énergies physiques (déblai, débroussaillage, préparer la nourriture).

Ils se sont donc répartis en 05 groupes de 20 personnes chacun pour travailler pendant les 08 mois qu'a duré le creusement du canal.

• **Résultat 3 :** L'association "Ezaka-AUE" achète et met en place les 120m de tuyau reliant les 2 bouts du canal.

A mis parcours du canal se dresse un obstacle de taille, une embouchure de rizière d'une longueur de 60m qui coupe la trajectoire de l'infrastructure. Le canal étant sous la

---

<sup>2</sup>J. Price Gittinger, *Analyse économique des projets agricoles*, Economica, Paris, 1985, p72

responsabilité des paysans, ces derniers doivent donc acheter deux gros tuyaux de type pipeline pour relier les deux bouts de l'infrastructure. Le coût de cette structure est estimé à environ 3,2 millions d'Ariary. Pour y parvenir, l'association a prévu de réaliser les activités 4 et 5 définies dans la logique d'intervention ci-dessus.

► **Activité 4 : Collecter le fonds nécessaire à l'achat des tuyaux**

La mobilisation des fonds d'un tel montant permet de mettre en cause la vision du processus participatif à améliorer le ciblage de la pauvreté et les conditions de vie des plus pauvres. En effet, la participation contributive financière de la population, responsabilise ces dernières et permet en théorie d'éviter une passivité des bénéficiaires à toujours attendre l'arrivée de fonds extérieurs. Mais elle peut aussi constituer un facteur majeur de blocage des activités et un sentiment de désapprobation des actions par la population la plus défavorisée.

Pour éviter une situation pareille, les membres de l'association "*Ezaka-AUE*" avaient pris l'initiative de faire une collecte commune de fonds, non pas par cotisation mais par des activités mécènes et de bienfaisances.

► **Activité 5 : Chercher le prestataire qui va mettre en place les tuyaux**

L'acheminement de ces tuyaux et leur mise en place nécessite aussi bien de l'énergie et des compétences dont les paysans n'en ont sans doute pas. Cette activité n'est pas encore réalisée mais pour ce faire, "*Ezaka-AUE*" doit certainement faire recours à un spécialiste. Selon le secrétaire général de l'association, ils avaient envisagé de construire un pont où l'eau allait traverser dessus au lieu de mettre des tuyaux. Mais cela aurait un coût plus important que les tuyaux et c'est la deuxième solution qui a été choisie.

## **Section II : La mise en œuvre du projet**

La réussite des projets mis en œuvre suivant l'approche participative ne dépend pas seulement des villageois. Elle dépend aussi des techniciens des institutions d'appui et de leurs supérieurs. Cela suppose une réorientation des services, de la base au sommet et un appui matériel et moral permanent de la part des autorités. Comme il a été souligné dans les chapitres précédents, la réalisation de ce projet d'aménagement hydro-agricole s'est fait

en équipe multidisciplinaire. Elle regroupe des intervenants de 4 domaines distincts: les bénéficiaires, la CirDR, la Commune d'Ankazobe et l'entreprise adjudicataire. L'appropriation effective de ce projet par les bénéficiaires, le partage des responsabilités entre les acteurs impliqués et la création d'un cadre de concertation intersectorielle ont constitué des atouts majeurs pour la mise en œuvre des activités planifiées.

En effet, cette approche favorise la promotion de l'auto-développement des communautés rurales et une prise en charge active de leur propre avenir. Selon la FAO, la mise en œuvre de l'approche participative impose l'apprentissage d'un mode d'intervention nouveau tant pour les paysans que pour les agents techniques qui doivent apprendre à les écouter et à ne pas imposer a priori leur savoir technique. Cette démarche a été vraisemblablement comprise par les acteurs de ce projet comme on l'a vu dans la planification. Toutefois, dans cette phase de mise en œuvre, d'autres mesures ont été prises en considération par les différents intervenants pour réaliser dans les délais inscrits toutes les activités. Il s'agit entre autres de :

- Respecter le planning établi pendant la planification ;
- S'acquitter de sa part de responsabilité ;
- Identifier et réfléchir sur les problèmes qui s'opposent au déroulement normal des activités ;
- Ajuster si nécessaire certaines méthodes ;
- Evaluer l'évolution générale des travaux.

Pour le cas de ce projet, la démarche était fondée sur l'établissement d'un dialogue permanent entre bénéficiaires, agents techniques et service administratif local, sur le respect mutuel et le principe du partenariat, ainsi que sur la reconnaissance du savoir-faire des uns et des autres. Les rôles et responsabilités de chaque entité concernant ce processus de mise en œuvre ont donc été clarifiés.

## **1- Rôle des bénéficiaires**

L'association "Ezaka-AUE", au premier chef, son président et son secrétaire général et à travers eux tous les membres, sont associés à la définition des objectifs du projet et participent à la mise en œuvre des moyens adaptés à ces objectifs. Ils ont pris conscience de l'intérêt de ce projet et ont accepté de participer activement non seulement à la contribution financière de 20% du coût total mais aussi en creusant eux seuls les 5 Km du

canal d'irrigation. Ils ont un rôle primordial à jouer dans l'ensemble du processus, dès l'identification du projet mais c'est dans cette phase de mise en œuvre où leur participation est plus capitale. A moyen et long terme, l'association aura pour principales attributions la gestion, l'entretien de l'ouvrage et du réseau d'eau.

Dans les travaux de recherche de M. Lebovics, il affirme que «dans bien des projets d'aménagement, on demande à la population de "participer" en main-d'œuvre aux travaux, cette "participation" est censée diminuer le budget et favoriser l'appropriation de l'ouvrage par les bénéficiaires<sup>3</sup>». Cette vision semble se confirmer pour ce projet à Ambatomitsangana, en tout cas pour l'idée de diminuer le budget, puisque l'unification du barrage et du canal en un seul lot aurait couté beaucoup plus cher au Ministère de l'Agriculture. Pour l'idée de l'appropriation, seules des recherches ultérieures pourront le confirmer, d'autant plus que les critères d'évaluation de celle-là sont la maintenance, l'entretien, et la viabilité de l'infrastructure construite.

L'adhésion de la population aux projets les concernant est effectivement une condition d'efficacité, et la participation peut être un moyen d'obtenir cette adhésion. Sans cette adhésion, il est peu probable que les activités puissent être effectivement réalisées. L'association "Ezaka-AUE" a montré sa capacité à mobiliser ses membres pour la mise en œuvre des activités qui lui sont confiées. Néanmoins, cette mobilisation a eu ses limites puisqu'à la fin de cette recherche, les paysans n'ont pas pu collecter le fonds nécessaire à l'achat des tuyaux censés relier les deux bouts du canal d'irrigation. Ce qui a fait intervenir le PSDR pour compléter le fonds manquant.

## 2- Rôle de la CirDR

La CirDR représente le service technique déconcentré de la Direction Régionale du Développement Rural Analamanga dans le District. Elle est en même temps le représentant du bailleur de fonds de ce projet. Son rôle est donc d'une importance capitale dans la réalisation des activités planifiées.

Selon le chef de la CirDR d'Ankazobe, son institution s'appuie sur la connaissance et la perception qu'ont les paysans de leur milieu pour les aider à mettre en valeur, les moyens en leur disposition, pour développer leur capital de production. Elle favorise la promotion de l'auto-développement des petits exploitants agricoles et une prise en charge active de

---

<sup>3</sup>MAXIME Lebovics, *Analyse des apports et des contraintes du développement participatif*, Afrique contemporaine, 2007, p21

leur propre avenir. Un grand nombre d'AUE éprouvent de grosses difficultés à fonctionner, en raison du désengagement rapide des services de proximité de l'État et du non renouvellement des programmes de réhabilitation de périmètres irrigués. Beaucoup d'AUE ont été abandonnées, sans avoir eu le temps d'acquérir les capacités suffisantes, sans appui qualifié de proximité, et sans un cadre réglementaire suffisamment clair pour leur permettre d'assurer les fonctions des réseaux d'irrigation. Pour remédier à ce problème, le Ministère de l'Agriculture a mis à la disposition des CirDR dans tout Madagascar les dispositifs d'appui technique et financier suivants :

#### ► **Le Centre de Services Agricoles (CSA)**

Il est l'outil privilégié du MinAgri pour le développement des services agricoles dont les producteurs ont besoin (appui, conseils et formation, intrants, équipements). Il ne fournit pas de services directs mais assure la mise en relation demande/offre de service, ainsi que l'appui à la recherche de financement, au développement de l'offre de services et enfin la mise à disposition de l'information technico-économique. Il est dirigé dans chaque district par un comité de pilotage qui est composé de différents acteurs locaux du développement rural (service technique déconcentré du MinAgri, organisations paysannes, mairie...). Le CSA est basé sur des principes d'approche par la demande, de contractualisation des services et de maîtrise d'ouvrage par les producteurs et de non gratuité de services. En cohérence avec sa mission d'intérêt public, son fonctionnement est financé par des subventions publiques (avec un suivi de la Direction Régionale de Développement Rural).

Un paysan interrogé affirme que le CSA est apprécié par les agriculteurs locaux en tant que dispositif de proximité associant notamment les producteurs et la CirDR. Cependant, un ingénieur agronome de la CirDR souligne les difficultés que rencontrent les agents techniques du CSA d'Ankazobe à couvrir tout le District. Il nous a affirmé qu'il est le seul vulgarisateur, accompagné par un animateur peu qualifié, pour couvrir un territoire de 7 593 Km<sup>2</sup>. Le chef de la CirDR a ajouté à son tour que le CSA est un concept pertinent à l'épreuve du terrain. Cependant, des problèmes se posent. Tout d'abord l'efficacité du CSA est limitée par l'absence d'un outil souple de financement, alors que beaucoup de demandes des paysans, comme le cas de l'association "Ezaka-AUE", dépendent de la recherche d'un financement pour le service souhaité. Ensuite, le CSA d'Ankazobe connaît des dysfonctionnements dans sa gouvernance et sa gestion. Un renforcement de capacité

est nécessaire, principalement à l'endroit des membres du comité de pilotage qui ne maîtrisent pas complètement leurs rôles. Un coordinateur rencontré sur place nous a approuvé son optimisme en affirmant que c'est normal qu'il ait des problèmes pour un processus aussi nouveau et récent et que ce dernier va être appréhendé dans la durée. Il a enfin ajouté qu'il est important que les appuis au CSA se poursuivent puisque les enjeux sont importants sur le plan socioéconomique (résolution du problème de déficit de services agricoles pour accroître la production agricole), institutionnel (réforme du secteur agricole) et stratégique (mise en œuvre de la stratégie de services aux agriculteurs).

Dans un souci de réduire les problèmes liés au financement, le MinAgri a décidé de mettre en place un autre dispositif :

#### ► **Le Fonds Régional de Développement Agricole (FRDA)**

Le FRDA est la forme décentralisée du FDA (Fonds de Développement Agricole). C'est l'outil financier du MinAgri pour financer toutes actions visant à améliorer les revenus de la population rurale. Sa vocation est de financer les services demandés par les producteurs. L'objectif est de créer un mécanisme pérenne de financement, indépendant des projets, au service de la politique nationale de développement rural. Il s'agit d'un fonds alimenté par plusieurs sources de financement (Etat et bailleurs) et octroyant des subventions aux producteurs qui le demandent. A la différence des projets, il s'agit d'un fonds national couvrant toutes les régions. Le FRDA assure plusieurs fonctions essentielles :

- La concertation entre tous les acteurs du développement agricole, en assurant l'affectation des ressources par un Conseil d'Administration réunissant les représentants de l'Administration et des producteurs.
- Un processus de décision et de gestion décentralisé.
- La souplesse de gestion d'un instrument à gestion pluriannuelle, permettant d'échapper aux difficultés de la gestion budgétaire courante de l'Etat.

Il se veut un instrument équitable, s’inscrivant de la même manière que le CSA, dans une logique de service publique et décentralisé. Le FRDA octroie des subventions mais selon un principe de non-gratuité : chaque demandeur doit participer par partie au financement des services demandés. Les décisions de subvention sont prises à l’échelon régional par un Comité Régional composé par différents acteurs de développement rural, entre autres la DRDR, les autorités locales, les OP via les « *Tranoben’nyTantsaha* », etc.

A l’heure actuelle, le FRDA n’est pas mis en place tel qu’il a été conçu au départ dans le MAP<sup>4</sup>. Et selon le Coordinateur pour la mise en place du FRDA à Ankazobe, la crise politique actuelle, qui a bloqué les négociations avec les partenaires techniques et financiers sur le processus de mutualisation des ressources affectées au FDA, n’explique qu’en partie ce fait. Selon lui, les responsables au sein du MinAgri souhaitent d’abord expérimenter le dispositif avant la mise en place effective du fonds, d’où l’utilisation actuelle du terme « FRDA-pilote ». Le District d’Ankazobe bénéficiant ces deux outils (CSA et FRDA), la CirDR s’en est servi surtout pour son appui technique au projet d’aménagement hydro-agricole d’Ambatomitsangana.

### **3- Rôle de l’Autorité Locale**

Comme nous l’avons souligné dans les paragraphes précédents, l’Autorité Locale est habilité à donner son opinion sur l’octroi de subvention à un projet de développement qui se réalise dans son territoire. La commune peut financer à travers le FDL les projets qu’elle juge crédibles. Toutefois, un responsable local nous a affirmé que ce fonds, placé sous la tutelle technique du Ministre chargé de la Décentralisation et sous la tutelle budgétaire du Ministre chargé des Finances et du budget, se focalise beaucoup plus au renforcement de capacités du personnel de la Commune et finance surtout les investissements de travaux publics, d’éducation et de santé. En ce qui concerne les projets de type participatif, il appartient aux autorités locales d’assurer aussi un leadership politique. D’après le rapport de l’atelier sur la participation villageoise dans les services ruraux en Afrique, le succès de la démarche participative dépend en grande mesure de son appropriation par les autorités décentralisées. Ce sont elles qui peuvent favoriser la coordination de tous ceux qui opèrent dans la commune pour la planification du développement rural.

Pour ce projet d'Aménagement hydro-agricole d'Ambatomitsangana, la Commune d'Ankazobe a joué son rôle de leadership politique et a participé activement à la planification du projet, selon l'adjoint au maire chargé du développement. Cependant, la Commune n'a pas eu les moyens pour participer financièrement à la réalisation des activités planifiées.

La combinaison des efforts des uns et des autres parmi les parties prenantes de ce projet, citées dans les paragraphes ci-dessus, mais aussi un certain manque d'attention de la part de quelques acteurs impliqués dans la réalisation de cette infrastructure ont mené à l'état actuel du projet.

### **Section III : Etat actuel du projet**

Le Cahier des charges fixant les caractéristiques des résultats attendus pour la réalisation technique et matérielle du barrage ainsi que les conditions et les étapes de sa mise en œuvre a été respecté, selon les affirmations du chef de la CirDR d'Ankazobe. Cependant d'autres difficultés supposées maîtrisées auparavant ont surgies retardant l'inauguration des infrastructures construites. La mobilisation des fonds par « Ezaka-AUE » pour l'achat des tuyaux, reste problématique. Les dégâts occasionnés sur le canal par les intempéries de la fin de l'année 2011 et du cyclone Giovana du mois de février 2012 ont encore aggravé la situation (cf. Annexe 4). Cette situation traduit un certain manquement lié au montage du projet, notamment «*l'analyse des risques*» qui peuvent entraver la réussite du projet. Cette section évoque les raisons du retard de l'inauguration des infrastructures mais aussi les solutions proposées pour terminer les travaux.

#### **1- Le canal d'irrigation en difficulté de finition**

Les travaux d'excavation du canal d'irrigation ont été réalisés avec une petite marge de retard par rapport au calendrier qui a été dressé par les paysans eux même. Certaines difficultés comme la faiblesse physique, après des mois de travail, n'étaient pas prévisibles. Pourtant, avant les intempéries citées ci-dessus, les travaux de creusement du canal étaient achevés. Mais les paysans étaient confrontés à une autre difficulté beaucoup plus délicate : l'incapacité à mobiliser les fonds pour l'achat des tuyaux nécessaires pour

relier les deux bouts du canal. L'idée de faire des activités mécènes pour collecter ce fonds n'a pas abouti. Certains paysans n'ont pas adhéré à cette idée qu'ils jugent étrangère à leurs habitudes.

A ce stade de réalisation, le projet risquait de subir un échec malgré les efforts déployés par les parties prenantes et notamment les bénéficiaires. Une situation qui met en cause la crédibilité d'un projet dit participatif mais que cette participation n'a pas fait l'objet d'une analyse approfondie sur la capacité des bénéficiaires pauvres à s'acquitter de leurs apports. Pour un cas pareil, une question se pose : est-ce que la participation des communautés mène-t-elle à un renforcement de la capacité d'action collective des paysans et à une affirmation des groupes les plus défavorisés ? Les résultats des enquêtes menées spécifiquement sur la mobilisation du fond lié à l'achat de ces tuyaux ont permis de dégager des enseignements majeurs quant à la réalisation des projets de types participatifs avec des paysans aussi pauvres :

- Un suivi technique doit accompagner les paysans dans leurs initiatives de mobilisation de fonds pour l'apport bénéficiaire. Des paysans membres de «Ezaka-AUE» ont affirmé avoir eu l'intention de se désengager de ce projet puisqu'ils se sentaient incapables de s'acquitter de la totalité de leur contribution financière.
- Un autre élément frappant suite à cette question de mobilisation de fonds par les bénéficiaires est qu'une paysanne nous a affirmé que cette idée de faire des activités mécènes pour mobiliser ce fonds n'a pas fait l'objet d'une concertation. Elle pense que cette initiative ne vient même pas d'un membre de leur association mais d'une personnalité de la CirDR. Selon elle, plusieurs membres de l'association n'approuvaient pas cette idée mais ils n'ont pas osé contredire l'avis d'un expert ou du responsable.
- D'autres études réalisées par des chercheurs dans des projets similaires ont donné des résultats probants. Les travaux de Gugerty et Kremer (1999) démontrent que des projets agricoles participatifs ciblant les femmes de l'Ouest du Kenya n'ont pas été efficaces, ces dernières ont jugé les coûts de ces projets surpassant leurs bénéfices alors qu'une grande partie des investissements était déjà effectuée.

Ces constatations démontrent combien une seule étape négligée dans le cycle du projet peut suffire à le faire échouer. L'idéalisat<sup>ion</sup> des processus de participation doit donc être bien étudiée. Pour les membres les plus pauvres de ces communautés, la participation à des processus de décision collective peut être couteuse, car elle implique l'utilisation de temps qui ne sera pas disponible pour effectuer certains travaux champêtres, indispensables à leur survie. En outre, certaines personnes ne sont pas préparées psychologiquement à s'engager dans de longs processus de concertation et de négociation, et il est difficile pour les individus les plus défavorisés d'émettre un avis qui serait contraire à celui d'autres membres plus puissants du groupe. Pour Olson, cité par Lebovics, «toute action collective a un coût pour l'individu, en termes d'engagement, de prise de risque, de temps ou d'argent consacré, mais permet également de se procurer des bénéfices<sup>5</sup> ». Or il existe une tendance pour les membres du groupe à profiter du bénéfice d'une action collective en cherchant à payer le coût minimum, voire à échapper au coût de l'action. Plus les membres d'un groupe sont nombreux, plus la probabilité qu'un individu du groupe participe à l'action collective est faible, car la contribution marginale d'un membre à la réussite du groupe est décroissante par rapport à la taille du groupe.

Les difficultés de «Ezaka-AUE» à mobiliser cette somme a incité les parties prenantes de ce projet à proposer d'autres moyens pour éviter le désistement des paysans.

## 2- Solutions proposées

La solution adéquate pour la mobilisation de fonds nécessaire à l'achat des tuyaux pipelines a été plus problématique qu'il a fallu faire intervenir un acteur de poids dans le processus de réalisation des travaux : le PSDR. Selon le président de l'association «Ezaka-AUE», le PSDR aurait accepté, non seulement de financer le reste des travaux à effectuer sur le canal mais aussi de remplacer les tuyaux pipelines par un pont où l'eau va traverser par-dessus (tetezan-drano). Cependant, les procédures sont encore en cours et elles vont vraisemblablement prendre du temps. Le PSDR va financer la finition et la réhabilitation du canal sur la base de l'importance accordée au développement du monde rural à partir de la réalisation de ses 5 composantes qui sont les suivantes :

- L'appui à des investissements productifs collectifs ;
- Les services d'appui (vulgarisation et formation) ;

<sup>5</sup>MAXIME Lebovics, *Analyse des apports et des contraintes du développement participatif*, Afrique contemporaine, 2007, p24

- L'appui aux plans de développement villageois et au renforcement des organisations paysannes ou associations telles que les usagers de l'eau ;
- L'appui institutionnel portant en particulier sur le plan d'action pour le développement rural et sur les programmes régionaux ainsi que sur l'appui à l'analyse et au suivi des politiques de développement rural;
- Et une composante de gestion du projet.

Un ingénieur agronome, vulgarisateur auprès du CSA d'Ankazobe nous a avoué que l'autre solution pour assurer la pérennité des infrastructures agricoles dans le pays est le suivi à long terme de l'Etat. Selon lui, même si la tendance actuelle est de mettre en œuvre sur une large échelle des projets de développement participatif, l'État reste un acteur important pour la durabilité et la permanence des infrastructures construites. Les communautés bénéficiaires des projets participatifs ont besoin sur le long terme du soutien de l'État, car elles sont souvent trop pauvres pour prendre à leur seule charge la fourniture de matériaux, d'investissements de maintenance. Certaines études attribuent un rôle souvent négatif au pouvoir central par rapport aux projets de types participatifs. Les études des projets participatifs de l'USAID par Finsterbusch et Van Wincklin (1989), ont mis en avant le fait que les organisations qui sont à l'origine du projet doivent être nécessairement décentralisées pour que ces projets débouchent sur des résultats satisfaisants. Mais la conclusion des recherches de Platteau (2003) démontre qu'une approche participative réussie implique nécessairement la présence d'un État légitime et puissant, dont le fort leadership permet de contrôler le bon déroulement des processus locaux de décision.

## **Chapitre II : Perspectives économiques après le projet**

Dans le cadre de sa politique de développement agricole, le MinAgri accorde une priorité à la riziculture, suivant l'approche participative, pour donner plus de responsabilités aux paysans, afin d'augmenter la production. Cette priorité permettra à Madagascar de s'assurer que son économie est à mesure de garantir un approvisionnement suffisant d'aliments de base pour répondre aux besoins sans cesse croissants de la population d'une part et d'autre part, de soutenir le secteur agricole qui est un des principaux pourvoyeurs de devises du pays (cf. Annexe 5-4).

Le projet d'aménagement hydro-agricole d'Ambatomitsanganavise l'amélioration du niveau de vie de la population ciblée grâce à la production d'au moins deux cultures annuelles de riz d'une part, et d'autre part, il contribue efficacement à l'autosuffisance alimentaire en matière de riz, aliment de base à Madagascar. Le choix des paysans bénéficiaires à s'impliquer dans les activités du projet explique une conviction de leur part d'en tirer profit. Une analyse des éléments explicatifs de la rentabilité économique de ce projet va être effectuée dans les quatre paragraphes que compte cette section.

### **Section I : La rentabilité du projet**

La méthode usuelle de mesurer la rentabilité économique d'un projet est de faire des études comparatives des situations socioéconomiques avant et après le projet. Plusieurs instruments peuvent donc être utilisés pour démontrer la faisabilité financière et économique des projets dont certains prennent en compte l'impact des bénéfices en termes de distribution. L'objectif est de mesurer la capacité des projets à produire un bénéfice net satisfaisant par rapport au capital engagé. On peut pour cela regrouper les techniques quantitatives d'évaluation des projets en quatre méthodes d'analyses :

- L'approche coût/avantage;
- L'approche coût/efficacité;
- Les techniques expérimentales et quasi-expérimentales;
- Les approches statiques et économétriques;

Chacune de ces méthodes a ses caractéristiques propres. Toutefois, deux groupes de méthodes sont les plus régulièrement utilisées dans les choix des investissements :

- Les méthodes dites traditionnelles qui ne prennent pas forcement en considération l'un des paramètres essentiels de la décision d'investissement, c'est-à-dire le temps, ou tout simplement l'actualisation.
- Les méthodes dites dynamiques parce qu'elles prennent en compte le facteur temps, c'est-à-dire que les opérations sont réalisées avec des valeurs actualisées calculées grâce à un tableau de facteurs d'actualisation. Parmi ces instruments dynamiques, on distingue particulièrement la VAN (valeur actuelle nette), le TRI (le taux de rentabilité interne) mais aussi le calcul actualisé des ratios avantage/coût.

Le projet d'aménagement hydro-agricole Ambatomitsangana n'a pas fait l'objet d'une évaluation économique ou financière suivant les méthodes citées ci-dessus. Les concepteurs se sont contentés des techniques quasi-qualitatives basées sur des observations pour évaluer les effets économiques que va engendrer le projet. Le bien-être social l'emporte sur les calculs de récupération du capital investi.

## **1- Evolution de la production**

La production du riz a stagné en moyenne pendant les cinq dernières années. Si les récoltes étaient estimées de 2 à 3 tonnes/ha (selon la variété du riz), le projet vise à doubler la production dans les années à venir. Un autre avantage supposé est que les paysans arriveront à produire du paddy en 2 cycles avec les rendements cités ci-dessus. Toutefois, ce succès ne sera effectif que s'il est lié à la prise en considération des facteurs de motivation des ressources humaines, notamment par l'amélioration des conditions de production, a affirmé un ingénieur agronome du CSA.

Une fois le projet achevé, les impacts positifs, notamment les retombés économiques dus à l'augmentation de la production agricole vont aider les paysans à satisfaire leurs besoins essentiels et à investir en matière d'intrants agricoles. Dans cette même idée, Albertini ajoute que «si les besoins de l'homme doivent être le but de toute économie, pour satisfaire ses besoins de nourriture, de vêtements, de logement, de culture, il faut produire<sup>6</sup>». Et comme nous vivons dans une économie d'échange et que nous ne produisons pas nous-mêmes tous les biens qui nous sont nécessaires, il nous faut de moyens financier pour acheter ces biens sur le marché. L'augmentation de la production va permettre aux paysans bénéficiaires de ce projet d'acquérir ces moyens car lorsqu'on travaille dans une économie d'échange, on perçoit automatiquement des revenus monétaires (salaires, intérêt, profits). Mais l'un des préoccupations majeures des paysans d'Ambatomitsangana, même avant la réalisation du projet, reste le lieu de transaction commerciale.

## **2- Etude du marché**

La commercialisation de la production devrait prendre une part essentielle dans la planification du projet. En effet, la ville d'Ankazobe demeure l'unique marché de la quasi-totalité de la population agricole du FKT d'Ambatomitsangana. Que ce soit l'achat ou la

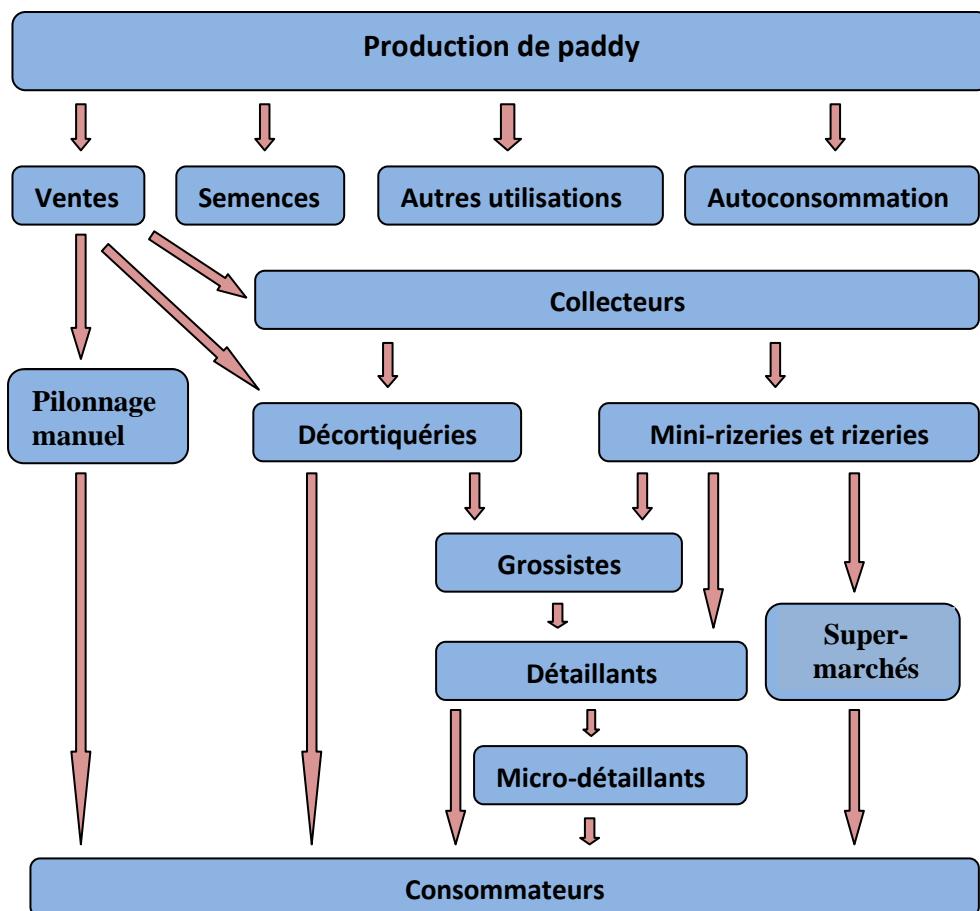
---

<sup>6</sup>ALBERTINI J.M, *Les rouages de l'économie nationale*, Les éditions ouvrières, Paris, 1964, p11

vente de la plupart des biens et services. Compte tenu de l'importance annoncée et de l'espoir qu'ont les paysans bénéficiaires de ce projet sur la production rizicole à venir, nous avons voulu savoir la destination des récoltes.

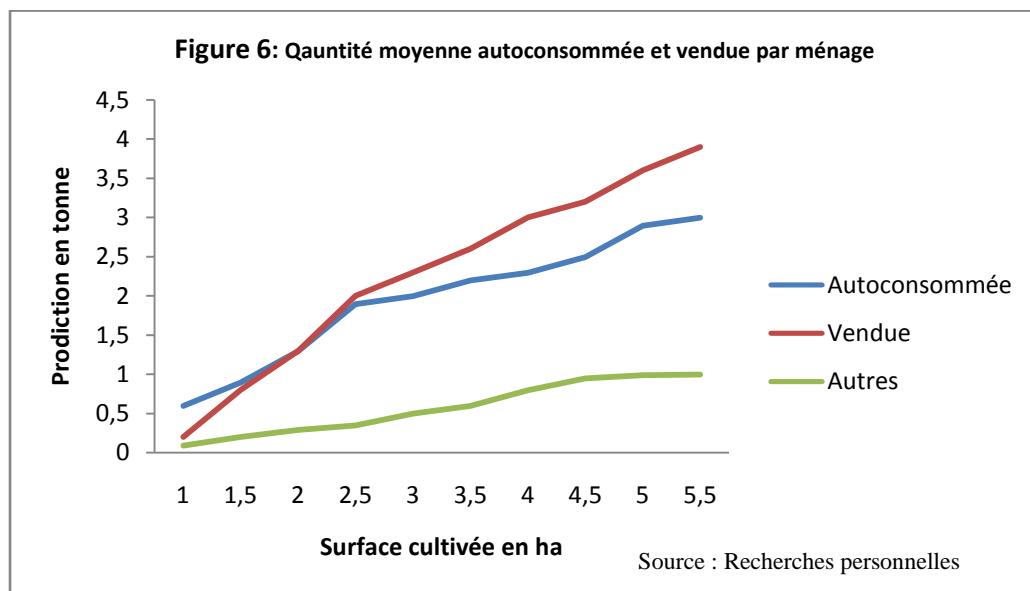
Sur 30 personnes enquêtées, près de 40% d'entre eux ont affirmé vouloir augmenter d'abord leur consommation familiale. Les autres expriment qu'ils arrivent à satisfaire leur besoin en nourriture avec les récoltes actuelles, leurs souhaits est de pouvoir vendre le surplus qu'engendrera le projet. Mais à la question où vont-ils vendre ce surplus ? Leurs réponses tournent autour des collecteurs habituels et les quelques grossistes de la ville d'Ankazobe. Les paysans n'ont donc pas d'informations sur des orientations nouvelles et des marchés nouveaux plus compétitifs comme Antananarivo ou Ambodravato, pourtant situés à moins de 100 km de chez eux. Les appuis pour l'augmentation de la production agricole devraient être suivis d'un service d'orientation commerciale de proximité. Ce dispositif offrirait un conseil de proximité s'appuyant sur la demande au niveau régional et national, et permettrait de faire circuler l'information sur des marchés beaucoup plus compétitifs que le marché communal. Le schéma suivant retrace les étapes de la filière riz en milieu rural à Madagascar.

**Figure 5: Filière riz à Madagascar**



Source : Recherches personnelles

Autre système de commercialisation du paddy est le stockage dans les magasins du CECAM sur place, moyennant un crédit remboursable en 06 mois maximum avec intérêt. En période de soudure, le paddy est déstocké puis vendu pour payer l'emprunt et l'intérêt. Le graphique ci-après présente la tendance moyenne des récoltes consommées et vendues par ménages. Une autre quantité non négligeable de la production est distribuée souvent aux propriétaires des champs, ou donnée à des proches qui ont porté main forte lors des récoltes ou encore réservée comme semences.



Le graphe montre le lien entre la surface cultivée et les quantités moyennes consommées et vendues par ménage. Il traduit deux phénomènes essentiels :

- On voit bien que l'autoconsommation du riz est proportionnelle à la production: plus les quantités produites sont importantes, plus la consommation est élevée;
- La quantité vendue croît proportionnellement à l'augmentation de la production. Les ménages qui disposent d'une surface rizicole de moins de 2 ha consomment beaucoup plus leur récolte qu'ils ne vendent.

En comparant la situation socioéconomique actuelle de ces paysans bénéficiaires du projet (cf. première partie, chapitre I, section IV), et les retombées économiques attendues après le projet, les acteurs impliqués dans cette initiative ont estimé que le projet est rentable.

### **3- Avantages tangibles du projet au sein de la collectivité locale**

A l'évaluation, plusieurs avantages du projet ont été identifiés, notamment au niveau technique, socioéconomique et financier. Au plan technique, le projet permet la maîtrise de l'eau et la mise en culture de 600 ha de terre à forte potentialité agricole et surtout rizicole. Au plan socioéconomique, le projet présente l'avantage induit de faire vivre directement environ 453 personnes par l'augmentation des activités agricoles dans le FKT et augmenter le temps de travail de près de 300 paysans. Mais l'un des atouts et avantages attendus est la contribution du projet au développement socioéconomique local. Une augmentation de la production peut amener aux agriculteurs à se regrouper en *coopératives*, à développer des *PME/PMI* ou même à créer des *Chaines de valeurs* (cf. Annexe 7-5). Tous ces facteurs ou certains d'entre eux, une fois réunis, facilite le développement local.

Selon la Banque mondiale (2002), le surplus des gains perçus, à travers le développement agricole au bénéfice des pauvres, incite les paysans à se conformer au règlement de la collectivité, en pratiquant notamment des activités formelles. Cette conformité permettra à la collectivité locale de pouvoir contrôler les transactions commerciales internes et appliquer ses droits d'imposition fiscale.

A Madagascar, les Collectivités Territoriales Décentralisées ont à leur disposition trois grands types de ressources financières<sup>7</sup> :

- Les recettes fiscales ;
- Les revenus des domaines et des services ;
- Les transferts et subventions de l'Etat.

Les recettes fiscales sont constituées d'un nombre relativement important de prélèvements fiscaux de différentes natures : impôts, taxes, redevances, droits, ristournes, prélèvements, etc. Les prélèvements fiscaux des CTD sont régis par le Code Général des Impôts, par la Loi n°94-007 du 26 avril 1995 relative aux pouvoirs, compétences et ressources des collectivités territoriales décentralisées et par la Loi n°04-001 du 11 juin 2004 relative aux régions. Conformément à l'article 82 de la Loi n°94-007, les communes sont autorisées à créer de nouveaux « droits et taxes parafiscaux ». Si les objectifs du projet sont atteints, la Commune d'Ankazobe tirera profit elle aussi puisque les ristournes sur les produits agricoles vont intégralement dans le budget des communes.

---

<sup>7</sup>MEFB et MDAT, Relance de la fiscalité locale, Animation du groupe de réflexion interministériel, 2006, p11

Pour espérer atteindre les objectifs fixés par ce projet d'aménagement hydro-agricole d'Ambatomitsangana, des mesures d'accompagnement additionnelles doivent être entreprises. Certaines parmi elles sont proposées dans la section qui suit.

## **Section II : Suggestions**

Les projets de développement rural par l'approche participative doivent être accompagnés par des mesures d'assainissement, de désenclavement et d'appui techniques et financiers. La participation de l'association « *Ezaka-AUE* » dans la réalisation du projet d'aménagement hydro-agricole est effectivement remarquable. Ces bénéficiaires ont pu accomplir, à quelques exceptions près, les engagements qu'on leurs avait été assignés. Toutefois, l'objectif global du projet peut vraisemblablement avoir du mal à se concrétiser si des initiatives additionnelles ne sont pas entreprises. Dans cette section, nous soumettons sept suggestions parmi tant d'autres qui, si elles seraient mises en places, faciliteraient l'intégration des paysans dans un système de marché agricole approprié, répondant aux objectifs fixés par le projet. Chaque suggestion sera suivie d'une explication justificative en rapport avec les observations faites sur terrain et les travaux de certains chercheurs nationaux et étrangers.

### **1- La sécurité foncière**

Les terres cultivables d'Ambatomitsangana présentent, comme dans plusieurs zones rurales de Madagascar, une situation foncière complexe. La mise en valeur agricole ne sera pas tout à fait effective tant que les paysans ne soient pas titulaires d'un titre foncier des champs qu'ils cultivent. Les recherches de R. Luc démontrent qu'«une amélioration de l'accès des pauvres à la terre par la sécurité foncière à Madagascar et un meilleur accès aux crédits par le biais du développement des mutuels faciliteraient l'accès aux capitaux productifs<sup>8</sup>». Un guichet foncier est tout de même présent à Ankazobe, néanmoins, les paysans se plaignent de la lourdeur des procédures administratives. Des réformes foncières s'imposent donc, elles sont selon R. Luc, « un élément important de la réallocation des ressources et contribuent au double objectif de réduction de la pauvreté et de croissance<sup>9</sup>».

---

<sup>8</sup>RAZAFIMANDIMBY Luc, *L'ajustement structurel et la politique agricole : le cas de Madagascar*, Thèse de Doctorat, Université Montesquieu Bordeaux IV, 2001, p71

<sup>9</sup> Idem, p72

Elles sont un instrument qui permet d'améliorer la productivité sur le moyen-long terme et réduire la pauvreté.

La sécurité foncière est peu reperdue dans le FKT voire dans la Commune toute entière, pourtant, elle est, selon R. Daniel, « un élément important dans la transition vers l'économie de marché et constitue un blocage important pour le secteur agricole<sup>10</sup> ». Dans la réalisation des projets de développement agricole, participatifs ou non, des initiatives sur l'amélioration de la sécurité foncière devraient être mis en discussions. Du point de vu de la productivité, l'allocation de la terre à son utilisation optimale nécessite que des droits réels sur les terrains cédés puissent être appliqués. Ceci permettra d'encourager les investissements dans une perspective de rentabilité à long terme. D'ailleurs, un des paysans nous a avoué qu'il ne plante pas d'agrumes (mandariniers, orangers...), pourtant très productif dans cette zone, pour la seule raison que les parcelles qu'il exploite ne lui appartiennent pas légalement. Il préfère ne pas investir dans des plantations à rendement durable. Le manque de sécurité foncière est donc un handicap pour l'investissement à long terme, puisqu'il est également un frein à l'accès aux crédits bancaires, sachant que dans le milieu rural les institutions financières ne disposent d'aucune garantie de recouvrement.

L'absence de sécurité foncière constitue enfin un grand «manque à gagner» pour l'Etat et les CTD en ce qui concerne les impôts fonciers. Si les terres sont légalement attribuées, «les contribuables assujettis (propriétaires immobiliers) sont tenus de déclarer eux-mêmes leur patrimoine auprès du centre fiscal ou bien, pour les petites communes, auprès de la Mairie<sup>11</sup> ». Le centre fiscal peut, s'il le juge nécessaire, procéder au recensement de la matière imposable. Une fois ce recensement réalisé, le centre fiscal soumet à la commission municipale des impôts une méthode d'estimation des valeurs locatives pour calculer la base taxable. Cette perte pourrait être transformée en gains potentiels utilisables pour contribuer au développement local puisque les recettes des impôts fonciers vont au budget des communes.

## 2- L'accès au crédit

La CECAM est l'unique institution de microfinance (IMF) présente dans la Commune d'Ankazobe. Le taux de pénétration des paysans est très contrasté (moins de 18 % de la population d'Ambatomitsangana en a accès), mais reste encore faible : près de 20 % de la population a accès aux services financiers à l'échelle globale de la Commune. Ces

<sup>10</sup> RAMAROKOTO Daniel, *Economie de Madagascar, Agriculture : enjeux et contraintes de la libéralisation*, Revu n°2 de la Banque Centrale de Madagascar, 1997, p24.

<sup>11</sup> MEFB et MDAT, Relance de la fiscalité locale, Animation du groupe de réflexion interministériel, 2006, p27

chiffres montrent que les IMF ne financent que très peu l'agriculture alors que les besoins de financement sont essentiels pour une production agricole rentable et sécurisée. La faiblesse du système de financement du monde rural constitue un des blocages à l'amélioration de la productivité agricole (aménagement des parcelles, préparation du sol, achat d'engrais, de pesticides, d'insecticides, renouvellement des matériels...).

L'offre de crédit aux pauvres dans le secteur agricole dépend du développement des institutions prêteuses dans les régions rurales, généralement mal desservies, et de la diversité des instruments utilisés. Cependant, même si les crédits institutionnels sont disponibles, les pauvres n'auront pas ou très peu d'accès à ces crédits si les moyens dont ils disposent ne permettent pas d'apporter les garanties nécessaires pour sécuriser les prêts. L'importance de la contribution de ces IMF doit bien évidemment être prise en compte au regard de l'ampleur des besoins de financement. Par contre, même si l'agriculture est financée dans une certaine mesure par les IMF, très peu d'entre elles financent les organisations de producteurs comme «*Ezaka-AUE*». La proximité souvent forte dans le milieu entre OP et IMF ne suffit pas pour donner aux OP un accès significatif au financement par les IMF. Plusieurs raisons peuvent être avancées : disproportion entre les besoins des OP par rapport aux volumes de ressources des IMF, besoins de moyen et long terme des OP face aux ressources de court terme des IMF, OP insuffisamment mures, ...

### **3- La redynamisation de l'approche "Organisation Paysanne"**

L'approche OP pour la réalisation des projets de développement participatif a effectivement montré ses avantages dans la mise en œuvre du projet d'aménagement hydro-agricole d'Ambatomitsangana. Mais globalement à Madagascar, les OP sont faiblement capitalisées. Elles manquent des moyens élémentaires pour remplir les fonctions de formation-sensibilisation-organisation des membres et les fonctions économiques, et se trouvent souvent prises dans un cercle vicieux (cf. Annexe7-4) qui limite le développement de leurs capacités : la faible capitalisation entraîne une faible capacité à assumer des fonctions économiques et d'organisation auprès des membres potentiels, d'où un manque de crédibilité à la fois à la base et aussi auprès des IMF. Cette faible capacité à démontrer leur intérêt auprès des producteurs entraîne une faible mobilisation de ceux-ci, ce qui limite la capitalisation et la portée globale de l'organisation paysanne.

#### **4- L'accompagnement des paysans à la maîtrise d'ouvrage**

Dans le cadre du développement participatif, le bénéficiaire du projet en tant qu'acteur principal de son propre développement devrait avoir un minimum de connaissances sur l'ouvrage qu'on va lui confier. La maîtrise d'ouvrage peut aider le bénéficiaire du projet à se sentir plus responsable dans la réalisation de l'infrastructure physique (comme les puits, écoles, routes, périmètres irrigués, adduction d'eau, etc.) et à sa maintenance. Or l'association « *Ezaka-AUE* » n'a pas les capacités à jouer son rôle de maître d'ouvrage et aucune formation à ce sujet ne lui a pas été offerte.

Pour le Programme SAHA d'Intercoopération, la maîtrise d'ouvrage des organisations paysannes (cf. Annexe2) se définit comme étant à la fois une responsabilité et une fonction :

- Une "Responsabilité" de se doter des moyens et des capacités pour maîtriser leurs actions et être responsables de leur réalisation.
- Et une "Fonction" de porteur des besoins initiaux des acteurs et de l'idée de base des projets, et d'être l'utilisateur final du produit

Un maître d'ouvrage exprime une demande, définit les objectifs de l'action, recherche et choisit les compétences nécessaires à la réalisation de son projet. L'évaluation et la validation des résultats obtenus sont également sous sa direction. Dans cette optique, « *Ezaka-AUE* » entant que maître d'ouvrage de l'infrastructure hydro-agricole, devrait rester un acteur à part entière de son propre développement et non un simple bénéficiaire du projet. Elle devrait, avec l'appui des autres acteurs impliqués dans le projet, bénéficier un accompagnement de maîtrise d'ouvrage qui se focalise sur l'atteinte d'un niveau de maturité de réflexion, d'identification, d'analyse et de prise de décision sur le projet pour garantir la pérennisation des résultats.

#### **5- La mise en place d'une vulgarisation agricole appropriée**

La vulgarisation agricole est un processus continu visant à établir des contacts avec les agriculteurs pour comprendre leurs conditions de production et guider la recherche afin d'aider à élaborer des recommandations répondant aux besoins technologiques de ces derniers. L'un des principes de base d'un système de vulgarisation professionnelle efficace

est que les paysans devraient recevoir régulièrement la visite d'agents de vulgarisation compétents et qualifiés (cf. annexe 1). Or, dans le District d'Ankazobe, le seul agent qualifié de vulgarisation de CSA couvre un territoire excessivement étendu ( $7593\text{km}^2$ ) et le service ne dispose qu'une seule moto comme véhicule de locomotion.

Les petits agriculteurs ruraux ne peuvent pas améliorer leur niveau de vie par l'augmentation de leur production agricole s'ils ne comprennent pas clairement à la fois les techniques les plus récentes applicables à leurs exploitations et plus largement, l'environnement agro-économique dans lequel ils opèrent. Pour faciliter cette démarche, il faut donner aux paysans des conseils constamment mis à jour. Ainsi, Benor ajoute qu'«il est impossible même dans les pays très développés, de persuader rapidement les agriculteurs d'adopter une technologie nouvelle et des méthodes plus efficaces fondées sur une recherche en progrès constant sans qu'ils ne les comprennent clairement<sup>12</sup>». Pour que les paysans connaissent les résultats de la recherche et les nouvelles techniques agricoles, il faut que quelqu'un leur enseigne comment utiliser ces procédés et les appliquer en fonction des conditions de ressources et d'exploitations qui sont à leur disposition.

Les réactions des agriculteurs concernant la gestion de leurs exploitations agricoles et le choix de cultures dépendent des infrastructures et des objectifs économiques du secteur agricole. Outre l'établissement des infrastructures de soutien, l'Etat doit s'assurer que des possibilités de cultures avantageuses sont sans cesse proposées aux agriculteurs. C'est la vulgarisation qui peut aider les paysans à mettre à profit les résultats des recherches et les progrès techniques et technologiques, à s'adapter rapidement aux fluctuations conjoncturelles et saisonnières et utiliser efficacement les services d'assistance pour améliorer leur production et leur rendement.

#### **6- La mise en application des systèmes agricoles (notamment rizicole) favorables à la zone d'intervention et aux variétés dominantes en termes de rendement**

Il nous a pas été possible, au cours de cette recherche, d'identifier des variétés spécifiques de riz dominantes dans le FKT étant donné la multitude de noms que les paysans donnent à une même variété. On retrouve côté à côté des variétés traditionnelles et variétés nouvelles. S'agissant des systèmes agricoles, la totalité des paysans pratiquent des méthodes ancestrales. Or, il a été démontré à partir des essais en stations de recherche et

---

<sup>12</sup>Benor D, Harrison J.Q et all, *Vulgarisation agricole :le système de formation et de visite*, Banque Mondiale, 2005, p7

d'expériences des paysans malagasy, tel qu'il a été aussi dans d'autres pays tropicaux, que la pratique des techniques rizicoles comme le SRI augmentent les rendements d'une manière considérable et cela avec peu ou pas d'achat d'intrants extérieurs. Compte-tenu de ces résultats, il est naturellement permis de penser que la pratique du SRI pourrait être particulièrement bénéfique aux cultivateurs les plus pauvres comme ceux d'Ambatomitsangana. Mais, malgré les avantages apparents du SRI, la méthode n'a pas encore été adoptée dans le FKT ni même envisagée en marge du projet d'Aménagement hydro-agricole en cours.

Lorsque nous avons posé la question à des paysans, pourquoi ils n'utilisent pas la méthode SRI, certains disent qu'ils ne maîtrisent pas ce système, d'autres pensent que le SRI a besoin d'un bon système d'irrigation et nécessite beaucoup plus de main-d'œuvre supplémentaire par rapport aux méthodes traditionnelles. Mais une étude menée en 2001 à Ambatondrazaka fait ressortir qu'en moyenne, les agriculteurs doublent leurs rendements avec le SRI, passant de 3.5t/ha avec la méthode conventionnelle à 6.4t/ha avec le SRI. Bien que les paysans disent que le SRI nécessite un travail supplémentaire par rapport aux méthodes traditionnelles, le résultat de cette étude montre que les avantages du travail suivant la méthode SRI l'emportent sur ceux obtenus avec les méthodes traditionnelles.

## **7- La mise en place d'une mutuelle agricole locale conçue et gérée par les paysans avec l'appui technique des différents acteurs de développement rural**

Bien que la CECAM soit présente dans la Commune, la création d'une petite mutuelle agricole locale nous semble importante pour l'initiation au système financier des paysans les plus défavorisés, marginalisés par les grandes IMF, faute de garantie de recouvrement. Cette mutuelle peut être un atout important pour l'agriculture locale. L'enjeu majeur pour ce type de structure est de rompre l'isolement des paysans aux systèmes financiers et, sans forcément les intégrer structurellement dans un réseau plus important, de créer des liens de formation, professionnalisation, financement avec d'autres structures mieux maîtrisées par les paysans les plus pauvres. Cette petite mutuelle peut être créée par ou autour d'un groupement de petits producteurs comme « Ezaka-AUE », avec l'appui des institutions intervenant sur le développement rural et notamment agricole.

Dans un contexte, où on enregistre une réduction alimentaire en période de soudure et l'endettement des familles, cette mutuelle aurait pour objectif d'améliorer la situation alimentaire et de réguler les déficits de soudure. Mais elle peut avoir aussi une fonction « d'apprentissage économique » et de renforcement des capacités d'organisation de la population. Le mode de fonctionnement de cette mutuelle peut combiner plusieurs types d'activités de développement : stockage de céréales, crédit, alphabétisation, formation technique, formation à la gestion. Bien que l'échec ne soit pas à exclure, la mise en place de cette petite structure semble aboutir à alléger les difficultés financières des petits exploitants agricoles les plus nécessiteux.

La mise en place de ce dispositif peut vraisemblablement avoir un impact positif sur la situation alimentaire dans le FKT et contribuer à renforcer les capacités de la population à réduire ses difficultés économiques :

- ✓ La mutuelle peut contribuer à augmenter la disponibilité alimentaire pendant la période de soudure, ce qui permettrait de limiter le prix de vente et le fixer à la protéction de la population la plus vulnérable ;
- ✓ Elle permettrait une régulation de la trésorerie des ménages, avec des prix de vente rémunérateurs au moment de la récolte et un prix d'achat raisonnable au moment de la soudure ;
- ✓ Le système de petits crédits associés à l'action de stockage peut permettre le développement de petites activités rémunératrices.

Il est également important de savoir que ce n'est pas aux bénéficiaires de s'adapter aux méthodes et aux outils mais c'est aux techniciens du développement de trouver les moyens efficaces qui s'adaptent aux besoins, aux programmes et aux valeurs socioculturelles de la population.

## **Conclusion générale**

La volonté politique d'encourager la participation de la population rurale aux diverses actions de développement de leur milieu montre le changement d'attitude des responsables et décideurs vis-à-vis du rôle précis que doivent jouer les bénéficiaires des projets. Ce changement d'attitude fait suite au constat d'échec des actions menées par le passé dans le cadre notamment de la lutte contre la pauvreté. Ces actions effectuées en régie responsabilisaient très peu la population dans la gestion proprement dite et le suivi des projets de développement leur concernant. A l'heure actuelle, presque tous les projets de développement rural et notamment du développement agricole à Madagascar se disent participatifs, en ce sens qu'ils prônent le plus souvent l'association étroite de la population, son implication et sa participation aux diverses activités menées.

L'approche participative, telle qu'elle est décrite, constitue un ensemble méthodologique qui respecte une logique d'approche des problèmes et qui se définit à travers la réalisation d'une série d'étapes. Elle est mise en œuvre avec succès par divers projets de développement à travers le monde, plus particulièrement dans les pays en développement, selon ses concepteurs et ses défenseurs. Son application à des contextes très diversifiés montre qu'il est possible de créer les conditions favorables à une dynamique de développement au niveau des zones d'intervention et une prise en charge par la population cible des actions visant à promouvoir son propre développement.

Les perspectives du développement de l'approche participative en tant que méthodologie efficace d'intervention en milieu rural sont très prometteuses. Les résultats des recherches que nous avons pu consulter et même nos observations sur la réalisation de ce projet d'Aménagement hydro-agricole d'Ambatomitsanganasont encourageants pour certaines phases du projet. Ils se manifestent par l'intérêt que cette approche suscite et surtout par l'implication et la participation effectives des bénéficiaires aux diverses actions menées dans le cadre de la lutte contre la pauvreté en milieu rural. Toutefois, l'étude des expériences de la participation de l'association «*Ezaka-AUE*» à ce même projet montre que la réussite est toujours dépendante de plusieurs paramètres ancrés dans les us et coutumes, les institutions et les rapports sociaux.

Certes, on reconnaît que la participation de «*Ezaka-AUE*» à ce projet d'infrastructure agricole présente des avantages, particulièrement celui de réduire les coûts de réalisation, mais on peut considérer aussi a priori que cette réduction de coût n'est bénéfique qu'au bailleur de fonds qui a financé le projet. En fait, les observations décrites au cours de ce travail ont montré que la planification participative de ce projet n'avait pas bien cerné la

capacité économique et financière des bénéficiaires. Et le projet a frôlé l'échec faisant intervenir le PSDR en sauveur de dernière minute. De nombreux projets techniquement corrects et financièrement rentables peuvent conduire à des résultats décevants, si la participation de la population concernée n'a pas fait l'objet d'une profonde analyse socioéconomique et culturelle. En effet, si les projets sont choisis en fonction des seules données techniques ou technologiques, les réalisations ne seront pas utilisées et entretenues par la population bénéficiaire. Oui la population ne se sentira effectivement responsable que si elle est consciente de l'utilité de la réalisation et si elle a été préalablement consultée, mais dans le respect des traditions locales et surtout aux conditions de vie de cette dernière. En définitif, un projet est censé être la réalisation concrète d'objectifs planifiés reflétant les choix de la société en matière de développement et répondant à des besoins ressentis par les communautés locales. Le processus participatif est bien réalisable en milieu rural à Madagascar, s'il prend en considération les réalités économiques et les valeurs socioculturelles des bénéficiaires.

Au FKT d'Ambatomitsangana où la quasi-totalité de la population vit de l'agriculture, les besoins prioritaires de la communauté sont censés logiquement s'orienter vers ce secteur. Ce projet d'aménagement hydro-agricole justifie une volonté, à la fois des paysans bénéficiaires et des autorités concernées, à soutenir la production agricole dans la Commune d'Ankazobe. A l'échelle nationale, l'agriculture c'était 31,8% du PIB en l'an 2000 et de 26,7% en 2009 (cf. Annexe 5), elle représente 80,6% de l'ensemble des ménages en matière d'emplois. Le développement du pays passe en partie par ce secteur, dont la modernisation s'impose pour qu'il soit compétitif dans le contexte de mondialisation de l'économie à laquelle Madagascar ne peut pas s'en échapper. Cette modernisation concerne, non seulement les aspects physiques de l'agriculture (les infrastructures, les espèces variétales, les intrants et outils agricoles) mais implique aussi un environnement socioéconomique favorable, la monétarisation de l'économie agricole, des structures d'organisation, de production et de commercialisation efficaces, et la mise en place d'outils financiers adaptés aux besoins et à la sociologie du monde rural. Autre aspect important est qu'il n'y aura pas de développement agricole possible sans appui technique mais également un service financier accessible à tous les producteurs, notamment les plus pauvres.

L’agriculture demeurant essentielle à la subsistance de la population rurale pauvre à Madagascar, la poursuite de la mondialisation et de l’intégration économique présente à la fois des avantages et des défis. Les avantages tiennent à la nouvelle structure de la demande et aux débouchés commerciaux créés par la diversification alimentaire dans les grandes villes du pays et par l’essor des nouveaux marchés d’exportation pour tous les produits agricoles. Les défis dérivent de la quantité croissante de normes en matière de sécurité alimentaire, de même que des normes sanitaires, de qualité et de fiabilité à respecter pour rivaliser sur les segments en pleine expansion des marchés des pays en développement. D’énormes opportunités se sont ouvertes dans les marchés régionaux notamment au sein de la COI et de la SADC. Il reste à développer ce secteur par la mise en place des agropoles via la promotion des entreprises agro-industrielles. La réalisation des projets de développement agricoles par l’approche participative peut, semble-t-il, servir de modèle pour l’augmentation de la production agricole nécessaire à l’agro-industrie (cf. annexe 3). Cependant, des recherches poussées doivent être entreprises pour étudier les modalités pratiques de généralisation de ce type d’approche à l’échelle nationale.

# Table des matières

Remerciements.....	i
Sommaire.....	ii
Glossaire.....	v
Liste des acronymes.....	vii
Introduction.....	1
Partie I : Présentation du milieu d'étude et description du projet.....	3
Chapitre I : Présentation monographique du FKT d'Ambatomitsangana .....	3
Section I : Cadre physique .....	4
1- Situation géographique .....	4
2- Climat .....	5
3- Réseau hydrographique .....	5
4- Végétation.....	5
Section II : Les infrastructures de base .....	5
1- Les infrastructures de communication.....	6
2- Infrastructures sanitaires et d'hygiène .....	6
3- Infrastructures d'éducation et de loisir .....	7
Section III : Milieu sociodémographique .....	8
1- Historique du peuplement du FKT .....	8
2- Cadre sociodémographique .....	9
3- Cadre socio-organisationnel .....	10
Section IV : Situation socioéconomique avant le projet.....	11
1- Cadre socioéconomique.....	12
2- Les contraintes de mise en valeur agricole .....	13
3- Surface cultivée .....	14
4- Techniques agricoles et types de culture .....	14
5- Les contraintes socioéconomiques .....	16
Chapitre II : Description du projet .....	18
Section I : Notions sur le terme projet .....	19
Section II : De l'idée initiale à l'évaluation des moyens .....	21
1- Identification du projet .....	22
2- Les moyens nécessaires.....	22
Section III : Notion sur le développement participatif.....	24
1- Genèse de la participation pour le développement .....	24
2- Début de la participation villageoise en Afrique et à Madagascar .....	25
Chapitre III : Avantages et limites de l'approche participative .....	25
Section I : Atouts de la participation paysanne.....	26

1- Partage d'expériences .....	27
2- La formation .....	28
3- La viabilité des infrastructures construites .....	29
Section II : Les limites de l'approche participative .....	30
1- Risques de conflits.....	31
2- Réticence à des contributions onéreuses .....	32
3- Difficultés pour l'application de l'approche à plus large échelle.....	32
Partie II: Diagnostic participatif dans la réalisation du proj.....	34
Chapitre I : Analyse de la participation .....	34
Section I : Planification participative et mise en œuvre du projet .....	35
1- La dimension de la participation dans le processus de planification du projet .....	35
2- Résultats attendus.....	37
Section II : La mise en œuvre du projet.....	40
1- Rôle des bénéficiaires .....	41
2- Rôle de la CirDR .....	42
3- Rôle de l'Autorité Locale .....	45
Section III : Etat actuel du projet .....	46
1- Le canal d'irrigation en difficulté de finition .....	46
2- Solutions proposées .....	48
Chapitre II : Perspectives économiques après le projet .....	49
Section I : La rentabilité du projet .....	50
1- Evolution de la production .....	51
2- Etude du marché.....	51
3- Avantages tangibles du projet au sein de la collectivité locale .....	54
Section II : Suggestions .....	55
1- La sécurité foncière .....	55
2- L'accès au crédit.....	56
3- La redynamisation de l'approche Organisation Paysanne.....	57
4- L'accompagnement des paysans à la maîtrise d'ouvrage.....	58
5- La mise en place d'une vulgarisation agricole appropriée .....	58
6- La mise en application des systèmes agricoles favorables .....	59
7- La mise en place d'une mutuelle agricole locale.....	60

<b>Conclusion générale</b>	62
Table des matières	I
Références bibliographiques	IV
Liste des tableaux	VII
Liste des figures	VII
Documents annexes	VIII
Annexes 1	VIII
Annexes 2	IX
Annexes 3	X
Annexes 4	XII
Annexes 5	XIV
Annexes 6	XVII
Annexes 7	XXVIII

# Références bibliographiques

## I- Manuels et ouvrages

- Albertini J.M, *Les rouages de l'économie nationale*, Les éditions ouvrières, Paris, 1964, 215p
- Clayton A, *Empowering People: A Guide to Participation*, New York: UNDP, 1998, 178p
- DUMAS André, *Participation et projets de développement*, Tiers-Monde, Paris, 1983, 536p
- Finsterbusch K. and Van Wicklin W, *Beneficiary Participation in Development Projects: Empirical Tests of Popular Theories, Economic Development and Cultural Change*, vol. 37 (April 1989), 593p.
- GERAUD Paulette, *Réseau africain sur les approches participatives*, KIT (Institut Royal des tropiques), Amsterdam, 1999, 97p
- GITTERINGER J. Price, *Analyse économique des projets agricoles*, Economica, Paris, 1985, 481p
- Gugerty M. K. and Kremer M, *Community Participation and Social Sanctions in Kenyan Schools*, Mimeo, 1999, 200p
- Heckathorn D, *Collective Action and Group Heterogeneity: Voluntary Provision Versus Selective Incentives*, American Sociological Review. New York, 1993, 213p
- HELENE Baril, *Guide pratique de montage de projets*, Flémal, Bruxelles, 2007, 47p
- Kurien C. T, *Rethinking economics: reflections based on a study of the Indian economy*. Sage Publications. Bangalore, 1996, p272.
- MAXIME Lebovics, *Analyse des apports et des contraintes du développement participatif*, Afrique contemporaine, 2007, 25 p
- Mansuri G. and Rao V, *Evaluating Community-Based and Community-Driven Development: A Critical Review of the Evidence*, Development Research Group, Washington, 2003, 54p

- Platteau J. P, Collective Action and the Commons: The Role of Inequality, *Cooperation and Environmental Sustainability*, Princeton, 2003, 158p
- RIGOBERT Cocou Tossou, *Le Groupement Villageois : un cadre de participation communautaire au développement ou un instrument de réalisation d'intérêts individuels et conflictuels*, Paris, 1993, 35p
- YODA Blaise, *Gestion participative des projets de développement rural : outils et méthodes d'intervention*, Rabat, 2004, 174 p

## II- Revues et publications

- Banque Centrale de Madagascar, Revu n°2, *Economie de Madagascar, Agriculture : enjeux et contraintes de la libéralisation*, RAMAROKOTO Daniel, 1997, 255p
- Banque Mondiale, *Vulgarisation agricole : le système de formation et de visite*, Benor D, Harrison J.Q. et all, Washington, 2005, 97p
- Banque Mondiale, *Rapport sur le développement dans le monde 1992 : Le développement et l'environnement*, Banque Mondiale, Washington, 298p
- BTA de Canada, *Initiation aux principes fondamentaux de la gestion de projet, Développement des ressources humaines*, Montréal, 2003, 17p
- FAO, *Rapport annuel sur les Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO*, Rome, 15 juillet 2002, 240p
- FIDA, « *Rapport final de conception du projet AROPA Madagascar* », *document de travail 1, composante 1*, FIDA, 2008, 16 p
- FIDA, « *Rapport 2001 sur la pauvreté rural : œuvrer pour que les ruraux pauvres se libèrent de la pauvreté* », FIDA, Rome, 16p

- Intercoopération Madagascar, Programme SAHA, « *Manuel d'accompagnement de la maîtrise d'ouvrage* », Antananarivo, 2007, 44p
- Handicap International, « *Le développement participatif, entre souhaits et réalité* », KARLE Blanchet, Paris, 2007, 39p
- MEFB et MDAT, « *Relance de la fiscalité locale* », Animation du groupe de réflexion interministériel, Antananarivo, 2006, 79p
- Ministère de la Décentralisation et de l’Aménagement du Territoire, « *Manuel de maîtrise d’ouvrage communale* », Antananarivo, 2006, 21p
- PNUD, « *Guide de la planification participative locale dans les communautés rurales* », PNUD, 2004, 24p
- Rapport de l’atelier sur *la participation villageoise dans les services ruraux en Afrique*, Parakou, du 7 au 13 octobre 2008, 77p
- UNESCO, message de la Directrice Générale, IRINA Bokova, à l’occasion de la journée mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue et le développement, Paris, le 21 mai 2012, 2p
- Université Montesquieu Bordeaux IV, *L’ajustement structurel et la politique agricole : le cas de Madagascar*, Thèse de Doctorat, RAZAFIMANDIMBY Luc, 2001, 308p

### III- Webographie

- <http://apad.revues.org/3173>
- <http://www.armp.mg>
- <http://www.globalstudy%20participation.org/francais/methodo/marp.htm>
- <http://nona.net/features/map/placedetail.1998407/Ankazobe/>

## **Liste des tableaux**

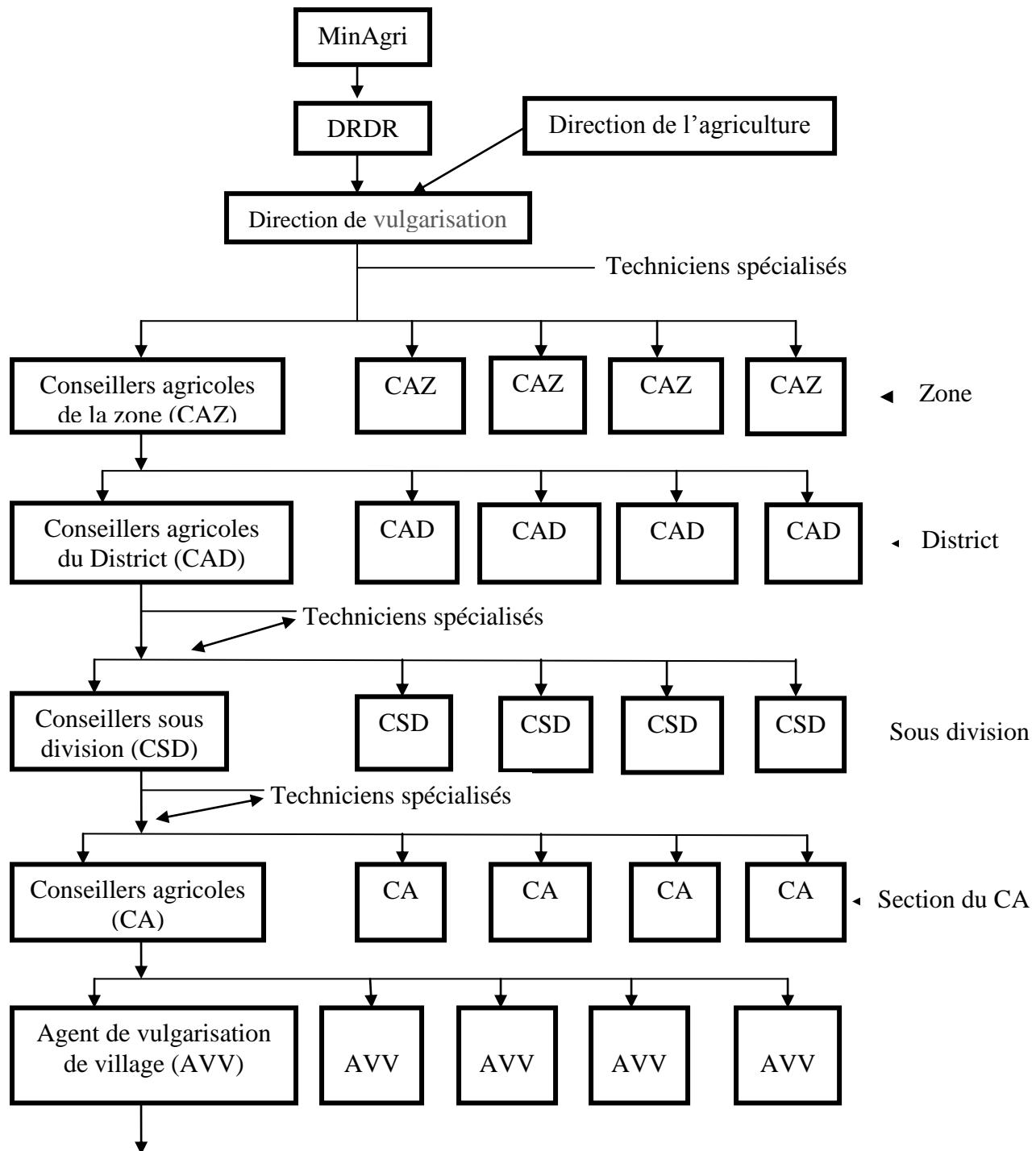
Tableau n° 1: Classement de la population par âge.....	10
Tableau n°2 : Classement des cultures par ordre d'importance.....	12
Tableau n°3 : Placement de l'épargne par ordre d'importance décroissante.....	18
Tableau n°4 : Caractéristiques du projet.....	19

## **Liste des figures**

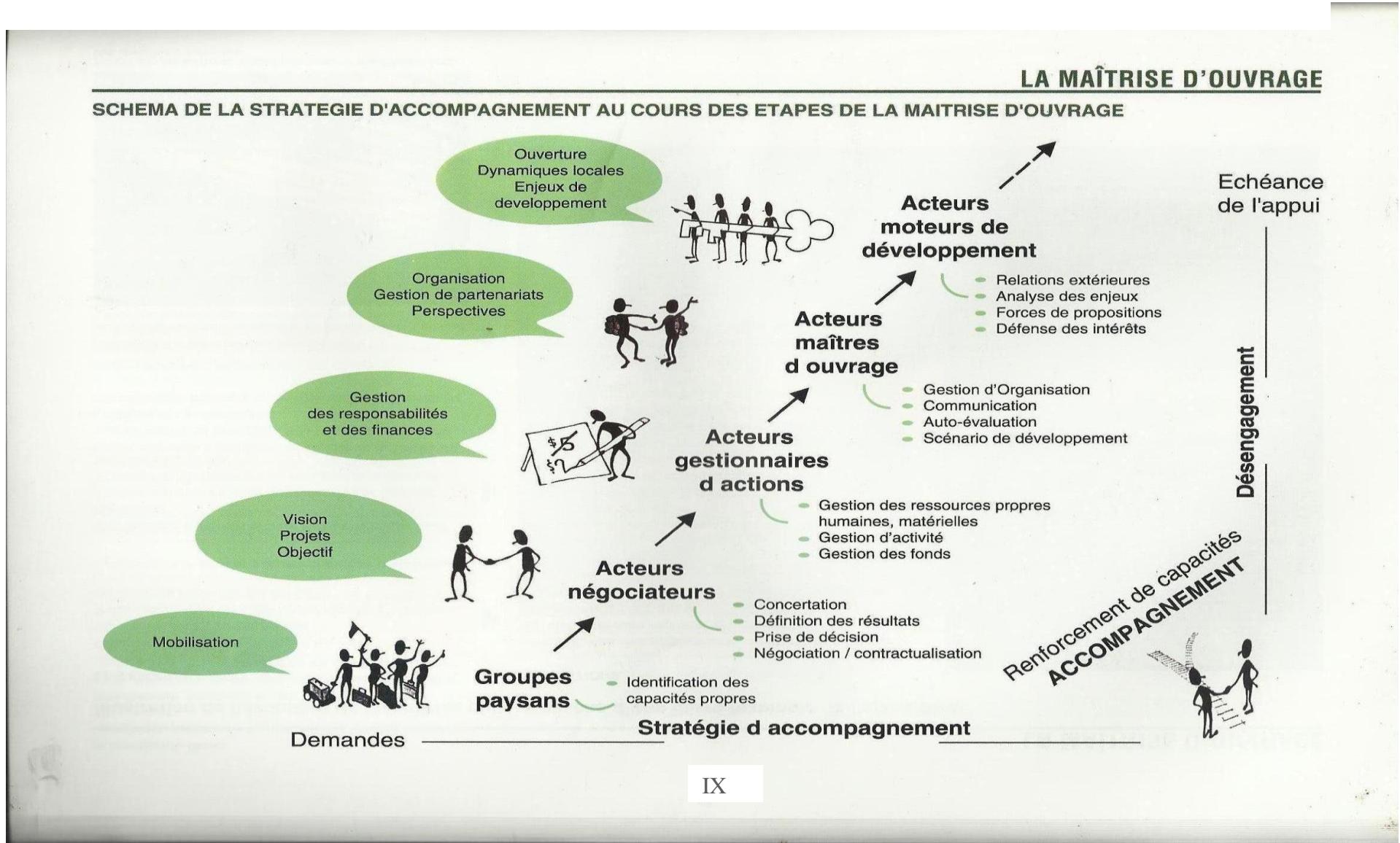
Figure 1 : Localisation du FKT d'Ambatomitsangana.....	4
Figure 2 : Répartition de la population par âge et par sexe.....	9
Figure 3 : Les différentes phases d'un projet.....	20
Figure 4 : Logique d'intervention.....	36
Figure 5 : Filière riz à Madagascar.....	52
Figure 6 : Quantité moyenne de production autoconsommée et vendue.....	53

## **Documents Annexes**

## **Annexe 1 : Organigramme du système de formation et de visite lié à la vulgarisation agricole**



## Annexe 2 : Schéma de la stratégie d'accompagnement au cours des étapes de la maîtrise d'ouvrage



## **Annexe 3 : La Stratégie de Services aux Agriculteurs (SSA)**

La note cadre de stratégie de services a été rédigée en septembre 2009<sup>1</sup>.

### **Encadré 5 : Résumé de la note cadre de la Stratégie de Services aux Agriculteurs (SSA)**

#### ***Objectif général :***

***Soutenir le développement d'une agriculture familiale professionnelle et compétitive, complémentaire au développement d'un secteur agro-industriel performant, et soucieuse des générations à venir.***

#### ***Principes***

- *L'agriculteur au centre de la stratégie*
- *Simplicité/efficacité*
- *Proximité et durée*
- *Approche par la demande*
- *Maîtrise d'ouvrage et contractualisation par les producteurs*
- *Flexibilité*
- *Le rôle central des OP*
- *La non gratuité des services (cofinancement)*

#### ***Axes stratégiques***

##### ***Axe 1 - Appuyer le développement des Exploitations Agricoles Familiales selon leurs spécificités et leurs besoins***

*Axe 1.1 - Rapprocher le conseil de l'Exploitation Agricole Familiale pour être en mesure de répondre à ses questions*

- > Développer le conseil à l'exploitation en consolidant les réseaux de techniciens de proximité (conseil généraliste)
- > Valoriser et développer des outils et des approches facilitant l'appropriation et la diffusion des messages
- > Valoriser et développer des outils et des approches facilitant l'appropriation et la diffusion des messages
- > Favoriser une meilleure structuration de la demande
- > Rendre accessible un conseil spécialisé
- > Développer le conseil de gestion

*Axe 1.2- Améliorer l'accès aux intrants, aux équipements et aux services liés Axe 1.3 - Développer les dispositifs qui améliorent l'accès aux marchés Axe 1.4-Améliorer l'accès aux financements*

<sup>1</sup>Note cadre «Stratégie de Services aux Agriculteurs, MinAgri/SG/DVAAOP/SACSA, Antananarivo, septembre 2009, synthèse p7 et 8

**Axe 2 - Appuyer la structure et l'environnement des Exploitations Agricoles Familiales**

*Axe 2.1 - Permettre des investissements structurants plus lourds autour de projets bien analysés Axe 2.2 - Développer les capacités des OP à fournir des services à leurs membres et favoriser la structuration des filières et des services*

**Axe 3 - Mettre en place un cadre politique, réglementaire, institutionnel favorable au développement des**

Exploitation Agricole Familiale

*Axe 3.1 - Renforcer les missions de souveraineté (orientation, surveillance, contrôle,...)*

*Axe 3.2 - Formation au métier*

*Axe 3.3 - Développer les capacités des Prestataires de Services (PS)*

*Axe 3.4 - Rendre plus complémentaires les mécanismes de financement*

**Priorités à moyen terme**

- *Mettre en place le Fonds de Développement Agricole (FDA)*
- *Elaborer les documents de Stratégie au niveau national et au niveau régional*
- *Accélérer l'implantation des réseaux de conseillers de proximité*
- *Mettre en place les cellules régionales d'appui aux OPR*
- *Renforcement des services publics*
- *Renforcement des prestataires de services*

#### Annexe 4 : Planche photographique



Photos 1 et 2 : Les rizières de la vallée de Kelimantanra



Photo 3 : Canal d'irrigation



Photo 5 : Pont en bois



Photo 6 : Focus group



Photos 7 et 8 : Barrage hydro-agricole

## Annexes 5 : Madagascar en chiffres

### 1) Les grands agrégats macro-économiques de Madagascar

	<b>Unité</b>	<b>2002</b>	<b>2003</b>	<b>2004</b>	<b>2005</b>	<b>2006</b>	<b>2007</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>
Taux de croissance du PIB au prix constant	%	-12,7	9,8	5,3	4,6	5,0	6,3	7,1	-3,7
Déflateur du PIB	%	15,2	2,8	14,3	18,3	11,5	10,6	9,4	8,3
PIB au prix constant (prix de 1984)	Mds d'Ar	431,6	473,9	498,8	521,7	547,9	582,1	623 ,6	600,8
PIB au prix courant	Mds d'Ar	6 008,4	6 778,6	8 155,6	10 092,4	11 815,3	13 759,7	16 049,0	16 802,9
PIB par tête au prix courant	Ariary	382 892	420 212	491 799	592 017	674 202	763 772	866 578	882 577,3
PIB par tête	US \$	280	339	266	295	309	398	469	478
Structure du PIB	<b>Unité</b>	<b>2002</b>	<b>2003</b>	<b>2004</b>	<b>2005</b>	<b>2006</b>	<b>2007</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>
Consommation totale	%	95,6	97,8	94,5	95,1	90,7	89,4	88,8	92,7
Secteur privé	%	87,3	87,3	85,4	86,2	81,9	79,4	79,6	81,2
Secteur public	%	8,4	10,5	9,1	9,0	8,7	10,0	9,3	11,5
Investissement total	%	13,4	16,2	23,4	22,2	25,3	32,4	44,0	31,0
Secteur privé	%	9,5	9,0	13,4	13,5	14,7	25,4	34,3	29,4
Secteur public	%	3,9	7,2	10,0	8,7	10,5	7,0	9,7	3,1

Source : INSTAT/Direction des Synthèses Economiques / 1 Ariary = 5 Fmg/Juin 2010 ; Mise à jour le Mercredi, 23 Février 2011

### 1) Evolution du ratio de pauvreté de 1993 à 2010

<b>Milieu</b>	<b>1993</b>	<b>1997</b>	<b>1999</b>	<b>2001</b>	<b>2002</b>	<b>2004</b>	<b>2005</b>	<b>2010</b>
<b>Madagascar</b>	<b>70,0</b>	<b>73,3</b>	<b>71,3</b>	<b>69,6</b>	<b>80,7</b>	<b>72,1</b>	<b>68,7</b>	<b>76,5</b>
Antananarivo	68,0	66,4	61,7	48,3	66,0	59,8	57,7	66,8
Fianarantsoa	74,2	75,1	81,1	83,2	91,0	86,0	77,6	88,2
Toamasina	77,9	79,8	71,3	82,3	86,3	77,1	71,9	78,3
Mahajanga	53,2	73,8	76,0	72,4	89,1	74,1	70,2	71,6
Toliara	81,1	82,0	71,6	76,1	81,2	72,3	74,8	82,1
Antsiranana	60,2	62,3	72,6	69,2	83,7	65,4	64,2	68,1
<b>Urbain</b>	<b>50,1</b>	<b>63,2</b>	<b>52,1</b>	<b>44,1</b>	<b>61,6</b>	<b>53,7</b>	<b>52,0</b>	<b>54,2</b>
<b>Rural</b>	<b>74,5</b>	<b>76,0</b>	<b>76,7</b>	<b>77,1</b>	<b>86,4</b>	<b>77,3</b>	<b>73,5</b>	<b>82,2</b>

Source : INSTAT/DSM/EPM 1993, 1997, 1999, 2001, 2002, 2004, 2005, 2010

**3)Taux de chômage, selon le genre et selon la région**

Région	Masculin	Féminin	Ensemble
Analamanga	3,4	7,4	5,4
Vakinankaratra	1,6	1,5	1,6
Itasy	4,0	3,3	3,7
Bongolava	0,6	2,9	1,7
MahatsiatraAmbony	5,7	3,3	4,5
Amoron'i Mania	0,5	1,8	1,2
VatovavyFitovinany	1,7	1,7	1,7
Ihorombe	2,4	16,4	8,6
AtsimoAtsinanana	0,5	0,7	0,6
Atsinanana	6,1	9,5	7,8
Analanjirofo	0,9	4,8	2,9
AlaotraMangoro	2,0	4,3	3,0
Boeni	2,9	3,3	3,1
Sofia	5,6	6,0	5,8
Betsiboka	3,8	4,5	4,2
Melaky	1,4	2,9	2,2
AtsimoAndrefana	2,7	7,0	4,8
Androy	2,9	4,0	3,4
Anosy	1,8	5,4	3,6
Menabe	1,5	3,2	2,3
Diana	4,8	9,9	7,4
SAVA	3,5	5,9	4,7
Ensemble	2,9	4,8	3,8

Source : INSTAT/DSM/EPM 2010  
 Mise à jour le Mercredi, 18Janvier 2012

Année	Part du secteur dans le PIB		
	Primaire	Secondaire	Tertiaire
2009	26,7	14,7	51,5
2008	22,3	14,5	54,6
2007	23,4	14,8	53,7
2006	25,1	14,7	52,4
2005	25,7	14,3	51,4
2004	26,2	14,5	51,0
2003	26,8	14,1	51,6
2002	29,8	13,6	51,3
2001	25,7	13,5	53,8
2000	31,8	12,9	52,1
1999	27,2	12,2	52,3
1998	28,1	12,5	52,5
1997	29,2	12,4	52,0

Source : INSTAT / Direction des Synthèses Economiques / Juin 2010  
 Mise à jour le Mercredi, 23 Février 2011

**5) Effectif de la population de Madagascar**

Région	2008	2009	2010	2011
AlaotraMangoro	974 391	921 722	947 162	973 216
Amoron'i Mania	770 680	641 661	659 371	677 508
Analamanga	2 704 250	3 005 188	3 088 131	3 173 077
Analanjirofo	955 577	928 921	954 559	980 817
Androy	527 207	658 627	676 805	695 423
Anosy	602 209	602 874	619 513	636 554
AtsimoAndrefana	1 127 184	1 181 648	1 214 262	1 247 663
AtsimoAtsinanana	690 919	806 490	828 749	851 545
Atsinanana	1 239 783	1 140 301	1 171 773	1 204 006
Betsiboka	261 914	263 405	270 675	278 120
Boeny	601 890	717 623	737 430	757 714
Bongolava	361 436	410 439	421 768	433 369
Diana	537 197	628 194	645 532	663 289
Haute Matsiatra	1 255 261	1 076 140	1 105 841	1 136 260
Ihorombe	210 550	280 263	287 998	295 920
Itasy	711 522	657 641	675 792	694 381
Melaky	194 471	259 880	267 053	274 399
Menabe	432 549	531 358	546 024	561 043
SAVA	890 534	880 170	904 463	929 342
Sofia	1 042 272	1 119 083	1 149 970	1 181 603
Vakinankaratra	1 759 321	1 618 277	1 662 941	1 708 685
VatovavyFitovinany	1 220 696	1 271 121	1 306 204	1 342 135
Madagascar	19 071 811	19 601 026	20 142 015	20 696 070

Source : INSTAT/Direction de la Démographie et des Statistiques Sociales

## Annexe 6 : Méthodologie de recherche

Avant la descente sur terrain, nous avons fait une documentation dans des centres spécialisés pour nous familiariser avec le champ d'étude et construire des balises à notre domaine de recherche. Plusieurs documents de dimension nationale et internationale, qui ont trait à notre sujet, ont été consultés. Après cette première phase, une descente sur terrain a été effectuée pour recueillir les informations relatives à l'organisation de la vie socioéconomique de la population du FKT d'Ambatomitsangana mais aussi mesurer le degré d'implication l'association Ezaka-AUE dans la conception, la planification et la réalisation du projet d'aménagement hydro-agricole (cf. guide d'entretien page XXI).

L'objectif est de synthétiser tous les éléments d'information sur ledit FKT dans lequel le diagnostic global sera effectué. Les sections que comporte ce chapitre explicitent les différentes actions et les méthodes utilisées afin de rassembler toutes les données nécessaires, les difficultés rencontrées, mais aussi la manière dont ces informations ont été dépouillées.

### **La collecte des données**

Tout au long de notre recherche, nous avons exploité divers ouvrages tels que des rapports d'études, des documents de capitalisation, des articles, des statistiques, des œuvres des grands auteurs de renom, etc. Ces ouvrages nous ont permis d'analyser et de constater des situations, de confirmer ou d'infirmer des hypothèses par rapport à notre objet de recherche. Cette phase nous a permis de mieux cerner la complexité de l'approche participative dans les actions de développement, d'en saisir les enjeux au-delà de l'espace géographique du FKT d'Ambatomitsangana et même au-delà du territoire malagasy.

Elle nous a enfin permis de prendre connaissance des stratégies mises en œuvre par les acteurs de développement au niveau du FKT, et d'une façon globale par les acteurs institutionnels, gouvernementaux et non gouvernementaux intervenant dans le domaine du développement rural.

Les quatre paragraphes de cette section précisent les types de documents consultés, des données à chercher, les sources d'information et les méthodes utilisées.

#### **1- Types de documents consultés**

- Les documents généraux :** ceux qui ont trait aux concepts développement participatif, développement local, développement agricole, gestion de projet, maîtrise d'ouvrage, etc.

- **Les documents officiels** : les textes de lois (décret, ordonnance...) relatives à la décentralisation, à l'accompagnement du développement rural par les différents services gouvernementaux ou non gouvernementaux.
- **Les documents spécifiques** : les documents sur les projets de développement antérieurs dans la commune, le plan communal de développement, etc.

## **2- Types de données à chercher**

Les données à chercher contenaient des informations provenant de différents domaines ayant trait avec le sujet et la zone de recherche tels que :

- La généralité sur l'approche participative (principe et objectifs)
- L'application de cette approche à Madagascar et dans le monde
- La démographie locale (population, ethnies, hommes/femmes etc.)
- Les faits historiques marquants
- Religions
- Les ressources naturelles (terre, eau, forêts)
- Les cultures et rendements, l'élevage (effectif du cheptel bovin, porcin...)
- Les infrastructures socioéconomiques
- Les organisations paysannes
- Les aspects socioéconomiques (jours de marché, fêtes...)
- La perception du projet d'aménagement hydro-agricole

## **3- Sources d'information**

Plusieurs sources d'informations ont été utilisées pour recueillir le maximum de données. Il s'agit entre autres :

- Les centres de documentation spécialisés (CIP Banque Mondiale, CINU, Bureau SAHA Analamanga, DRDR génie rural)
- La monographie locale
- Le cahier de suivi du chef FKT
- Les personnes ressources (personnes âgées, agents de développement...)

- Les structures spécialisées de la commune et/ou du district qui disposent des informations sur l'agriculture, l'évolution des organisations paysannes locales...
- L'administration locale
- Les services déconcentrés et/ou décentralisés, projets antérieurs, ONG intervenant au niveau local.

#### **4- Méthodes utilisées**

Les outils de collectes d'informations suivants ont été utilisés :

- Interview semi-structurée avec guide d'entretien
- Focus group
- Missions de prospection
- MARP

Les entretiens et différentes réunions ont été menés auprès de cinq catégories d'acteurs : il s'agit des autorités locales, institutions d'appui au développement, organisations paysannes, leaders d'opinions et la population. Nous avons opté pour un échantillonnage de convenance. Ainsi, nous avons choisi de façon empirique les groupes sociopolitiques et professionnels en fonction de leur niveau d'implication dans le projet. Nous avons également interviewé des personnes ressources et des individus qui ont la maîtrise du milieu.

#### **Dépouillement des données et difficultés rencontrées**

Le traitement des informations recueillies au cours d'une recherche est une épreuve qui demande une mise en jeu toutes les capacités et les compétences pour la surmonter. Nous avons procédé au choix des méthodes d'analyse et de traitement de données en tenant compte de plusieurs paramètres. Pour les données quantitatives, l'analyse a été fondée sur les méthodes statistiques et a servi à dégager des tendances, exprimées en pourcentages ou en ratios. S'agissant des données qualitatives, l'analyse a consisté à rechercher des similitudes dans les descriptions, à les expliquer et à en faire une synthèse. Avouons que la structuration des données qualitatives a été beaucoup délicate et consommatrice de temps.

## **1- Le tri des données recueillies**

Les données recueillies ont été structurées de façon à ce que nous puissions les analyser efficacement. La première étape a consisté à la saisie des renseignements obtenus de chaque personne ou groupe interrogé dans un logiciel de traitement de texte (Word). Pour faciliter le dépouillement de ces informations, un canevas de base a été mis au point afin de classer les données dans la catégorie qui lui convient. Les fiches (canevas) contenaient des rubriques telles que :

- Milieu humain
- Ressources naturelles
- Technicité agricole
- Notions de gestion de projet
- Notions de maîtrise d'ouvrage
- Economie (Chômage, revenu, marché...)

Outre les difficultés auxquelles nous avons été confrontées au cours du traitement des données recueillies, d'autres contraintes ou limites ont entaché notre recherche.

## **2- Les contraintes et limites de la recherche**

La principale contrainte, pour nous, a été l'accès à la zone d'étude. En effet, il nous était obligé de nous rendre sur le lieu à pieds, à partir de la ville d'Ankazobe, en suivant quelques raccourcis et retraversant en pirogue la rivière Andranobe.

Certaines données collectées étaient incomplètes et nous avons dû commanditer une collecte complémentaire, ceci a pesé sur nos capacités financières.

Par ailleurs, il ne nous a pas été possible de rencontrer certaines personnalités des institutions locales afin de mieux comprendre certaines questions au transfert des ressources dans les projets de développement. Ceci a limité l'analyse croisée de certaines informations collectées relatives au développement local. Cependant, bien des documents nous ont renseignées sur cet aspect.

Les paysans quittent leurs foyers dès l'aube pour aller travailler et ne reviennent souvent qu'au crépuscule du soir. Pour les interroger, il fallait aller les chercher dans leurs champs ou dans leurs foyers la nuit.

Enfin, la limite majeure à notre recherche était liée à l'inhabitude des paysans à des interrogatoires. Il fallait être patient et respectueux, créer un climat de confiance entre nous et les enquêtés. Et puis tout allait dans l'ordre et nous avons pu recueillir les informations nécessaires.

### **3- Echantillon enquêté**

Lors de cette étude, 60 paysans ont été enquêtés : 30 sont membres de l'association Ezaka-AUE, 15 exploitent des parcelles rizicoles dans la vallée de Kelimanitra mais ne sont pas membres d'Ezaka-AUE et 15 sont des citoyens ordinaires qui ne sont ni membres de l'association Ezaka-AUE ni exploitants agricole dans la vallée.

La taille de l'échantillon que nous avons envisagé représente 4,5% de la population totale du FKT et surtout, 30% des paysans bénéficiaires du projet.

### **Guide d'entretien :**

#### **A- Informations générales sur le FKT**

Fiche n°1 : Carte d'identité

- Nom du FKT :
- Commune :
- District :

Fiche N°2 : Données socioculturelles

- Population totale (et classement par tranche d'âge et par sexe) : .....
- Nombre de villages (et hameaux) : .....
- Noms des villages (et hameaux) : .....
- Ethnie dominante dans le FKT : .....
- Autres ethnies présentes (par ordre d'importance) : .....
- .....
- Religions (par ordre d'importance) : .....
- Organisations villageoises existantes : .....
- Organisations extérieurs opérant dans le FKT (ou dans la Commune) : ...
- .....
- Groupes socioprofessionnels à distinguer : .....
- Jour de marché : .....
- Marchés fréquentés : .....
- Périodes de fêtes et de cérémonies : .....

### Fiche n°3 : Données socio-économiques

- Nombre d'exploitants agricoles
- Cultures (par ordre d'importance) :

Culture	Superficie (en Ha)	Rendement

- Autres activités agricoles :
- Effectif des animaux agricoles :
- Equipements agricoles :
- Autres activités pratiqués dans le FKT (Exploitation forestière, pêche, artisanat, transformation des produits agricoles, etc.) :
- Infrastructures sociales communautaires (Ecoles, centre de santé, adduction d'eau, route d'intérêt communal...) :

### Fiche n°4 : Problèmes prioritaires (Problèmes évoqués par la population des diagnostics antérieurs) :

1 :

2 :

3 :

4 :

5 :

## B- Enquête socio-économique : questionnaire aux paysans

N° de la fiche:.....

Date de l'enquête:.....

Nom de l'enquêteur:.....

### 1- Identification

Nom de l'enquêté:.....

Village/hameau:.....

Profession de l'enquêté:..... Nombre d'années d'activité:.....

Occupation antérieure:..... Nombre d'années d'activité:.....

Sexe:..... (M/F) Age:..... ans Ethnie:.....

Lieu de naissance:.....

Religion:.....

Situation matrimoniale:      Marié [ ]      Célibataire [ ]      Divorcé [ ]

                                  Veuf [ ]      Polygame [ ]

Taille du ménage, y compris l'homme:

Chef du ménage	
Nombre d'enfants propres de sexe féminin	
Nombre d'enfants propres de sexe masculin	
Nombre d'autres personnes de sexe féminin	
Nombre d'autres personnes de sexe masculin	
<b>TOTAL</b>	

Savez-vous lire (O/N)?..... Ecrire (O/N)?.....

Comment avez-vous appris à lire/écrire?.....

Si c'est à l'école, jusqu'à quel niveau ?.....

Où?.....

Pendant combien d'années avez-vous appris à lire et écrire? ..... ans  
Lieu de résidence permanente: ..... Nombre d'années: ..... ans  
Lieu de résidence temporaire (présent): ..... Nombre d'années: ..... ans  
Profession occasionnelle (en plus de l'agriculture):  
.....

Saison: .....  
Voulez-vous changer de profession (0/N)? .....  
Si oui, laquelle et pourquoi?  
.....  
.....

Que considérez-vous comme priorité pour améliorer la production de vos activités agricoles? .....

Quelles propriétés possédez-vous?  
.....

Observation de l'enquêteur:  
.....  
.....  
.....

## 2- Généralités

Cultivez-vous un/des champs (0/N)? .....  
Si oui, vous appartient-il (0/N)? .....  
Si non, en avez-vous (0/N)? .....  
Avez-vous des titres fonciers pour vos champs de culture (0/N) ? .....  
Sinon, pourquoi ? .....

Elevez-vous du bétail ou de la volaille (0/N)?.....

Aimeriez-vous que vos enfants exercent la même profession que vous (0/N)?.....

.....

Si non, pourquoi?.....

Que préfériez-vous qu'ils fassent?.....

Quelle formation avez-vous reçue dans le but d'améliorer votre travail?.....

.....

Qui a organisé ou financé cette formation?.....

Votre travail s'est-il amélioré à la suite de cette formation?.....

.....

Etes-vous membre de l'association Ezaka-AUE?.....

Si oui, quels sont les objectifs de cette association?.....

Sinon, pour quoi ?.....

Avez-vous reçu un crédit/aide financier d'un projet, d'une association, d'une banque ou d'une institution de microfinance (0/N) ?.....

Si oui, quelle source? Montant? A quoi a servi le crédit?.....

.....

### **3- Activités**

Etes-vous fils/fille de paysan (0/N)?.....

Le propriétaire des champs que vous cultivez est-il votre parent (0/N)?.....

.....

Si oui, quel est le lien de parenté?.....

Quelles sont les principales espèces de riz que vous cultivez?.....

Quels équipements agricoles utilisez-vous?.....

.....

Combien de jours par semaine passez-vous dans vos champs?.....

.....

Combien (montant en Ariary) investissez-vous chaque année en intrants agricoles.....

Quelle est la quantité annuelle de votre production rizicole (Nombre de charrettes, quantité en tonne ou autres mesures) ?.....

Approximation de la quantité de la production :

Vendue : ..... Consommée : ..... Autres : .....

Combien de fois mangez-vous de repas par jour ?.....

Riz : Matin  Midi  Soir

Manioc : Matin  Midi  Soir

Autres<sup>2</sup> : Matin  Midi  Soir

Où (dans quel marché) vendez vous votre production agricole ?.....

A qui vendez-vous vos récoltes?.....

Comment est partagé le revenu provenant de votre production agricole?...

Quels sont les principaux problèmes que vous rencontrez dans le développement de vos activités agricoles?.....

## C- Enquête relative au projet et à la participation des paysans bénéficiaires

Qui a eu en premier l'idée de réaliser le projet ?.....

Qui a eu l'idée de former l'association « Ezaka-AUE » ?.....

Comment vous vous êtes organisés pour payer la contribution financière....

.....  
.....

Qui a fait l'évaluation du coût total des infrastructures ?.....

.....

Combien de réunions avez-vous organisé avant la réalisation des activités du projet ?..... Avec qui ?.....

Qui représentait l'association Ezaka-AUE ?.....

Pourquoi lui?.....

Quel est votre rôle dans l'association?.....

Les membres de l'association Ezaka-AUE payent-ils des cotisations mensuelles/annuelles (O/N)?.....

Si oui, combien ?.....

Si oui, quel est mode de paiement de cette cotisation ?.....

Que fait-on de la somme obtenue ?.....

Quels sont les principaux problèmes que vous avez rencontrés dans la réalisation des tâches qui vous ont été confiés?.....

.....  
.....

Quels sont les solutions que vous préconisez ?.....

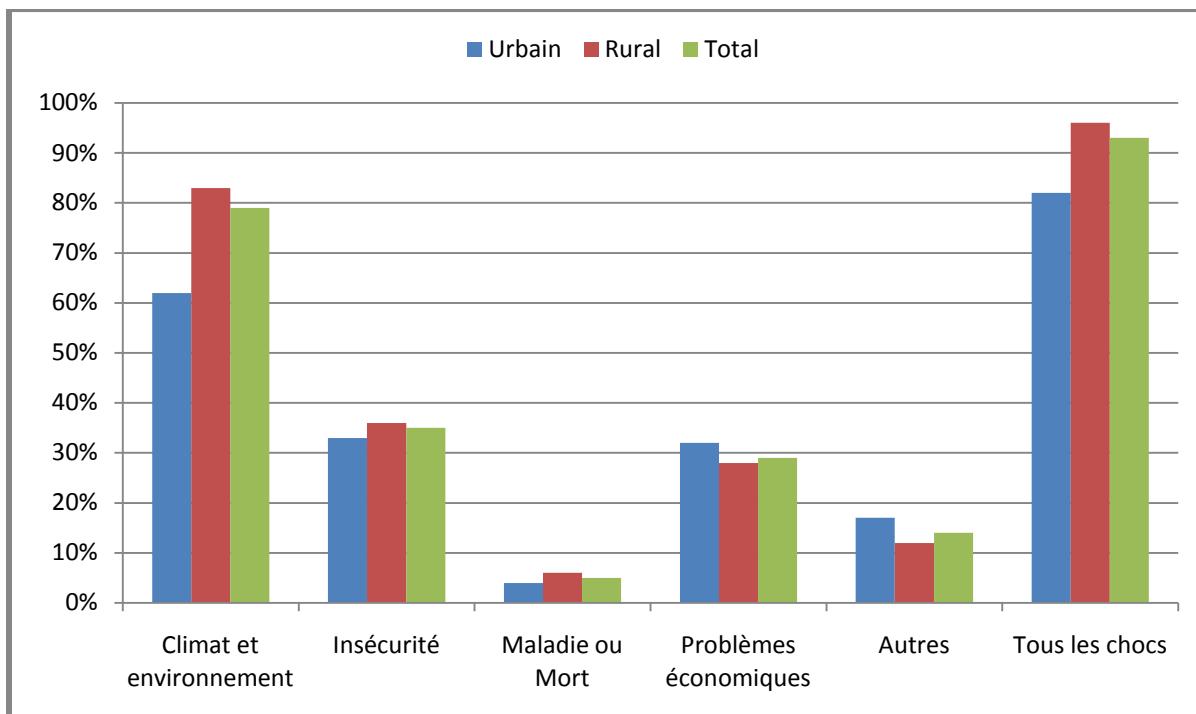
.....  
.....

Observations de l'enquêteur : .....

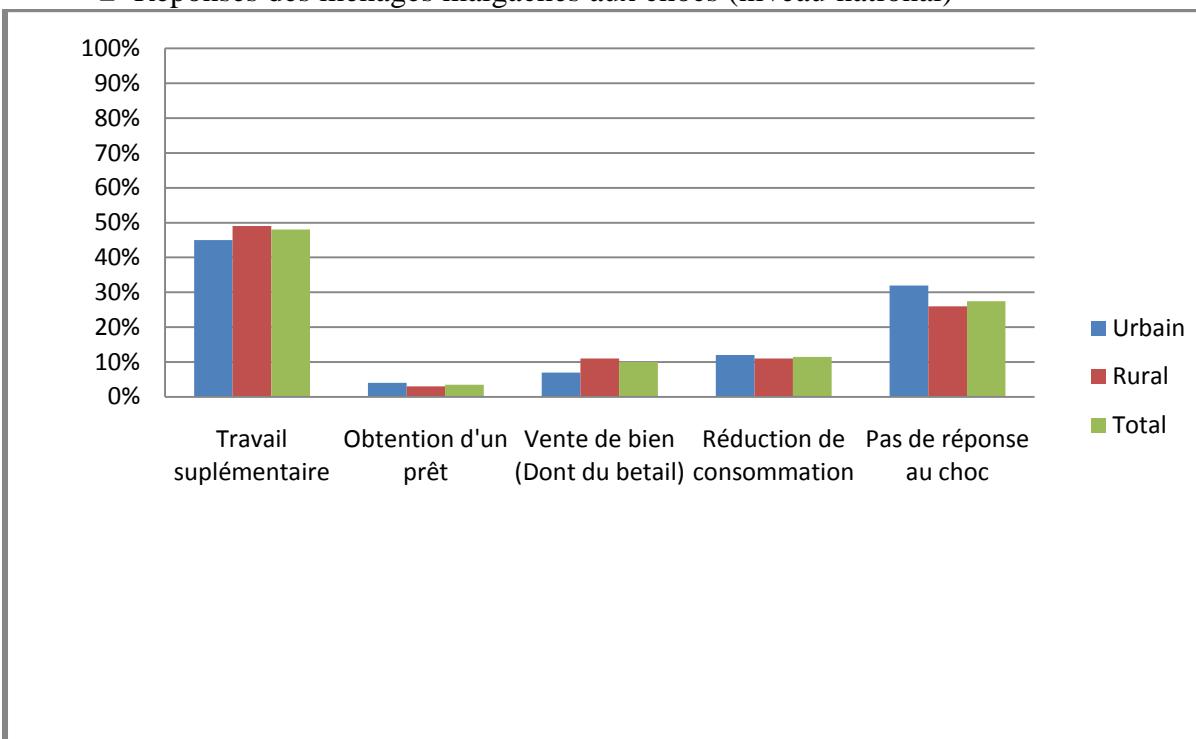
.....  
.....  
.....  
.....

## Annexe 7 : Quelques structures et représentations graphiques utiles

### 1- Prévalence des chocs à Madagascar (niveau national) ; Ménages touchés

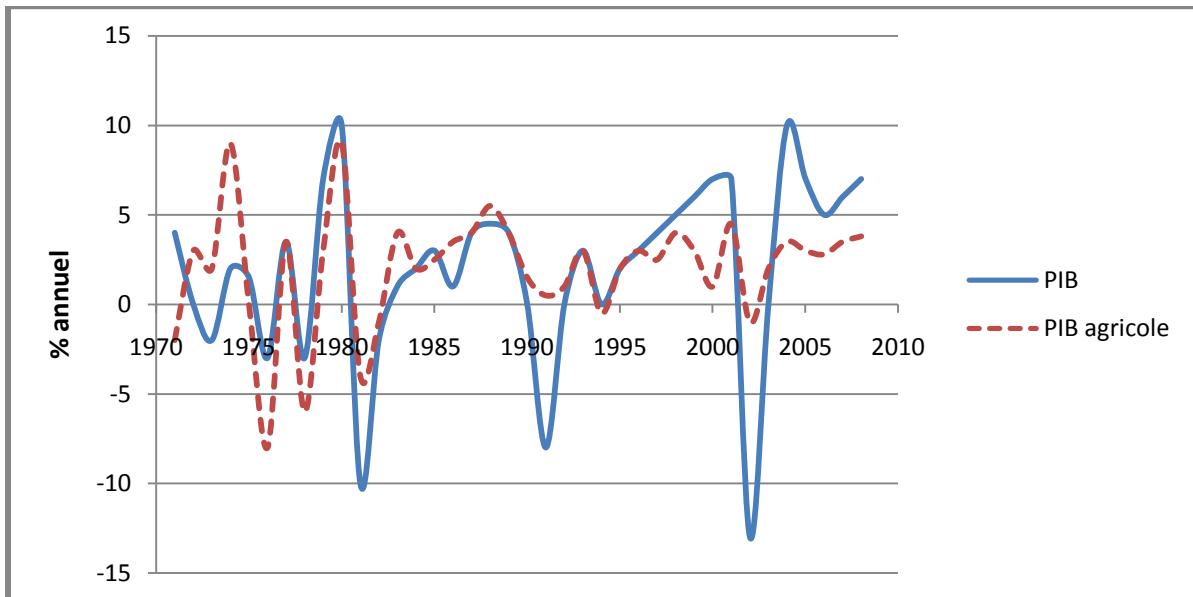


### 2- Réponses des ménages malgaches aux chocs (niveau national)



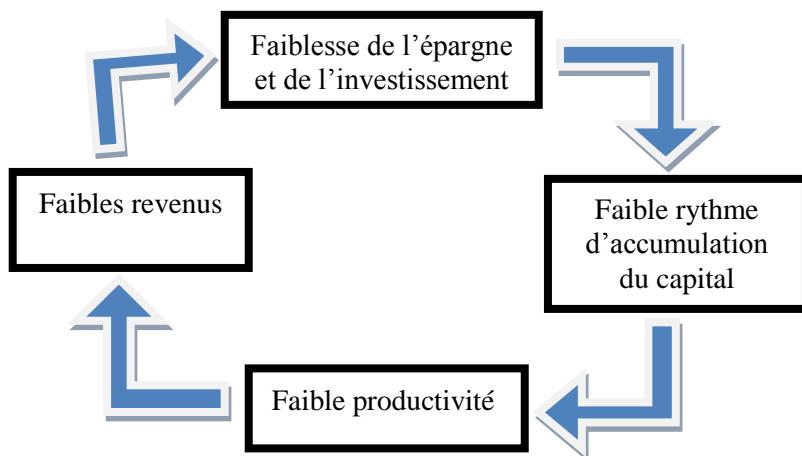
Source : EPM 2010, INSTAT

## 2- Evolution du PIB global et du PIB agricole de Madagascar

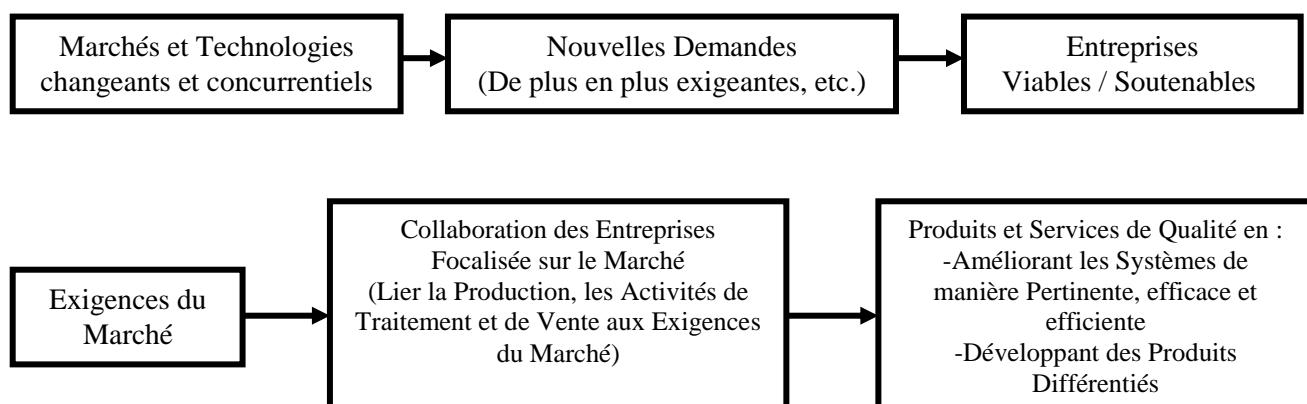


Source : Marché agricole à Madagascar : Contraintes et opportunités, Banque Mondiale, 20 décembre 2011, p6

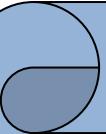
## 4- Cercles vicieux des petits exploitants agricoles malagasy



2- Chaines de valeurs (Une Chaine de valeurs est une alliance des entreprises collaborant verticalement pour réaliser une position performante et rentable sur le marché.



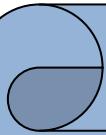
Source : Cours de Développement agricole : Perspective d'Economie Rurale, (Dr. ABEL RATOVO Henri)



## **Résumé :**

Dans une perspective de promouvoir une gestion durable des programmes de développement rural, l'approche participative est considérée comme un outil fiable d'intégration social et de responsabilisation. En effet, elle permet aux bénéficiaires des projets d'être les principaux acteurs de développement de leur terroir, en exprimant clairement leurs problèmes, leurs besoins, leurs obstacles et leurs opportunités. Ce processus permet à la population ciblée par le projet d'identifier, prioriser et planifier les actions de leur développement local. Elle permet, à toutes les parties prenantes du projet d'ouvrir un espace de dialogue, de partage des informations et des expériences, d'échange des savoirs et des techniques. Les défenseurs de l'approche participative pour le développement mettent en avant plusieurs atouts propres à l'inclusion des populations cibles dans la planification, la gestion des projets et de leurs financements. Un premier atout supposé est la viabilité plus élevée des projets due à leur appropriation par les bénéficiaires, qui se préoccupent davantage de la maintenance des infrastructures construites s'ils ont pris part à leur réalisation. Cependant, les enquêtes menées au cours de cette recherche ont révélé que la réussite de cette approche ne serait effective que si on tient compte des valeurs socioculturelles ainsi que la situation économique de la population ciblée par le projet.

**Mots clés : Approche participative, Développement local, Parties prenantes, population ciblée**



## **Abstract :**

With a view to promote a durable management of the programs of rural development, the participative approach is regarded as a reliable tool of integration social and responsabilisation. Indeed, it allows to the recipients projects to be the principal actors of development of their soil, by clearly expressing their problems, their needs, their obstacles and their opportunities. This process allows the population targeted by the project to identify, to prioritize and to plan the actions of their local development. It allows, all the fascinating parts of the project to open a space of dialogue, division of informations and experiments, to exchange of the knowledges and techniques. The defenders of the participative approach for the development propose several assets specific to the inclusion of the populations targeted in planning, the management of the projects and their financings. A first supposed asset is the higher viability of the projects resulted to their appropriation by the recipients, who are worried more maintenance of the built infrastructures if they took part in their realization. However, investigations carried out during this research revealed that the success of this approach would be effective only if one takes account of the socioculturals values as well as the economic situation of the population targeted by the project.

**Key words: Participative approach, local Development, fascinating Parts, targeted population**